

Jean-Paul Damaggio

Les sans-culottes
Montauban-Verdun
(1793-1794)

réédition

Editions La Brochure

82210 Angeville

Juillet 2016

ISBN : 978-2-37451-010-1

Plus de renseignements sur :

sur <http://la-brochure.over-blog.com>

<http://viedelabrochure.canalblog.com>

à Diego Lara, un habitant si cultivé
et si généreux de Montricoux.

Sommaire

(Pour suivre la chronologie, avant de se perdre dans mes confusions le lecteur peut se reporter au dernier document, ou s'en fabriquer une à sa convenance).

Préface 2016

Préface 1986

Première partie : Personnages

- 1) Bonhomme - Dély artisans de la révolution
- 2) Gautier un fonctionnaire de la révolution ?
- 3) Les femmes dans la Révolution
- 4) Samuel Conté : un bourgeois insolite
- 5) François Pastoret : parole en révolution
- 6) Verdun sur Garonne : encore des sans-culottes
- 7) La terreur : un personnage de la révolution
- 8) Vincent Delbrel : révolution à venir
- 9) Gautier-Sauzin, langue et révolution
- 10) Portraits concluants ?

Deuxième partie : Mots

- 1) ARMEE REVOLUTIONNAIRE (impossible rencontre ?)
 - 2) BONHEUR (peut-être moderne ?)
 - 3) COMMUNICATION (distance Paris-Montauban ou Montauban-Paris)
 - 4) DEMOCRATIE (quand elle n'en finit pas...)
 - 5) EGALITE (donc différence)
 - 6) FORTUNE (en abrégé)
 - 7) GIRONDINS (de la gironde au girondisme)
 - 8) ITINERAIRE (d'un homme par exemple)
 - 9) JACOBINS (qui, comment et pourquoi)
 - 10) KARL (prénom d'un certain Marx)
 - 11) LOIS (un symbole enfin !)
 - 12) MEMOIRE (un historien pleure sur son sort)
 - 13) PEUR (pour inciter à lire le monde au pluriel)
 - 14) POLITIQUE (quelle politique ?)
 - 15) RIRE (au sérieux)
 - 16) SYSTEME (inattendu)
 - 17) UNIVERSEL (de l'unité avant toute chose)
- 18) Vue réaliste de Volker Braun
- 19) Présentations du Comité
- 20) Brève chronologie locale et nationale.

Sources

Préface 2016

Trente ans après exactement je reprends cette étude qui avait occupé trois ans de ma vie. Une coïncidence a voulu que j'apprenne enfin, le 24 juin 2016, grâce à un lecteur de mon blog, qu'Edmond Campagnac était né à Nègrepelisse en 1880. J'avais croisé Campagnac en 1987, à propos d'un inédit de Cladel sur Danton et Robespierre et depuis je cherchais à connaître cet élève à Montauban d'Albert Mathiez dont il deviendra l'ami. Il a été effacé de l'histoire, et y compris de l'histoire locale, lui qui a tant fait pour Cladel, Delthil, Bourdelle, et Marcel Lenoir. Il a par exemple édité un livre introuvable sur ce peintre !

Ayant découvert, suite à l'indication du blog, sa nécrologie dans les *Annales Historiques de la Révolution Française*, j'ai pu aussi y lire d'autres articles sur la Révolution, et de fil en aiguille je me suis replongé dans le sujet. J'ai relu mon livre de 1986, et j'ai eu plaisir à le recopier avec des moyens techniques autres que le modeste Amstrad qui n'avait aidé pour ma première auto-édition.

Je le reprends d'autant plus que la question des sans-culottes à Montauban est restée au point mort or les inventions de l'an II n'ont jamais quitté l'actualité. Le droit au divorce, l'abolition de l'esclavage, la laïcité, l'économie dirigée etc. autant d'exemples de grande importance.

A le recopier, je n'ai rien eu à changer sur le contenu par contre que d'imperfections techniques ! Pourquoi écrire le nom Michel Voyelle au lieu de Michel Vovelle, moi dont j'avais ses livres dans ma bibliothèque ? Il m'est arrivé le même problème avec Michel Clouscard que pendant longtemps j'ai écrit Glouscard, ou avec Vazquez Montalban que j'écrivais Vasquez Montalban ! Je ne dis pas que la toilette subie est parfaite mais de ce côté-là il y a une première amélioration.

Pour le contenu, j'avais eu le plaisir de le poursuivre. Comme indiqué au cas Gautier-Sauzin, ce travail est né d'un malentendu. J'ai eu envie d'enrichir la découverte de Félix Castan comme quoi ce Gautier-Sauzin, défenseur de la langue d'oc était un robespierriste, et j'ai vérifié que Claude Mazauric avait raison, ça ne pouvait pas être ! Félix Castan a alors fait comme si je n'avais rien écrit ni sur Gautier-Sauzin ni sur personne ce qui ne m'a pas empêché de poursuivre mes études dans la sphère occitaniste.

Le hasard a voulu que si Gautier-Sauzin tende mes rapports avec Félix Castan - avec qui j'ai tout de même travaillé vingt ans - j'ai, pour cause d'un colloque sur la question linguistique pendant la Révolution, croisé René Merle qui lui, a pu me mettre en rapport avec une descendante d'un des personnages du livre, François Pastoret. Si Castan et Merle étaient comme moi des communistes, Castan n'a jamais cessé de combattre l'occitanisme de René Merle qui avait publié un livre pourtant essentiel : *Culture occitane per avançar*¹. Résultat : ma vie durant j'ai été marqué par l'œuvre de Pastoret et celle de René Merle.

Puis, les merveilles d'Internet me permirent de rassembler beaucoup de textes sur un événement qui court le long de ces pages, le 10 mai 1790 à Montauban².

En 1986 j'étais loin d'imaginer que mes recherches historiques seraient ensuite, autant marquées par l'étude de la contre-révolution (autour du coup d'Etat de 1851), dont le 10 mai 1790 fut le modèle pour longtemps ! Or il n'y a de révolution qu'en lien avec une contre-révolution ! Sur ce point Félix Castan, sans le savoir, m'a beaucoup éclairé en me

¹ Editions Sociales, 1977

² Révolution/Contre-révolution, le cas du 10 Mai 1790 à Montauban, 180 pages, 12 euros, Editions La Brochure

poussant à la rencontre du philosophe Henri Lefebvre grand maître de la dialectique.

Donc cette réédition boucle la boucle. D'autant que j'y redécouvre mon indiscipline atavique : je suis loin des critères universitaires du savoir, sans aucun mépris envers de tels travaux (j'en fais grand usage) même quand ils ne sont qu'une étape dans un plan de carrière. Ma vie de fonctionnaire élémentaire a pu me dispenser de tout plan de carrière. J'ai fini ma vie d'institut comme je l'avais commencée, au degré zéro de l'échelle. Indiscipline car, surtout dans la deuxième partie du livre je mêle histoire et actualité et j'y découvre une part prémonitoire d'autobio-graphie.

Préface 1986

Gamin, j'étais passionné par les grandes figures de la Révolution. Puis très vite, la révolution à Montauban est devenue mon sujet d'études. Et surprise, j'y découvre des sans-culottes ! Gamin, la sans-culotterie c'était le peuple parisien or presque chaque commune avait aussi ses sans-culottes.

A Montauban, chance inouïe pour l'historien, les multiples sources conservées aux Archives, permettent de scruter l'an 2.

Partons donc à la rencontre de tels inconnus qui firent l'histoire. A l'approche du bicentenaire de la mort de Jeanbon Saint-André, ce sera une façon de voir d'où est venu ce dirigeant politique.

En 1981 j'ai prévu de publier en autoédition cinq livres entrant dans le projet de cinq dialogues :

1 - Les démocrates du Tarn et Garonne (1848-1851). Ce travail a fait l'objet d'une publication partielle dans les numéros 12 et 13 de la revue: *Cahiers d'Analyse Concrète*. Il fera l'objet d'une nouvelle publication plus complète en conclusion de la série des cinq dialogues projetés. (Questions à la politique)³.

2 - Mary-Lafon (1820-1884) Quel combat ? Ce travail terminé en septembre 84, publié en septembre 86. (Questions à la culture)

3 - Les sans-culottes (travail que vous avez entre les mains). Le chapitre 9 de ce travail a fait l'objet d'une publication dans la revue *Lengas* en Juin 1985 suite à un colloque d'Obradors d'Octobre 1984 (questions à la démocratie)

4 - Un Cladel qui crie (1835-1851) Texte pour les adolescents ou les adultes qui savent l'être, à partir de l'étude de l'enfance de Léon Cladel. Pour Septembre 88⁴. (Questions à l'enfance)

5 - Le Tarn et Garonne du Grand Retournement (1970-1990) témoignage sur une époque. (Questions à la société)⁵

En guise d'introduction pour le livre sur les sans-culottes j'ai écrit :

RASSURANCE

Ce livre est sans garantie. Aussi je ne propose qu'une «rassurance». Prévu pour une centaine de personnes il est par là même, dévalorisé. Un livre, que je le veuille ou non, c'est d'abord une marchandise qui traîne sur l'étagère d'un marchand (ou qui n'y traîne pas). Si une main traîne sur la même étagère le livre peut prendre vie. Et si des milliers de mains traînent sur le même livre alors, peut-être écrira-t-on des livres sur ce livre. Tel est le circuit de la garantie et je n'en fais pas partie, aussi le lire c'est déjà bousculer son confort intellectuel.

La première partie est une présentation d'une bonne dizaine de sans-culottes montalbanais. Ecrire l'histoire avec des hommes du peuple !

³ Publication qui interviendra en 2001 : 2 décembre 1851 La Dictature à la française ?

⁴ En fait le livre s'appellera : Qui a tué Léon Cladel ? et paraîtra en 1991.

⁵ Le livre prendra pour titre en 1992 : Récits de politique sentimentale.

La deuxième partie est moins engageante encore. Il s'agit de notes inscrites autour de 20 mots présentés dans l'ordre alphabétique.

Je n'ai pas osé mettre d'annexes car des annexes à un travail aussi marginal...

Un deuxième tome viendra s'inscrire dans l'intervalle entre les deux parties du premier. Il donnera une vision plus large du sujet (confrontation plus poussée avec les autres forces politiques, insertion dans l'ensemble de la période révolutionnaire, rapports avec la pensée des révoltés de la guerre des farines de 1775 à Montauban, et enfin comparaison rapide avec la ville de Nîmes). Ensuite il formulera des analyses plus précises sur les rapports entre la révolution et la démocratie⁶.

Si vous avez franchi les obstacles du temps de lire, du type du livre vous êtes en droit de vous demander si le sujet n'a pas déjà été traité quand on sait que l'idole des sans-culottes montalbanais (Jeanbon Saint-André) a eu droit à plus de 1000 pages de la part de Lévy-Schneider et que la période de la Révolution montalbanaise a eu droit à 700 pages de la part de Daniel Ligou. Si ces deux livres devaient être un obstacle à la poursuite de la recherche historique ils auraient manqué leur but ! Comme il n'en est rien je retourne astucieusement votre crainte en disant que les deux livres prouvent presque à l'avance l'importance de la Révolution à Montauban et la place non négligeable qu'y a tenu la sans-culotterie.

Je me suis livré à cette recherche avec passion et une réelle sympathie pour le combat des hommes que j'évoque (pour les hommes aussi d'ailleurs). Qui dit que sympathie signifie complaisance quand on s'efforce de s'en tenir aux lois de la recherche historique ?

Pour terminer cette « rassurance » j'affirme que le sujet évoqué n'est en rien une version d'histoire locale de l'histoire nationale. Je ne souhaite pas un bicentenaire commémoratif mais actif c'est à dire producteur de recherches réelles. Nous sommes assez forts pour en finir avec les mythes et en particulier avec ceux qui nous laissent muets !

⁶ Ce livre sera beaucoup moins ambitieux et s'appellera : La Révolution dans le montalbanais.

BONHOMME ET DELY : Artisans de la révolution

D'abord le bois et il devient chaise.

D'abord un homme et il devient sans-culotte. Le bois y est-il pour quelque chose ? ou la chaise peut-être ?

En fait, mon attention est surtout attirée par le cuir. Rue de la Trésorerie, au bout de l'actuelle rue de la Comédie, à Montauban, vivait un cordonnier pour femmes. Vivait aussi un pasteur protestant qui avait beaucoup navigué et qui s'appelait Jeanbon Saint-André. En entrant chez le cordonnier on pouvait constater que la discussion y était vive. Boutique-forum faite autant du travail des hommes que de leur parole ! Ecrira-t-on un jour l'histoire de ce corps de métier qui, du cuir à la contestation politique ne fit qu'un pas ? (si c'est déjà fait me faire parvenir sans tarder les références). Dans ce chapitre, le membre de ce corps s'appellera Dominique Dély.

L'homme de l'échoppe était l'homme de sa ville (la cité devenue aujourd'hui "la vieille ville"). En route vers le comité de salut public de la cité, il voulut me la faire visiter en commençant, bien sûr, par la Grande Rue, qui deviendra rue Saint Louis, puis rue de la Résistance (toute une histoire à travers ces changements de noms). Nous passâmes en conséquence devant l'atelier de Bonhomme aîné, puis devant celui de François Soulié, cordonnier lui aussi, sans oublier celui de Blaise Rémusat. En arrivant au bout, c'est à dire Place d'Armes (Place de la Cathédrale) nous laissâmes sur la gauche l'armurier Etienne Gallian, pour, après un Salut et Fraternité au fabricant de bas Antoine Vignes, descendre vers le Tarn. Là, on croisa la rue des Carmes, célèbre par son cordonnier Broustet ; Dély devant retrouver la salle du comité pour sa réunion journalière (à l'actuel Musée d'histoire naturelle) me laissa seul rejoindre la Place qui ne pouvait plus être Royale et qui n'était pas encore Nationale. Comme je le ferais en 1985, je suis resté là à admirer cette place. Il existe 4 façons d'en parler puisqu'il y a 4 entrées et surtout 4 couverts.

Même après cette brève visite je pouvais déjà avoir une idée du Montauban sans-culotte puisque 50% des membres du comité demeuraient dans ce petit périmètre. Je n'en ai mentionné que 7 mais si Dély avait été avec moi sur cette extraordinaire Place Nationale, il m'aurait montré Gautier qui, venant de la rue Fourchue, passait lui aussi par là pour aller à la fameuse réunion du comité. Il manifestait de la gêne à la vue des volailles, des porcs et autres animaux qui embarrassaient la circulation. Cependant, quand il en aura le pouvoir il ne tentera pas de prendre des mesures hygiéniques.

Et sur cette place n'y trouvait-on pas Salvetat, et aussi des modérés comme Bosquet.. Il écrivait "les faux-bourgs" pour les trois autres parties de la ville : Villenouvelle qui fournissait un autre cordonnier au comité, Villebourbon (un temps Faubourg Marat mais plus fréquemment Rive Civique) occupé en majeure partie par une bourgeoisie industrielle et le Moustier animé plutôt par une bourgeoisie propriétaire.

Pour terminer ce tour de ville élargi il faudrait évoquer Sapiac qui avait aussi un représentant au comité, l'arquebusier Daumont. Quant à l'étendue considérable de la campagne environnante, due à la superficie étonnante de la commune de Montauban, elle n'avait personne de notoirement sans-culotte. Même si plus de 200 cultivateurs étaient membres de la société populaire, ils ne pouvaient peser lourd face aux deux forces qui en 1793 dominaient la cité : les bourgeois et les artisans.

Cette visite touristique peut se compléter par quelques chiffres que je vais vous donner. Le Montauban de cette fin du 18^{ème} siècle était avant tout un Montauban industriel. Le

textile dominait, et l'entreprise Vialettes d'Aignan avec 1500 employés dont 400 fileuses qui habitaient la banlieue (le type dominant de l'ouvrier industriel n'était pas celui du salarié d'aujourd'hui présent à l'usine mais celui de l'ouvrier-paysan au statut très imprécis et à la misère garantie) en était le pôle central. 600 autres employés étaient concentrés dans seulement 3 autres entreprises, non comme un corps de métier clair et précis, mais plutôt comme un courant d'air qui va et vient au rythme des saisons, de l'emploi et des commandes.

En bref, le chiffre moyen avancé le plus souvent est 7000 employés dans le textile dont 1000 dans la fabrication des bas de soie.

Ce monde ouvrier se complétait par des matelots, des minotiers, des employés du bâtiment, soit au total 8000 ouvriers selon Galabert et 12 à 15000 selon Gausseran qui inclut dans son chiffre les domestiques. Pour l'exemple, notons que le champion dans l'emploi des domestiques en avait 25 à lui tout seul, quand De Broca devait se contenter de 6 laquais et 5 chambrières.

Phénomène plus connu, celui de l'importance administrative de la ville née de la volonté d'y mater le protestantisme. On créa une Sénéchaussée, une Cour des Aides⁷ (seulement 12 en France) et un Evêché, et surtout une Intendance. Daniel Ligou va bâtir son analyse de la réalité montalbanaise de l'époque sur cette opposition entre cette noblesse orientée vers des fonctions "étatiques" et cette bourgeoisie plus tournée vers des fonctions "économiques", les seules qui lui soient accessibles. En 1793, la noblesse ayant perdu une large part de son pouvoir, la contradiction qui traverse la ville s'est déplacée entre artisans d'un côté et bourgeois de l'autre. Tout oubli de la contradiction précédente, qui marqua les esprits pendant des décennies, serait malvenu. Le poids de la Cour des Aides par exemple peut se mesurer à la taille de ses archives mais surtout aux traces qu'elle laissa dans les esprits et à l'ampleur de son siège, ce qui, par une subtilité de l'histoire, va faciliter la vie de la société populaire.

Comme il ne suffit pas de donner un total pour saisir un chiffre, j'indiquerai que si, aujourd'hui, on voulait conserver le rapport qui existait à l'époque entre les populations de Montauban, Toulouse et Paris il faudrait 250.000 habitants dans le premier cas et 500.000 dans le deuxième. Pour une ville qui dépasse à présent, tout juste les 50.000 habitants ... Ce détour chiffré peut mieux faire comprendre ce qui s'est passé en 1793. En effet l'importance des événements est aussi liée à la dimension de la ville.

Comme les autres sans-culottes, Bonhomme et Dély mesuraient la place stratégique de leur ville et souffraient de la voir réduite au rang de chef-lieu de district dans un département dirigé par Cahors. Nous le savons déjà, ils n'étaient ni du monde de la noblesse ni du monde de la bourgeoisie. Ils n'avaient ni le pouvoir de naissance, ni celui de l'argent, ni celui du nombre. Si les artisans formaient 21 corps de métiers dans la ville, d'une part leur nombre reste inférieur aux ouvriers et d'autre part tous les corps de métiers ne rejoignirent pas le camp des sans-culottes. Pas plus au comité qu'à la société ne se distinguèrent les couteliers, les gantiers, les couturiers, les chaussetiers, les bonnetiers. Mais alors d'où est venu le poids politique que pourtant ils ont obtenu ?

Par leur appartenance à un corps de métier, par leur passé de compagnon, par leur instruction, par leur savoir ils n'étaient pas des anonymes dans l'immense cité. Sans être riches, ils avaient tous les jours du pain sur la table et cette garantie n'est pas sans

⁷ C'est seulement en 2015 que j'ai compris cette institution dans une étude précieuse de Louis Taupiac que vous pouvez trouver sur le site internet de nos éditions.

importance quand on veut avoir la force de diriger une ville de 30.000 âmes. Ceux pour qui la Révolution française présente surtout une continuité avec l'Ancien Régime néglige d'analyser ce phénomène, que même de nos jours, on a peine à comprendre : des artisans prenant en main les affaires d'une cité après des siècles où seule la compétence des nobles, et à la rigueur celle des bourgeois, avait été reconnue.

Mais Bonhomme et Dély dirigèrent-ils vraiment la ville ? C'est à cette question que nous allons essayer de répondre en disant d'entrée que d'un côté certains vous parleront de l'extraordinaire puissance du comité (preuve du pouvoir de Bonhomme et Dély) et que de l'autre on vous la montrera dérisoire (preuve de leurs incapacités). Je ne vais pas jongler entre ces deux analyses parfois présentées par les mêmes mais d'abord aller aux sources.

La carrière de Bonhomme et Dély est à l'image de l'évolution générale du pouvoir sans-culotte dans le pays (je n'ai pas écrit à la remorque !). Bonhomme le chef, et Dély l'adjoint s'installent au pouvoir de la société populaire en septembre 1792 donc avant que n'arrive à Montauban le compte-rendu des massacres parisiens d'octobre.

Cette élection de Bonhomme à la tête de la société populaire s'inscrit dans la foulée des événements d'août 1792 et surtout dans la foulée de l'élection de Jeanbon Saint André à la Convention Nationale. L'arrivée aux premières places de Bonhomme n'est ni le fait d'une intervention extérieure ni celui d'une soudain reconversion politique. Au contraire, l'élection de Bonhomme s'inscrit dans un combat politique clair qu'il mène dans sa ville depuis très longtemps.

Dès l'élection aux Etats Généraux Bonhomme est désigné pour représenter sa corporation de tourneurs de chaises. Plus tard, dans la société populaire, il intervient pour y défendre les intérêts des pauvres (dès 1790). L'élection d'août 1792 à la Convention de Jeanbon Saint André tient à l'élection de grands électeurs sans-culottes. Les événements de la Révolution sont des processus profonds de société et non des coups d'éclat, des coups de tête de quelques personnalités. Nous n'étions plus sous l'ancien régime.

L'élection en 1792 de Bonhomme comme Grand Electeur est complétée par d'autres succès : ceux de Xavier Caminade, François Soulié, Blaise Rémusat ou Étienne Gallian, de Dery, Pichon, Espinasse ou Marty. Pas de mystère : le quartier de Villeneuve accorde le plus nettement sa confiance aux sans-culottes en élisant dès le départ l'abbé Balthazard comme président du bureau de vote de la section des ci-devants jacobins, tandis que pour l'autre section du quartier, Pichon exerce cette fonction. A l'inverse Villebourbon élit plutôt des bourgeois.

Elu municipal, puis grand électeur puis président de la société populaire, quelle suite Bonhomme peut-il donner à ce début de carrière politique ?

Surprise, il démissionne de son poste municipal pour assumer des fonctions dans le comité de salut public. Faisons donc une première approche de ce fameux comité si souvent nommé ici sans être présenté.

La tradition du comité est, en 1793, déjà très ancienne pour la société populaire de Montauban. Cette société, sur laquelle nous reviendrons plus longuement, est née en Septembre 1790 et très vite elle institua des comités d'admission, de correspondance, militaire et les regroupa sous la forme des comités réunis qui étaient la force "exécutive" de la société entre deux réunions.

Dans la pratique, le comité constitue un groupe politique dirigeant. Inutile de dire qu'au départ les sans-culottes n'y sont guère admis. Quand, à la fin de 1792, la société populaire proposa la constitution d'un comité, il s'agissait il est vrai, de tout autre chose. Le comité

ne devait plus être l'émanation de la société mais le résultat d'une élection populaire. Il ne devait pas assurer le fonctionnement de la société mais contrôler le bon fonctionnement des institutions politiques de la ville.

Par la suite le principe de l'élection du comité fut abandonné et le vrai comité, celui dont il va être question tout au long de ce travail, va en fait être choisi par la société populaire et dans son sein par Marty, notoirement favorable aux sans-culottes. Nous sommes en Février 1793 et s'inaugure ainsi un pouvoir populaire de type spécial dont la première activité est la mise en cause du pouvoir "administratif" de la municipalité. C'est l'affrontement entre "démocratie directe" et "démocratie représentative", sur lequel il nous faudra réfléchir, surtout si on mesure qu'aujourd'hui encore, il s'agit d'une question d'actualité.

Mais essayons de cerner les personnalités de Bonhomme et Dély avant de pénétrer dans les institutions officielles ou officieuses. Ces petits nouveaux de la politique ont 33 ans. Le premier habite à deux pas du second et vice-versa si bien que quand Dély aura besoin d'un témoin pour les naissances ou décès de ses enfants, il prendra son ami Bonhomme aîné, et ceci non seulement en l'an 2 mais aussi en l'an 4.

Ils s'inscrivent profondément dans leur corporation : l'un chez les cordonniers et l'autre chez les tourneurs de chaises. Ils vivent au milieu de gens de même groupe social. Dély est fils de cordonnier, a un frère cordonnier et une sœur mariée avec un cordonnier et Bonhomme est fils de tourneur de chaises et a deux frères tourneurs. Ce phénomène fait apparaître le rôle central du métier (les deux sont maîtres dans leur corporation) et, sans nul doute, une longue chaîne des traditions sociales.

Du côté des revenus financiers on peut déduire des remarques précédentes une certaine cohérence entre les deux milieux. A son mariage Dély a eu 10 L de dot et à la mort de son père il resta 4000L à partager en trois, la veuve gardant pour elle le nécessaire pour vivre : un lit, 2 armoires dont une en bois blanc et l'autre en noyer, les chenets et pinces, le chaudron et 4 fers à repasser ainsi que 5 chaises, une table de toilette et du linge. Quand viendra le temps de faire le bilan des possessions de Dominique Dély (36 ans plus tard) il n'y aura rien à déclarer. Du côté de Bonhomme la situation est semblable avec tout de même une différence : le père Bonhomme a déshérité son fils aîné en ne lui laissant que 400 L au moment où il partit faire son tour de France en 1780. Ce fait laisse supposer une mésentente dans la famille Bonhomme et celle-ci apparaît aussi en politique car au moment de remplir le registre de la garde nationale on y inscrit Bonhomme Jean (frère ou père de l'aîné) mais avec la mention "peu patriote" et nous n'étions pourtant qu'en 1791.

Pour en finir avec les questions familiales (exposées dans un tableau biographique) notons que Dély devient le père de 9 enfants entre 1780 et l'an 4 alors que Bonhomme qui dut se marier pendant son tour de France en a deux (1782 et 1783).

Concernant leurs combats et leurs idées, deux petites feuilles des archives mentionnées par Daniel Ligou nous permettent d'ouvrir un dossier épineux. Bonhomme et Dély en 1790 se retrouvent membres de confréries. Le document concernant la confrérie de Notre-Dame du scapulaire indique qu'à la date du 9 septembre 1790 Dély en personne est le prier d'une confrérie qui ne contient pas moins de 5 autres membres du futur comité de salut public de la ville, et il ne s'agit dans la liste conservée que des dirigeants de la confrérie. On trouve Broustet, Bonhomme, Soulié, Gallian et Despax. En conséquence, en 1790 la société populaire apparaît comme fortement bourgeoise et les confréries comme pépinières sans-culotte. D'autant que ce cas de la confrérie de l'église Notre-Dame se trouve confirmé par le document concernant l'église Villenouvelle. Qui est le secrétaire de

la société Sainte-Barbe ? Xavier Caminade dont nous reparlerons. Ici un document supplémentaire nous apprend que le père de Xavier Caminade était président de la confrérie en 1780. D'autres documents sur le sujet seraient vraiment utiles pour chercher à mieux comprendre ce phénomène qui fait pousser les sans-culottes à l'ombre des églises. Indiquons qu'avec Caminade, il y a aussi l'immanquable Bonhomme qui est partout et un autre cordonnier Jacques Carenou qui comme les précédents sera membre du comité. Trop de phéno-mènes concordants pour ne pas éveiller l'attention mais quelles conclusions en tirer ?

Tout d'abord que les sociétés de "pensée" avaient une existence réelle à Montauban et sous des formes diverses. Que ces sociétés furent le lieu de formation de toute la nouvelle classe politique aussi bien bourgeoise que populaire. Malheureusement l'expression société de "pensée" peut être réductrice. La diversité dans tous les milieux fait que des sociétés se constituent sur des affinités politiques, mais aussi sur des affinités religieuses, sur une communauté de statut social, sur un recrutement corporatif puisqu'il existait à Montauban une société des artisans dont malheureusement on ne sait rien. "L'idée" n'était pas le seul pôle de ralliement. De la même façon la franc-maçonnerie existante à Montauban et dans le département ne peut s'assimiler uniquement au courant révolutionnaire. La diversité des loges permettait en effet à chacun de trouver celle correspondant à ses orientations politiques.

Maintenant revenons aux évènements, à leur chronologie et à leur signification. Par exemple l'élection des membres de la Convention Nationale en août 1792. A Montauban 792 grands électeurs se rassemblent alors que la société populaire compte plus de 1000 membres ! Mais en 1790 pour tout le district ils étaient seulement 150 à élire le juge Poncet-Delpech. Derrière ce chiffre, deux choses : les glissements du corps électoral et le principe de l'élection.

Depuis l'élection aux Etats Généraux un débat se déroulait partout : élire un homme est-ce lui déléguer des pouvoirs ou le soumettre aux décisions de l'assemblée électorale ?

Sous le vocable d'assemblée électorale comprenez la réunion habituelle des grands électeurs qui participaient à l'élection. La coutume n'était pas de défiler les uns derrière les autres devant une urne. Les électeurs de 1789-1793 se constituaient tout d'abord en un groupe avec un président, un secrétaire et après des discussions diverses les votes se produisaient mais seulement au bout de 2 ou 3 jours ou même au bout d'une semaine !

Election sur un programme fixé par les assemblées électorales avec un délégué choisi ne s'écartant pas du programme, quels que soient les évènements, et ses opinions personnelles dans les évènements ; ou choix d'élus se prononçant comme il l'entend et rendant compte plus tard de son mandat ? Le lecteur comprend peut-être ainsi une des raisons qui provoquait la faible participation numérique des gens (version de l'opposition qualité/quantité?)

Les débats toujours animés qui ouvraient les assemblées pouvaient dégager dès le départ les majorités et les minorités et, en conséquence, les minorités se sachant battues, abandonnaient la partie ou comme en l'an 4 et en l'an 5 constituaient des assemblées scissionnistes. Montauban eut la palme en la matière.

En août 1792 par exemple, les minoritaires (les bourgeois modérés, la noblesse et la hiérarchie catholique) sont faiblement présents puis se sachant battus sont pratiquement absents quand il s'agira deux mois après, d'élire les membres du comité. Non seulement leur situation minoritaire ne les encourageait pas à participer mais pour une large part ils ne voulaient pas mêler leurs suffrages avec ceux de la piétaille pour l'élection d'un comité

dont ils n'aimaient pas le principe. Pourtant le suffrage universel ne semble pas en 1792 avoir élargi vraiment le corps électoral mais semble plutôt avoir donné de l'assurance à un électorat populaire déjà existant.

Ceci dit le lieu privilégié de l'action sans-culotte est à la société populaire et non pas sur le terrain électoral. Fondée en riposte à l'action des contre-révolutionnaires qui tuèrent 5 patriotes en mai 1790 et provoquèrent la crainte d'une Saint Barthélémy, la société conserva pendant toute la période un caractère unitaire. Les purges y furent rares car planait la crainte de l'adversaire qui avait montré sa détermination et dont on savait sa force. Dès le départ, grâce à Bonhomme en particulier, les pauvres sont dispensés de payer la cotisation pour être membre d'où le caractère populaire de cette société pourtant dominée par la bourgeoisie modérée. Une question se pose cependant quand on constate sur le cahier d'admission en 1792 que des vigneron vont s'inscrire sans problème alors que des travailleurs du textile se présentant groupés sont refusés et seulement acceptés le lendemain s'ils se présentent séparés en donnant leurs références : nom, surnom, lieu d'habitation.

François Galabert a publié une étude précise de cette société à laquelle je renvoie le lecteur curieux. Pour mon sujet je ne retiens que la composition sociale qu'il en donne. Sur 1396 noms du registre (n'est ce pas incroyable qu'un tel registre ait pu traverser l'histoire !) il compte 21 faiseurs de bas, 27 teinturiers, 35 tondeurs de draps, 16 presseurs, 9 machineurs, 15 tonneliers, 12 charpentiers soit en tout 312 noms de cette classe des artisans à laquelle il ajoute 208 noms du petit commerce. En tout 520 clubistes sont plutôt du côté populaire et 560 plutôt du côté bourgeois. Au milieu 284 paysans dont la moitié sont des ouvriers agricoles.

Sous la dénomination de sans-culotterie je place la partie populaire et démocrate de la société. Cette dénomination vague se précisera tout au long du livre mais en vous reportant à l'étude du mot jacobin dans la deuxième partie vous pourrez mesurer le sens que je donne à ces divers mots. Pour cette première partie, le vague de la sans-culotterie sera combattu par l'étude de cas comme ici ceux de Bonhomme et Dély, cas qui sont pris dans le cœur du pouvoir sans-culotte, le comité.

J'écris « le comité » et déjà certains tirent des conséquences que je vais démentir. Ce comité s'appellera au départ *Comité Central* et se présente comme l'émanation de la société populaire. Étudié par Pierre Rousset, il regroupe les sans-culottes les plus déterminés à cause du pouvoir qu'ils ont acquis dans la société de la ville et parce que la société a dû penser que pour surveiller les adversaires, il valait mieux prendre des personnes fortement mobilisées. Le comité n'apparaît pas comme une émanation du pouvoir central. Autre remarque : son action n'est pas uniquement une action de répression. Son premier dossier est celui du pain, du pain pour tous.

Pour des milliers de montalbanais, le combat pour le pain, c'est le combat pour la soupe, c'est-à-dire le combat pour la vie. Si les famines étaient devenues rares, les disettes étaient encore assez fréquentes pour rappeler, aux périodes creuses, les problèmes de la faim.

Pour plus de la moitié, le budget populaire était consacré aux dépenses d'alimentation avec une part décisive : le pain. Toute fluctuation du prix du pain était fortement ressentie par la partie populaire des habitants de la ville, qui, n'ayant pas leur blé, était obligée de passer par la boulangerie. Le prix du pain était fixé par la municipalité à partir d'une échelle de valeur fondée sur le prix du blé. En conséquence, elle faisait varier le prix du pain en fonction du prix du blé et du prix de la farine. Si un spéculateur était capable de cacher du blé pour faire monter les prix, l'ouvrier ne mangeait plus suivant les lois du

marché mais suivant les lois du spéculateur.

Pour éviter ce phénomène, que peut proposer la société populaire ? Tout simplement le recensement du blé. Seulement en ce mois de mars 1793, soit le recensement est difficile par manque réel de blé, soit ce n'est pas la bonne solution puisque le prix du blé prend des proportions gigantesques. Du 5 janvier au 28 juin, il y a une augmentation de 32%. Face à la gravité de la situation le conseil général de la commune ne manque pas de rappeler "qu'il est affecté par les grands maux qui affectent une grande partie des concitoyens". Mais que proposer ?

Insensiblement les réalités poussent les forces en présence vers l'économie dirigée. D'un côté la fixation du prix du pain par la municipalité l'implique dans la situation et de l'autre les sans-culottes garant des intérêts du peuple ne peuvent faire moins que de revendiquer du pain pour tous. En retour, la municipalité est obligée de trouver des solutions sous peine de risquer l'émeute. La première solution proposée par les élus est une aide aux négociants pour qu'ils puissent revendre moins cher la farine qu'ils achètent. Cette solution ne pouvait tenir vu l'évolution des prix et une autre pratique est mise en place : la distribution aux pauvres de bons de réduction (la municipalité devant payer aux boulangers la différence entre le prix réel et le prix du bon). Cette solution restera en place jusqu'à l'instauration du maximum. La municipalité la fera valoir comme preuve de son côté "patriotique" auprès de Jeanbon Saint-André qui arrive en mars à Montauban comme représentant en mission.

Mais la décision municipale de diffuser des bons va interférer avec une victoire populaire sur un autre terrain. En effet, le 14 février les ouvriers avaient obtenu une augmentation de 60% des salaires par rapport au taux de 1790, et avec les bons de réduction certains patrons en profitent pour revenir en arrière, prétextant que le décalage entre salaire et prix du pain se comblait maintenant par les bons. C'était faire semblant d'oublier que les bons étaient surtout destinés aux misérables (ils occupaient presque à eux seuls une rue de Villenouvelle) aux mendiants, aux travailleurs occasionnels à tous ceux qui ne pouvaient bénéficier de l'augmentation d'un salaire qu'ils n'avaient pas.

Dans ce contexte, sous la pression populaire, intervient la décision nationale du maximum du prix du blé. Cette fois le débat sur l'économie dirigée devient un débat national.

La décision est prise le 4 mai 1793 et appliquée à Montauban le 28 juin 1793. La municipalité fait redescendre le prix du pain de 30%. Avant et après la décision nationale, le comité (devenu entretemps comité de salut public) ne cesse d'agir pour aboutir à son objectif incontournable : du pain pour tous.

Seulement l'obtention du maximum se révèle vite un piège et prouve à la fois les volontés des modérés de contourner le principe sans-culotte (tout être humain a droit à un minimum vital) et les difficultés des sans-culottes à faire vivre leur principe. Suivons comme toujours les événements.

Le maximum est départemental et en conséquence les différences entre les taux retenus à Montauban et ailleurs va poser problème. Par exemple, les sans-culottes de la ville vont se plaindre constamment de la mauvaise volonté de l'administration de la Haute-Garonne qui en fixant un maximum plus haut que dans le Lot attire tous les blés de la région. Comment n'a-t-on pas pu prévoir les conséquences de cette disparité de situations ?

La raison du choix du maximum départemental se tenait : les différences entre les prix du transport venant des différences entre les lieux de production, empêchaient un prix unique dans le pays.

Conséquence la plus directe : les départements les plus sans-culottes c'est à dire ceux où la

pression populaire faisait vraiment appliquer le maximum (donc des pris bas) sont les plus désavantagés (car le blé va vers les prix hauts) !

Voilà comment une revendication obtenue par les sans-culottes se retourna contre eux. D'autant que la diversité se trouva aussi à l'intérieur des départements. Les sans-culottes de Montauban durent se battre pour que l'administration du Lot décide du maximum et ensuite pour qu'elle le fasse appliquer partout. Dans les communes limitrophes de Montauban le maximum n'étant guère appliqué, on vit un étrange commerce : pour vendre du blé les affaires se faisaient à l'extérieur, par contre pour acheter du pain les affaires se faisaient à l'intérieur de la ville. Un pain acheté à Montauban pouvait facilement se revendre 15% plus cher dans la commune à côté si bien que la municipalité dut interdire la vente du pain aux gens extérieurs à la commune.

Une telle loi ne pouvait durer et ne dura pas. D'un côté le comité, refusant les problèmes inhérents à la loi, et ne retenant que ses bienfaits pour le peuple, continuait d'agir pour son application, mais de l'autre les municipaux ne pouvaient plus continuer de gérer une telle situation.

Avec l'arrivée de la nouvelle récolte, ils cherchèrent fin juillet à obtenir la caution de la société ou du comité pour faire reporter l'application du maximum mais ne pouvant l'obtenir, ils prirent seuls la responsabilité de cette déclaration :

"Placés depuis longtemps entre la rareté des denrées et les besoins toujours renaissants du peuple, ils (vos administrateurs) ont cru que la loi sur le maximum pour le prix des grains allait mettre fin à leurs inquiétudes et aux abus ; mais, vous le savez, Citoyens, cette mesure, que nous avons d'abord adoptée comme un bienfait, loin de remédier au mal, l'a augmenté d'une manière effrayante. Vous connaissez les causes qui ont produit cet inconvénient : plusieurs départements ont négligé d'exécuter la loi. Dès lors, l'exportation des grains a été interrompue, et la disette a menacé les villes et les cantons qui ne s'approvisionnaient que par la libre circulation. »

La volonté de convaincre les citoyens du nécessaire abandon de la loi se trouve encore dans cette confiance :

"Vous le dirons-nous Citoyens ? Depuis que le maximum a été établi dans la ville de Montauban les marchés n'ont été pourvus qu'à l'aide de la modique provision de grains qui appartenait à la Nation et cette source de prospérité momentanée dont il a fallu intercepter le cours, est prête à tarir..."

En conséquence le maximum du blé est provisoirement abandonné à Montauban. Par l'importance des documents qui existent, par la dimension de la question, le dossier pourrait encore s'approfondir mais le sujet central du livre n'est pas l'économie de la révolution mais la connaissance des sans-culottes. Donc en conclusion de ce dossier je retiendrai :

- les sans-culottes cherchent par le politique à résoudre un problème économique : par le politique c'est-à-dire par une pression sur la municipalité ou par l'usage d'une loi de la Convention.

- les sans-culottes représentent une force offensive, réelle, solide que le politique (ici la municipalité) ne traite pas comme un peuple d'électeurs mais comme un peuple responsable à convaincre et dont il ne faut surtout pas se couper.

Ce dossier témoigne de la cohérence de l'action du comité. Actifs sur le terrain économique, les dirigeants du comité comprennent vite le besoin d'une force militaire.

Le 2 avril, une décision est prise en ce sens, au comité. Elle prouve encore que

Bonhomme, Dély et leurs amis agissent, à la fois, en fonction des nécessités de la ville, et des orientations nationales. Encore une fois la présence de Jeanbon Saint André dans la ville n'est sans doute pas étrangère à cette décision précoce. Dans la deuxième partie, une étude sera faite sur le sujet qui montrera comment on peut comprendre l'articulation entre les actions locales des sans-culottes, et leur constitution en force nationale. Si déjà en moins de 30 pages je reviens souvent sur ce thème c'est parce que je sais très bien qu'une opinion largement répandue voudrait faire des sans-culottes parisiens les modèles d'une sans-culotterie nationale impossible. Par exemple j'apprécie le travail de Mazauric, sur lequel je reviendrai pour lui donner raison sur une autre question, mais ici je trouve à l'inverse, que la formulation suivante est prématurée par rapport aux connaissances des sans-culottes français, après, il est vrai, 20 lignes d'évocation des sans-culottes de province :

« Ne nous y trompons cependant pas : c'est seulement à Paris que le mouvement populaire urbain a pu se donner un véritable comportement politique autonome, durable et de grande portée nationale. Paris a une avance considérable dans la voie de la Révolution. En province, les couches populaires, homologues de celles que, depuis 1791, on désigne du terme de "sans-culottes" à Paris, n'ont pas eu souvent accès à l'autonomie du comportement politique. Les élites locales de la boutique et de l'atelier, le patron, le marchand organisateur du travail, exercent une influence idéologique et politique permanente; les pauvres sont généralement la force d'appoint du radicalisme politique..."

Je conçois que pour une part ma présentation de Bonhomme et de Dély "élites locales de la boutique" est une confirmation de l'opinion de Mazauric si on pose comme principe que le mouvement sans-culottes est d'abord une sociologie (et encore, je me méfie du mot pauvre !). Pour le moment nous cherchons à mesurer l'action réelle des révolutionnaires montalbanais et, plus tard - données sociologiques, politiques, et culturelles confrontées - nous pourrions non pas définir le degré de "révolutionnarité" des sans-culottes de Montauban par rapport à ceux de Paris mais leur type d'intervention dans le mouvement révolutionnaire général.

Le dossier militaire faisant l'objet d'une étude séparée en deuxième partie (armée révolutionnaire) je ne mentionne ici que cette déclaration du registre du comité :

"A la demande d'un membre du comité il faut mettre en application un arrêté de la Convention au sujet des mesures à prendre contre les ennemis de la chose publique. Après avoir mûrement réfléchi il délibère qu'il est indispensable de former 4 compagnies du centre et que les individus qui les composent seraient pris exclusivement parmi les sans-culottes."

Notons cette expression : "la chose publique". Dans la tête du sans-culotte elle s'oppose aux égoïsmes ; et celle-ci : "en application d'un arrêté de la Convention" qui montre que seules les circonstances et l'orientation nationale poussent au renforcement du pouvoir du comité ; et enfin : "après avoir mûrement réfléchi" prouvant l'esprit d'initiative des membres du comité qui agissent à la fois en conformité avec la loi et en conformité avec leurs idées.

Le dernier dossier sera celui de la victoire sur le fédéralisme, menant à la chute de Bonhomme et Dély.

Cette crise de juin et juillet 1793 suit le soulèvement parisien du 30 mai et du 2 juin qui porta un coup aux Girondins. Pour Montauban elle s'inscrit dans un affrontement sans précédent entre les autortés départementales et le comité. Ce dernier écrit à Jeanbon

Saint-André le 26 mai : "Nous venons d'être informé que le département cherche les moyens de mettre en état d'arrestation 6 membres du comité dont Bonhomme, Derey, Pichon, Gautier."

Cette lettre exprime bien le bras de fer que se livre, dans le pays, girondins et montagnards. Dans le département du Lot les administrateurs dont le montalbanais Combes-Dounous sont accusés de modérantisme et les administrateurs accusent le comité de vouloir accaparer tout le pouvoir. Cette lettre du comité pourrait se réduire à une exagération habituelle des révolutionnaires criant au loup pour être loups eux-mêmes. Malheureusement les événements vont leur donner partiellement raison.

Début juin tout reste calme dans la ville mais la raison en est simple : personne n'ose réagir vraiment devant l'ampleur des événements parisiens. Des députés de la Convention (ceux qui la dirigeaient en septembre 1792) en sont exclus. La Convention a connu plusieurs secousses dont la plus importante fut la décision de guillotiner Louis 16. Il y eut aussi cette guerre déclarée à des pays étrangers et qui tournait mal en mai 1793. Donc l'évolution fut si rapide que même des députés girondins qui votèrent la mort du roi se firent écarter des bancs de la Convention. Ce phénomène ne pouvait que frapper le légalisme de la société populaire de Montauban qui vénérât la Convention comme représentation nationale du peuple.

Aussi le 12 juin elle envoya à la Convention une adresse mi-figue mi-raisin :

"Le décret qui met en arrestation 32 de vos collègues a excité un sentiment de surprise et douleur dans nos âmes. Les 32 mandataires perfides ou du moins soupçonnés de l'être, n'est-ce pas là un trop juste sujet d'étonnement et de deuil ?"

Le comité au contraire écrit dès le 12 juin à la société de Toulouse pour lui manifester sa joie devant la mise en accusation des fédéralistes, et le 16 juin à Jeanbon Saint-André pour lui dire :

"...une grande mesure est encore indispensable, sans elle toutes (ou presque) les contrées méridionales seront agitées : le remplacement sinon général du moins partiel dans les administrations... (concernant Cahors). Ces administrateurs, 2 ou 3 jeunes têtes volcaniques, se sont emparés de l'esprit populaire à Cahors ou par un raffinement d'intrigues ils ont établi le mode de langage vulgaire [le patois] dans les motions pour illusionner avec plus de fausseté les francs sans-culottes de la ville et ceux de la campagne circonvoisine."

La ville en était là, sentant le tournant grave du moment mais n'osant s'engager publiquement dans une voie. La contre-attaque va venir d'éléments de la municipalité qui, comme à Cahors, proposent aux citoyens de se prononcer sur l'évènement, en assemblée primaire. Une telle assemblée signifie le rassemblement de tous les électeurs par-dessus la société populaire et par-dessus le comité. Visiblement le pouvoir montagnard s'appuie sur la minorité agissante et les girondins mis sur la touche essaient de s'appuyer sur une éventuelle majorité électorale. Donc, l'heure h du jour j est arrivée, et dans la salle où les Montalbanais s'observent, les organisateurs de la réunion n'osent pas la lancer. Finalement Gautier prend la parole et va orienter l'assemblée dans le sens voulu par le comité.

A la suite de cette réunion, les événements se durcirent. En représailles, la municipalité, et surtout son procureur Estève, décida de ne plus payer les gardes des compagnies du centre. Il fallut aussitôt une nouvelle lettre à Jeanbon Saint-André, puis une demande de destitution de Combes-Dounous. Et avec l'arrivée de juillet, le ton continua de monter encore entre municipaux et membres du comité. Ces événements racontés par Rousset laissent à penser que d'un côté, il y a la municipalité ne faisant que son devoir, et de

l'autre le comité ne faisant que des abus de pouvoir.

La nature de l'enjeu du moment n'est pas seulement : qui va avoir le pouvoir ? mais qui va avoir quel pouvoir ? pour faire quoi ? Daniel Ligou a bien décrit la municipalité de bourgeois millionnaires et profondément démocrates de la ville de Montauban. Au moment du dossier sur le pain, il aurait peut-être fallu montrer les problèmes posés par la présence importante de négociants dans cette municipalité. De l'autre côté, j'ai parlé "de la carrière politique de Bonhomme et Dély" et en employant le terme de carrière j'ai voulu montrer son côté dérisoire appliqué à ces hommes là. L'affrontement de juillet n'est donc pas qu'un épisode sur la longue route vers la dictature du comité mais le moment d'un choix politique au sens plein du terme. Le choix de formes d'organisations politiques, le choix du personnel politique, le choix d'une orientation sociale, le choix du combat ouvert contre l'ennemi. Mais le choix de qui ? La contradiction est-elle vraiment entre une minorité agissante sans-culotte et une majorité populaire girondine ?

Le 21 juillet et la semaine qui suivit tout un faisceau d'événements convergèrent sur la ville et aboutirent à un dénouement. Treilhard et Mathieu, représentants en mission font de Montauban la plaque tournante de la lutte anti-fédéraliste. La ville devient un pivot central pour s'opposer à la force bordelaise girondine annoncée. En 1790 la force bordelaise était une force libératrice et 3 ans plus tard les sans-culottes l'attendent comme une force conservatrice !

Ce jour là le comité est conduit à prendre cette décision :

"Depuis quelques jours il a été fait état à la société populaire de Montauban de graves accusations contre des membres du comité. Il s'agit de Dély, Bonhomme, Soulié, Daumont, Pichon. Le temps que l'affaire s'éclaircisse ils ne participeront plus aux délibérations : il faut qu'ils se justifient de la manière la plus formelle et la plus éclatante."

L'objectif évoqué dans la lettre du 26 mai était atteint, en partie. Les modérés venaient d'avoir la peau de Bonhomme et Dély mais nous savons qu'ils auraient aussi voulu avoir celle de Gautier et Derey. Ces deux derniers formaient une autre sorte de sans-culotte et les attaquer, était une autre affaire. Installés au comité par la volonté de Jeanbon Saint-André on ne pouvait les chasser sur des accusations comme celles qui frappèrent Bonhomme et Dély. Mais au fait de quoi étaient-ils accusés ?

Dans notre monde qui a changé, des choses sont restées pareilles à elles-mêmes et en cherchant bien vous pourriez trouver tout seul le motif de leur mise à l'écart. Pour vous mettre sur la piste, indiquons qu'il y a affaire d'argent. Non, vous n'y êtes pas exactement ! Bonhomme et Dély n'ont rien volé dans les caisses de l'Etat.

Alors ? Deuxième indice beaucoup de prisonniers furent libérés le 8 juillet, par la municipalité au grand scandale des démocrates et donc de Bonhomme et Dély. Vous y êtes cette fois, ils furent accusés par des prisonniers d'avoir reçu de l'argent en échange de faveurs permettant leur libération. Cette rumeur a envahi la ville et le comité dut se résoudre à la déclaration ci-dessus.

Les fédéralistes furent battus en même temps que Bonhomme et Dély qui menèrent le comité, de la poussière au pouvoir. L'histoire est souvent faite de tels équilibres. Pour frapper à droite, on frappe aussi à gauche.

Gautier, Un fonctionnaire de la Révolution ?

J'ai eu beaucoup de mal à repérer Gautier au milieu de sa grande famille. Pour les curieux j'avouerai que j'ai pensé longtemps qu'il ouvrirait ce livre car, c'est son nom, entendu un soir de 1976 sur la Place Nationale qui me fit me lancer, des années plus tard, dans ce travail.

Si les cas de Bonhomme et Dély ne vous ont pas convaincu de la validité du voyage dans le comité de Montauban, ne désespérez pas, avec Gautier il y a aussi matière à apprendre !

C'est lui qui assura le plus de présidences au comité. Cerner le personnage devrait nous permettre de saisir les rapports entre "l'élite de la boutique" et les bourgeois montagnards. Comme Bonhomme et Dély il est présent dans la vie politique montalbanaise avant 1793, et même avant les débuts de la Révolution. On le trouve lui aussi membre d'une société vers 1780, rédacteur des cahiers de doléances en 1789, participant du côté révolutionnaire aux événements du 10 Mai 1790, négociateur au moment de la constitution de la société populaire, deuxième président en Novembre 1790 de cette société, élu juge de paix en 1791.

Cet aperçu fait apparaître l'ampleur du personnage mais pas son âge. Il est né en 1735 et se retrouve donc beaucoup plus âgé que ses deux compagnons, Bonhomme et Dély. On n'est plus dans la trentaine mais plutôt dans l'approche de la soixantaine. Après l'âge l'autre grande différence avec les sans-culottes du chapitre un est son appartenance au monde de la petite bourgeoisie.

Ce fait pourrait confirmer l'analyse de Mazauric concernant les rapports de domination qui auraient existé dans les sans-culottes provinciales entre bourgeois dominants et gens du peuple dominés. Au moment voulu, il sera discuté de la question, mais auparavant continuons nos investigations autour de ce bourgeois.

Sa caractéristique majeure est son attachement à sa ville. Ce qu'il dit de Toulouse dans une lettre à Jeanbon Saint-André est plein d'enseignements :

"Toulouse est et sera une ville comme elle a toujours été, une ville qui attend sans cesse que le parti le plus fort se montre, pour se joindre à lui, une ville qui amoncelle dans son sein tous les aristocrates du département et des départements voisins. Sa société populaire est de la plus grande faiblesse, son comité de surveillance n'a presque pas d'existence."

Cette description qui se trouve dans la lettre du 16 juin, déjà mentionnée, montre que pour les sans-culottes montalbanais la ville phare de la Révolution méridionale c'est leur ville, au moins pour tout le Sud-Ouest. Ils se comportent en conséquence : se montrant sérieux, travailleurs, mobilisés, et pleins des idéaux de la sans-culotterie.

Pour chaque sans-culotte, qui s'engage dans l'action, qui prend des responsabilités, je me pose chaque fois cette question : mais qu'allait-il faire dans cette galère ? Comment des hommes formés uniquement par l'Ancien Régime ont-ils pu inventer une action si neuve qu'elle soulève encore aujourd'hui les débats les plus décisifs ? Ceux qui ne veulent voir dans ces hommes que l'expression de la bestialité humaine, ceux qui ne les imaginent qu'attachés à leurs petits intérêts personnels (même Gautier n'a que de petits intérêts), ceux qui ne les réduisent qu'à des marionnettes Robespierriennes ou Dantonistes, ceux qui n'ont de l'homme que la vision étriquée de leur propre égoïsme, ceux enfin qui enterrent tous les hommes au nom des idées, tous ceux-là pourront se refaire une santé à la lecture de la petite biographie suivante.

Alors, qui était Jean Antoine François Gautier?

En 1822 fermant ses yeux pour la dernière fois à l'âge de 87 ans il pouvait se dire: "né sous un Bourbon, je meurs sous un Bourbon.". Pensant cela c'est surtout le petit mot sous qui devait le faire enrager car si un temps des individus purent se plaindre d'avoir vécu sous Gautier, rien et j'insiste là-dessus, rien n'est comparable entre royauté et république.

Le Bourbon qui le vit naître : Louis 15 le bien aimé. En cette année 1735 papa Gautier n'était pas des plus pauvres. Il avait 30 ans et maman Gautier en avait seulement 18. Ce fils aîné dut attendre 12 ans avant de voir venir sa sœur Marguerite, ce qui nous mène déjà à 1742. Connaître toute l'enfance de ce fils là fut au-dessus de mes forces ce qui me conduisit rapidement à son âge adulte. Papa Gautier était secrétaire greffier de la maréchaussée (notre ancienne gendarmerie) et il ne désespérait pas de voir son fils prendre sa suite. Cette fonction avait des avantages : la proximité par rapport au domicile de Gautier, le moyen de côtoyer les personnalités de la ville, et ainsi la possibilité de promotion sociale.

L'objectif de Gautier père fut mis en cause par les prétentions du lieutenant de la maréchaussée de Cahors qui ne l'entendait pas de cette oreille. A la retraite de Gautier père, son poste devait réintégrer sa ville de Cahors où il aurait dû toujours rester. Il fallut donc plaider, faire intervenir les uns et les autres. Dans cette bataille administrative le cadurcien sembla l'emporter mais en cette époque pleine d'imprévus, Savol, le gendarme audacieux se trouva fort surpris un matin de recevoir une convocation pour Montauban. Obligé de se rendre dans la ville de son adversaire, il dut y rester 17 jours à subir un interrogatoire pour des délits dont il ne connaissait pas la teneur. Savol était d'autant plus mécontent qu'il s'aperçut que le secrétaire de D'Esparbès (rien de moins que l'Intendant en personne) n'était autre que le jeune Gautier qu'il combattait.

Sans pouvoir vous dire à quel moment précis Gautier devint secrétaire greffier de la maréchaussée, je dirai simplement que de 1770 à 1789 il hanta les couloirs administratifs et finit par prendre la place de son père. Fier des contacts qu'il devait avoir ainsi avec la noble société il aurait pu en devenir un défenseur talentueux. Ceci est d'autant plus vrai que le papa prévoyant avait fini par trouver le parti prometteur pour son fils : la fille d'un ancien procureur.

Quand on sait qu'il trouva le même un parti encore plus prometteur pour la fille Marguerite (un président de la cour des aides : Joseph Duval de Varaire) on en déduit que rien ne peut être reproché à ce père en or. En matière de haute société montalbanaise on ne pouvait faire guère mieux quand on était fils de greffier même en chef.

Seulement voilà, Gautier eut une fille avec Elisabeth Gondalma en 1774 et qui se prénomma Catherine comme il se devait (prénom de la grand-mère paternelle) mais ensuite une rupture se produisit dans le couple. Ne faisons pas dire à cet événement plus qu'il ne peut dire d'autant que rien n'en indique les raisons.

Je vais tout de même m'arrêter sur le sujet car cette séparation se termina par un divorce, et quand on sait que Bonhomme divorça également en l'an 2 on peut penser que les mauvaises langues durent jaser...mais ne firent pas l'histoire.

D'abord sur la légalisation du divorce en 1793 : en prenant l'Etat Civil de Montauban de 1793 et de l'an 2 j'y découvris la mention divorce, en conséquence j'ai voulu mesurer l'impact de ce phénomène. J'ai trouvé que pour la période Mars 1793-Nivôse an 2, il y eut 7% de divorces par rapport au nombre de mariages, et pour la période suivante Pluviôse-Fructidor, il y en eut 5,4%. Ces chiffres sont faibles par rapport à une ville comme Paris et faibles par rapport à l'arrière qui était ainsi légalisé. L'exemple de Gautier est clair de ce

point de vue : ce n'est pas la période révolutionnaire qui l'a "dépravé" puisqu'il vivait séparé bien avant. Ensuite il pouvait être utile d'étudier quelles personnes purent divorcer.

J'avoue avoir été étonné. D'abord la loi profita un peu plus aux femmes qu'aux hommes. Sur 24 divorces de la période Pluviôse-Fructidor an 2, 13 se firent à la demande de femmes. Ensuite concernant les niveaux sociaux : s'ils sont difficiles à déterminer pour les femmes ; dans l'ensemble avec les renseignements concernant les hommes l'échantillon est assez représentatif de toute la société de l'époque, avec un petit avantage aux gens du peuple.

Politiquement, à part les deux personnalités sans-culottes on trouve aussi un administrateur du département François Izarn. Dans 5 cas, les femmes demandant le divorce furent accompagnées par des sans-culottes notoires : Gallian, Rémusat et Gautier neveu.

Gautier ne divorce pas par rejet du mariage puisqu'aussitôt après il se remarie. Ses registres d'imposition font apparaître qu'il versait à sa femme une pension alimentaire pour sa fille Catherine et qu'après son divorce il lui rendit sa dot. Son remariage lui coûta donc 7000 L et son salaire n'étant que d'environ 1000 L par an peut-être 1500 L, s'il avait fait fi de la morale il aurait pu économiser beaucoup. Ainsi sa jeune femme, fille de perruquier qui ne se remariera pas après le décès de Gautier n'aurait peut-être pas fini misérable, vivant des secours publics.

C'est sans nul doute dans le monde de la haute bourgeoisie ou de la haute noblesse que devait se combiner les mariages les moins sentimentaux, réduits à des arrangements financiers par-dessus les personnes concernées.

Avez-vous noté qu'il se maria avec une fille de perruquier ? Peut-être Gautier avait-il la culture de sa classe bourgeoise, peut-être en avait-il les manières et par un certain côté les ambitions, mais avouez qu'un tel remariage n'était pas la route idéale pour faire reconnaître son rang !

Et de quoi vivait ce déclassé ?

Fonctionnaire de l'Etat il était, et fonctionnaire il allait rester, preuve pour certains de cette fameuse continuité entre l'Etat monarchique et l'Etat révolutionnaire fossilisé par Napoléon. Leurs idées se tiennent et méritent sérieusement le débat. Pour eux, en 1789, la féodalité était déjà abattue, et certains industriels montalbanais ne devaient pas penser le contraire, eux qui avaient pour coutume d'ignorer la loi (voir chapitre 5); culturellement rien de neuf ne pouvait surgir entre 1789 et 1799 alors qu'auparavant parurent des ouvrages considérables, et enfin l'Etat monarchique au centre du pays ne fit que s'imposer davantage provoquant en 1788 ou en 1793 ou en 1800 les mêmes effets car vous n'allez pas en douter : l'Etat c'est l'Etat !

Le cas de Gautier, dans sa continuité, est un bon moyen pour mener ce débat, aussi, tout en cherchant à l'inscrire dans la société de son temps ne perdons pas de vue le sens de l'histoire. De la maréchaussée, il passa à la justice. L'institution des juges de paix fut une création originale de la révolution que mon âge ne me permit pas de connaître mais qui marqua les pratiques françaises pendant 150 ans. Seulement, réussir à obtenir le salaire de juge de paix n'était pas simple et aussi bien l'Etat de 1791 que celui de 1794 apparaissent mauvais payeurs. Au détour d'un document de notaire, on découvre qu'il occupa aussi des charges dans une autre administration nouvelle : l'enregistrement (la poste). Enfin dernière ressource: en tant que membre du comité, à partir d'Octobre 1793 il put avoir une indemnité (mais rapidement tout cumul fut impossible). La société populaire garda toujours un œil vigilant sur tous les militants sans-culottes se casant dans

des services de l'Etat et pouvant y gagner de l'argent. Si bien qu'après la révolution ceux qui étaient riches, l'étaient encore, et ceux qui ne l'étaient pas, ne l'étaient pas davantage ! Dans la propre famille de Gautier, en l'an 3, son cousin plus riche put acheter une maison 16.000 L alors que lui recevait d'un héritage de sa femme seulement 600 L (une brève étude des disparités de fortune permettra de mieux cerner la question).

J'ai dit de Gautier qu'il était un déclassé et je crois que c'est important pour saisir son rôle pendant la révolution. Il abandonna tout objectif de promotion sociale, il se lia au contraire avec le peuple et "se perdit" à ses côtés. Il avait dans sa famille une branche plus riche que lui, de la corporation des maîtres orfèvres et qui se distingua aussi comme révolutionnaire. Mais sa signature n'est apposée qu'à côté de celle de l'un d'entre eux : le plus pauvre de tous ses cousins, et c'est à la naissance de son fils en 1804.

Notre Gautier avait pourtant toutes les raisons politiques d'être en relation amicale avec Gautier de la marine par exemple, et peut-être l'était-il, pourtant on sent une coupure nette entre les deux hommes.

Gautier de la marine est le premier Gautier que j'ai trouvé sur les documents d'archives car il fut greffier de l'Hôtel de Ville avant de se faire embaucher, sans doute par l'intermédiaire de Jeanbon Saint André dans les services du ministère de la marine. Il occupa des responsabilités à la société populaire et fit même de la prison pour ses idées avancées (au lendemain de Thermidor).

De son côté Gautier de la maréchaussée ne put et peut-être ne voulut jamais être élu municipal. Il aurait, dit-on, voulu être député à la Convention mais Jeanbon Saint-André l'aurait écarté à ce moment là, de la société populaire. C'est l'explication de ceux qui le décrivent en ces termes : "dévoré d'une ambition démesurée et d'un désir de vengeance incommensurable, autrefois (avant 1793) ennemi de Jeanbon Saint-André et d'ailleurs Jeanbon Saint-André continuait de se méfier de lui...". Pourtant en 1793 c'est lui qui l'installe au Comité !

Pour avancer dans la découverte du Gautier révolutionnaire venons-en à ses paroles, ses écrits et surtout ses actes.

Dans le registre de la société populaire on trouve le texte de son discours de Novembre 1790, et il peut nous aider à faire le point sur ce personnage à l'aube de la première république. D'abord, trait frappant, si la transcription du discours correspond à ses propos on peut noter qu'il n'était guère orateur. Bosquet qui a laissé des documents et notes personnelles passionnantes nous l'indique d'ailleurs nettement au sujet d'un autre discours de 1792 :

"Le 13 Mai 1792 le juge de Paix prend la place de Sartres et lut un discours de 5 à 6 pages et qui ne fut guère entendu. Il ressemblait à un sermon car il y était question de Jésus-Christ et personne n'en demanda l'impression."

S'exprimant par de longues phrases, Gautier affiche une grande culture et concernant les idées voici quelques aperçus du discours :

"C'est avec la même simplicité frères et amis que je vous offrirai l'hommage de mon dévouement absolu aux principes de la société, dont j'ai l'honneur d'être membre. Je ne puis avoir d'autre mérite auprès d'elle que mon civisme qui n'est pas équivoque, mon ardeur pour l'accomplissement de notre heureuse constitution et l'amour de la liberté qui embrasse mon âme. C'est cet amour n'en doutons pas mes chers concitoyens, c'est cet amour s'il enflamme tous les cœurs, s'il est constant, inaltérable, s'il est soumis à l'influence des lois, qui fera jaillir du sein de l'anarchie et du désordre inévitables dans une grande révolution, qui fera éclore du délire même et des fureurs du fanatisme, le véritable

esprit de la morale chrétienne : le respect du culte national, la concorde, la paix, la justice, qui peuvent seuls accélérer l'époque de la félicité publique...."

D'une part, vous constatez son faible sens "médiatique" et, de l'autre, vous ne comprenez guère ses allusions religieuses. Comme tout discours, il a besoin d'être placé dans un contexte. Ici il s'agit du discours d'arrivée au poste de président de la société où il se charge surtout de faire l'éloge de son prédécesseur qui était un prêtre, soin que les protestants avaient pris pour déjouer les critiques qui voulaient, comme en Mai 1790, transformer le débat politique en débat religieux. Je vais maintenant ajouter deux citations complétant ce que je viens d'écrire :

"Je suis plus sensible qu'éloquent, plus patriote qu'orateur. Si je n'avais considéré que mon aptitude et la faiblesse de mes talents j'aurais invité avec insistance l'honorable assemblée à porter ses regards sur une foule d'autres citoyens plus susceptibles que moi de remplir avec distinction la place éminente à laquelle vous m'avez élevé.»

Et plus loin :

« Il était contraire à l'essence d'un Dieu souverainement grand, souverainement juste d'être le protecteur d'une partie du genre humain et le tyran de l'autre...[Le père Ginestet vous] a démontré que les clameurs, les déclamations qu'enfantent [la constitution civile du clergé] étaient une suite nécessaire de la diversité des intérêts. Dans une cité où la noblesse acquise, la magistrature, la finance et le clergé accédèrent à une domination absolue et où ces différentes classes de citoyens étaient tout et le peuple rien, de quelque enveloppe que se couvre les ennemis de notre régénération et de notre bonheur, c'est la soif des richesses, c'est l'orgueil des distinctions qui sont les uniques mobiles de leurs coupables intrigues, et des pièges qu'ils ne cessent de tendre à la crédulité de la faiblesse humaine... Le divin législateur n'a pas distingué dans sa profonde sagesse l'homme riche de l'homme pauvre. Le palais de l'opulence et les chaumières de la pauvreté sont égaux devant la loi. »

S'agissait-il déjà de cette sainte égalité, divinité sans-culotte bien connue? Ce discours datant de 1790 nous interroge.

Puis l'année 1793 arrive. Les péripéties autour des dossiers du pain et du fédéralisme n'étaient qu'enfantillages par rapport à l'œuvre que les sans-culottes allaient pouvoir accomplir de l'été 1793 à l'été 1794. La devise sera nette : SALUT ET FRATERNITE.

Le discours précédent pouvait vous faire sourire mais un peu de réalisme je vous prie ! Pensez à l'allure où vieillissent les discours politiques d'aujourd'hui !

À parler de la langue notons que s'ils n'étaient pas soucieux d'éliminer le franglais, ils avaient l'ambition de réformer la langue française. En cette époque où les armées étaient aux frontières, où le pain n'était pas toujours sur la table, vous conviendrez qu'il fallait pousser loin le souci de la révolution pour s'occuper même du vouvoiement.

Je ne sais pas si la loi du 11 Brumaire, ayant trait à ce sujet, était attendue avec impatience par les Montal-banais, mais pour le plaisir de l'anecdote voici comment elle fut accueillie. Le citoyen Bernardy proposa à la société populaire un quatrain sur le sujet et il fut favorablement accueilli si bien que l'on décida de l'afficher dans le siège de la société. Ce Bernardy intellectuel de gauche était inévitablement un curé. La déchristianisation en fit un instituteur mais après la révolution, il put réussir à recycler ses idées pour plaire aux nouvelles autorités. Il travailla en 1793 et 1794 aux côtés du Tout-Montauban-Sans-

Culotte j'ai nommé : François Pastoret, qu'avec un peu de patience et de courage vous le rencontrerez au chapitre 4.

Pour en rester à ce soir de Brumaire qui rendit le *Tu* obligatoire, même et surtout dans les documents publics, notons les inquiétudes de quelques réalistes. Ils signifièrent d'abord ce que tout le monde savait : la société est divisée en deux : les hommes et les femmes. Si l'expression citoyenne était compréhensible dans le sein de la société populaire, le tutoiement, brisant les vieilles et glorieuses traditions de la galanterie française, allait provoquer de vives oppositions dans la rue. Mais laissons là un sujet que le sérieux de ce travail ne me permet pas de traiter davantage.

Se disant *Tu* et se disant surtout *où va la France ?*, le sans-culotte montalbanais se réjouissait en ce même mois de Brumaire de la mise en place du gouvernement révolutionnaire. Cinq mois après, le gouvernement allait enfin se livrer aux épurations qu'en Juin Gautier et ses amis avaient demandées avec force.

Ils avaient même réagi contre les articles additionnels visant à limiter les effets de la fameuse loi du 17 septembre 1793 contre les suspects :

"Considérant que les articles additionnels de la loi du 17 septembre paraissent mettre des entraves au zèle révolutionnaire des comités de surveillance et les chargent d'une responsabilité qui peut devenir nuisible aux progrès de la Révolution,

Que les actes multiples de fédéralisme et de rébellion aux lois de la Convention exercés par le département du Lot mériteraient répression ainsi que les agitateurs qui ont concouru aux vues des membres de cette administration....,

[cette réclamation] a l'effet de solliciter le report ou l'amendement des articles additionnels de la loi qui dénoncent formellement l'administration du département du Lot pour avoir manifestement pratiqué les principes du girondisme et du fédéralisme."

Faire la leçon à la Convention de loin, par une adresse réclamant plus de sévérité, peut paraître assez ridicule si on ne sait pas que Bonhomme fut envoyé à la Convention et au Comité de salut public parisien pour y plaider la cause des sans-culottes montalbanais. Et quelle cause pouvait mériter un tel déplacement ?

La Révolution, en long en large et en travers, et plus précisément la destitution d'un représentant en mission trop modéré pour Gautier.

Tout commença par un décret de Baudot, (représentant en mission à la suite de Jeanbon Saint André) que Taillefer autre représentant en mission trouva trop favorable aux sans-culottes montalbanais. Ce décret donnait en fait un très large pouvoir au comité non seulement sur la ville de Montauban, non seulement sur le district mais aussi sur tout le département !

C'était, là aussi, une vieille ambition des révolutionnaires de la cité. Taillefer qui succéda à Baudot publia le décret suivant :

"Considérant que l'attribution qui a été donnée au comité de surveillance de Montauban sur toute l'étendue du département quoique faite sur de bons motifs ne pourrait qu'occasionner un conflit entre les différents comités de surveillance, ce qui dans certaines circonstances entraverait les opérations des révolutionnaires au lieu de les accélérer malgré qu'il ne puisse exister entre les comités de surveillance qu'une rivalité de patriotisme.-"

Le conflit était inévitable entre le comité et le représentant en mission.

Sans donner à la société populaire les véritables raisons de la mission de Bonhomme et

Delbrel cadet, ils sont envoyés à Paris le 27 octobre 1793 pour s'expliquer, dit le registre du comité "sur la contradiction entre Taillefer et Baudot au sujet de l'affaire de Moissac" mais il est aussi écrit "pour gagner de nouveaux pouvoirs". Si Taillefer, fort de son rôle de représentant en mission avait cru pouvoir imposer sa loi sans problème, il se trompait, d'autant que les événements nationaux donnaient raison aux révolutionnaires de la cité. La tendance était à l'augmentation des pouvoirs les plus révolutionnaires.

Taillefer ne s'avoue pas battu. Le 20 Brumaire il se présente en personne à la société populaire pour s'y défendre.

Il vient d'être rappelé à Paris comme les autres représentants en mission mais il tient à expliquer sa conduite et obtient le droit de monter à la tribune. Il y reçoit l'accolade du président membre du comité et qui s'appelle Urbain Bergis. Taillefer cherche à diviser les sans-culottes en provoquant une opposition et si possible une scission entre société et comité où à l'intérieur du comité. Il accuse 4 ou 5 personnes plus extrémistes que les autres, qui entraîneraient les autres dans leurs ambitions excessives.

Comme à son habitude la société reste hésitante. Elle ne se rallie fermement à son comité que 4 jours après. Quand un absent du 20 Brumaire demande des explications le 24, il provoque ainsi un retour sur les faits. Taillefer est accusé d'avoir tenu les propos suivants à Bergis : " Tu me donnes l'accolade par devant, et tu m'assassines par derrière". Il l'aurait même provoqué en lui disant : "Si je n'étais pas représentant du peuple..."

Bergis aurait répondu : "Je t'ai dit la vérité dans la réponse que je t'ai faite lorsque tu as annoncé à la société que le comité t'avait dénoncé".

Et Taillefer a ajouté : "Tu m'as empêché de me justifier".

En conclusion il ressort que "le comité de surveillance conserve la confiance absolue de toute la sans-culotterie de la cité".

Pour revenir à la démarche de Bonhomme à Paris, notons qu'elle eut les honneurs de la première page du *Moniteur* dans le cadre d'un compte-rendu des débats de la société des Jacobins de Paris. Et voici l'extrait nous concernant :

"Massabiol explique ce qui s'est passé dans l'Aveyron. Sur 671 communes du Lot près de 600 ont partiellement trempé dans la conjuration. Il y avait 4 à 5000 rebelles. L'orateur fait ensuite l'apologie de Taillefer dénoncé par les sans-culottes de Montauban. Il termine en annonçant qu'il a reçu une mission du conseil exécutif. Il promet de se conduire en bon républicain. Une députation de Montauban dénonce Taillefer pour différents faits graves. Momoro, après avoir annoncé que la section des Cordeliers a reçu une autre dénonciation contre Taillefer, demande que la société des jacobins engage le conseil exécutif à suspendre provisoirement la mission de Massabiol. Proposition adoptée."

Après cet affrontement rapporté dans le *Moniteur* du 16 Brumaire la discussion reviendra sur le tapis à la séance du 18 quand il s'agira d'établir le compte-rendu de la réunion. Massabiol réclame contre un article où il est accusé d'avoir pris la défense d'administrateurs fédéralistes. Il atteste n'avoir défendu que Taillefer. Un membre veut que l'on change la phrase et que l'on dise qu'il a pris la défense d'un député fédéraliste. Massabiol se défend: « Face à ce qu'on avait dit en mal de Taillefer il avait voulu dire les actes de patriotisme dont il avait été témoin. » Montaut signale que pour lui : « Taillefer fut dans l'assemblée législative tantôt patriote, tantôt feuillant et que dans un moment où il crut que la Montagne était perdue, il déchira sa carte des jacobins et jura qu'il ne serait plus jacobin. Plus tard il reconnut qu'il s'était trompé ce qui ne l'empêcha pas de passer dans le marais. »

Au même moment Taillefer peut lire dans le *Moniteur* une de ses lettres où il écrit que l'on a exagéré en disant que le mouvement contre-révolutionnaire du Midi s'étendait dans les départements du Gard et de l'Hérault. Ils se sont toujours bornés à ceux de l'Ardèche et de la Lozère.

Mais quelle est cette affaire de Lozère qui finalement se trouve au centre du débat concernant Taillefer et qui masque ainsi l'objectif des Montalbanais : frapper Taillefer pour gagner des pouvoirs dans leur ville? Ce point fera l'objet d'un développement dans la deuxième partie au sujet des questions militaires. Ici pour en finir avec nos interrogations sur les pouvoirs du comité de surveillance de Montauban nous irons droit au but c'est à dire au retour victorieux de Bonhomme.

Au chapitre précédent nous avons laissé Bonhomme dans une situation grave, puisqu'il était mis en demeure de prouver son innocence mais il fut assez vite lavé de toute accusation et dès son retour au comité il eut la charge d'aller à Paris le représenter (un moyen de l'éloigner par une promotion ?).

Le bilan de son voyage sera fait le 3 Frimaire à Montauban dans le cadre d'une séance de la société.

Premier point: Paganel remplace Taillefer.

Deuxième point: l'épuration de tous les districts du Lot est décidée et Paganel confie cette tâche à Gautier.

Une victoire du comité sur toute la ligne ! Du moins telles sont les apparences, car pendant l'absence de Bonhomme, le comité eut à débattre d'une question religieuse donnant naissance à une scission.

Bref, des sans-culottes de province pouvaient se faire entendre à Paris et sur un dossier pas très fourni car l'augmentation des pouvoirs du comité de Montauban ne pouvait avoir aucune justification légale.

Une fois à Paris les Montalbanais reçoivent comme par hasard l'appui de Momoro, dirigeant avec Hébert du mouvement sans-culotte le plus dur : celui présenté un peu comme la référence.

Ce rapprochement avec Momoro établi dans le compte-rendu du *Moniteur* peut n'être que l'effet du hasard, ou la simple récupération par le parisien d'une revendication de provinciaux égarés. C'est toujours à voir.

En même temps, après le retour de Bonhomme et de Pécontal, représentant envoyé par la société, les évolutions laissent à penser que les convergences n'étaient pas accidentelles mais conscientes. Nous en reparlerons avec la déchristianisation.

Gautier aura donc été l'homme qui fit passer le comité de la vie à la domination. Engagé jusqu'au cou dans la révolution, au moment où celle-ci aboutissait au gouvernement révolutionnaire jusqu'à la Paix, il y apparaît donc comme le bourgeois qui prend le dessus sur le mouvement populaire. À l'image du pouvoir du comité de salut public qui par sa centralisation, son organisation, va petit à petit encadrer l'initiative populaire, il devient le héros local d'une révolution "organisée".

Est-il l'expression d'une contradiction entre révolution centraliste et bourgeoise d'un côté, et pouvoir populaire décentralisé, autonome et imprévisible de l'autre ?

Est-il plus simplement le fonctionnaire surtout au service d'un Etat, dont il mesure avant les autres, sa place primordiale pour sauver ce qui peut l'être dans la République

réellement en danger ?

Concernant l'hypothèse simpliste de l'ambition personnelle, je l'exclus, non pas par principe, bien sûr, mais après analyse. La vie de Gautier est pleine de portes où un ambitieux aurait pu s'engouffrer pour arriver à ses fins, et Gautier préféra pourtant les éviter toutes. Je ne veux pas faire de mauvaise psychologie (la seule d'ailleurs dont je sois capable) mais, à travers des hommes, comprendre une histoire. La seule ambition de Gautier, l'égalité des hommes.

Eléments biographiques

ANTOINE GAUTIER (greffier en chef de la maréchaussée) 1705 - 21 Septembre 1775
mariage avec CATHERINE LAXOTHE BOURGEOIS (1718- 31 Mars 1789)

premier enfant: Jean Antoine Gautier (1735-1822)

deuxième enfant: Marguerite Gautier 1742-1802/26 Fructidor an 10)

JEAN ANTOINE GAUTIER (remplacera son père comme greffier en chef de la maréchaussée)

premier mariage: 23 Février 1763 avec Mme Elisabeth Marie Gondalma . Son père était ancien procureur et avait 74 ans - divorce officiel le 21 Pluviôse an 2-mais déjà en 1790 Gautier déclare au sujet de ses revenus qu'ils sont diminués de la pension qu'il donne à sa femme et dans sa déclaration de divorce il fait remonter la séparation à 1774 (il ne peut faire mieux puisque cette année là, il y a la naissance de sa fille).

premier enfant: Antoine Gautier (1766-1772) son père n'est à ce moment là que greffier du prévôt

Deuxième enfant: Catherine Gautier (1774-13 Mai 1790) et cette fois le père est greffier de la maréchaussée mais sans doute pas encore greffier en chef.

Deuxième mariage: (8 Ventôse an 2) avec ANNE DUCHATEAU. (1769-1842, 11 octobre). Son père est maître perruquier (JOSEPH FRANCOIS DUCHATEAU) ainsi que son frère aîné Guillaume DUCHATEAU mais les deux meurent dans la misère.

un enfant: Gautier Guillaume Auguste: naissance indiquée le 20 Novembre 1803 mais il meurt en 1817 à l'âge nous dit-on de 24 ans et il était employé! Sur l'acte de naissance je note que le père est propriétaire et qu'il y a la signature de Louis Antoine Gautier ancien avoué au tribunal de commerce.

MARGUERITE GAUTIER est notée à son décès veuve en secondes noces de Joseph Duval et la déclaration est signée de ses cousins Louis Gautier marchand orfèvre et Louis Gautier propriétaire.

JEAN PIERRE GAUTIER (frère sans doute d'Antoine Gautier) marié à FRANCOISE VALETTE et qui est marchand orfèvre :

premier enfant: Louis Guillaume Gautier (1744-1829) secrétaire greffier de la municipalité pendant la révolution, commissaire de la marine et qui habite, rue de la Reine. Il est marié avec Marie Delpech. Il a un fils Jean. Il est un révolutionnaire notoire et sera même pendant 3 jours emprisonné pour ses idées au début de l'an 3.

deuxième enfant: Louis Gautier (1753-1822) il sera le successeur de son père, puisqu'il s'agit d'un maître orfèvre qui est marié avec Marguerite Cassagneau. (mariage en 1781)

Troisième enfant: Jeanne Gautier qui restera célibataire (1854-1829) habita rue de la Trésorerie.

Quatrième enfant: Louis Antoine Gautier (15-12-1755-25-09-1836) avoué du tribunal de commerce, greffier du tribunal de première instance, secrétaire administratif (on disait

commissionnaire) du comité de surveillance. Il a vécu Fg Lacapelle où il décède et qui eut un baptême catholique. Il resta aussi célibataire et semble être resté l'ami de son oncle, le greffier de la maréchaussée.

Il porta réclamation au sujet de la contribution mobilière qu'il trouve trop forte mais sa réclamation est repoussée le 1-08-1793 car célibataire.

Des femmes dans la Révolution

Si vous avez lu la liste des membres du comité de surveillance de Montauban (dans les documents) vous n'avez peut-être pas été frappés par l'absence de femmes, soit que cette absence vous ait semblé naturelle, soit qu'une présence éventuelle vous paraisse absurde.

Si vous m'avez lu vous n'avez peut-être pas été frappé par mon manque de cohérence. Maintenant, il vous saute aux yeux. Alors que tout m'autorisait à éviter ce chapitre, je m'y lance avec détermination. J'ai l'esprit à ce point tordu que quand les femmes n'apparaissent pas dans l'histoire, je les fais venir pour leur demander les raisons de leur absence. Et je découvre le besoin de recommencer mon travail ...

Au minimum, je pourrais faire surgir la question des femmes dans la Révolution, de la bouche des hommes, car, quand on transforme tout, on ne peut pas imaginer le statut quo pour la moitié du genre humain. Mais commençons par le maximum c'est à dire par les femmes intervenant elles-mêmes.

Les femmes présentes à la société populaire peuvent accéder en certaines occasions au droit de parler à la tribune. Mais attention, rien (et pas même moi) ne vous autorise à confondre la femme du cordonnier Dély avec celle du maire bourgeois de Montauban Péries-Labarthe, donc rien ne vous autorise à lire les femmes comme un groupe social homogène. Qui sont donc toutes ces femmes présentes à la société populaire ?

Question difficile. Les noms qui apparaissent sont surtout ceux des femmes de la bourgeoisie pour la période qui précède 1794 mais aussi pour la période de l'an II. Elles peuvent former 20% de l'assistance.

Voici deux interventions qu'elles firent à la tribune de la société. D'abord le 17 Frimaire an II. Une citoyenne se disant parisienne monte à la tribune pour faire part des malheurs qu'elle a éprouvés à cause de son patriotisme et qui réclame des secours. Le président et le secrétaire donnent l'accolade à cette sans-culotte et la société est d'accord pour accéder à sa demande. Ensuite, fait encore plus étrange, le 15 Germinal, Calmels annonce une intervention d'une citoyenne "sous un habit qui n'est pas de son sexe" et qui vient de l'armée.

A ces deux interventions mentionnées sur le registre durent s'en ajouter d'autres sans doute moins marquantes. Leur présence dans la salle (et non à la tribune) est par contre plus souvent évoquée et on va vite comprendre pourquoi.

La société populaire avait une salle des séances spacieuse avec depuis toujours un affrontement au sein de la société concernant le contrôle de la porte d'entrée et le fonctionnement des réunions. On avait installé des tribunes (ne pas confondre avec LA tribune) séparées du reste de la salle par une barrière où devaient se rassembler les présents non-membres de la société. Si exceptionnellement les femmes pouvaient aller s'exprimer à la tribune, quotidienne-ment elles devaient être aux tribunes des "spectateurs". Au moins en quatre occasions elles furent rappelées à l'ordre pour indiscipline : le 10 Frimaire, le 17 Frimaire, le 2 Nivôse et le 3 Ventôse.

Mais toutes les femmes devaient-elles aller dans les tribunes ? N'y avait-il pas possibilité pour des femmes d'avoir la fameuse carte de la société permettant de rester dans la salle, pour participer aux votes par exemple ?

Cette carte, vrai serpent de mer du règlement de la société, aurait dû être distribuée aux femmes qui en étaient membres c'est-à-dire celles jugées par le comite d'admission dignes d'y figurer, mais je doute que cette décision ait pu être mise en application : dans le registre des membres de la société n'y figure pas de femmes et la question évoquée le 18 Frimaire l'est encore, le 4 Nivôse.

Puis, j'ai pu découvrir l'information capitale : le 7 Ventôse on demande de surveiller les femmes indignes d'avoir la carte. Donc, mon sens logique en a déduit qu'enfin on avait distribué des cartes aux femmes. Mais entre la logique et la réalité...

Ce point sur le fonctionnement de la société peut nous mener à cette anecdote qui explique l'indiscipline. Si les femmes se refusaient à aller dans les tribunes qu'on leur avait réservées c'est tout simplement parce que la lumière y était presque nulle. L'anecdote ne serait qu'insignifiante si en même temps, grâce à une intervention de Balthazard, on ne découvrait le scandale des scandales. Des femmes avaient inventé un commerce à partir des places des tribunes. Certaines venaient de bonne heure pour occuper les lieux et revendaient ensuite leurs places à celles en retard !

On décide solennellement de ne donner la carte "qu'aux citoyennes reconnues fréquentant la société par amour et non à celles qui n'y venaient que par curiosité". On était le 18 Frimaire et comme je l'écrivais au-dessus, plusieurs mois après la carte n'était toujours pas donnée...

Est-ce que l'inscription de cet abus (le commerce des places) sur le registre de la société était une façon d'écrire qu'une fois de plus les femmes étaient des êtres vils ?

Interrogez-vous et passez ensuite aux femmes qui n'étaient pas là par curiosité. Mais alors pourquoi y étaient-elles ? Pour la bienfaisance.

En 1791 elles avaient une société féminine dirigée par Mme Bruté, qui créa un comité de bienfaisance. Il eut du mal à s'imposer car il faisait double usage avec le comité de bienfaisance de la société populaire. Donc elles finirent par faire observer que quand il y avait une collecte de la société, c'est son comité de bienfaisance qui récupérait toute la somme, alors qu'elles pourraient en avoir la moitié à gérer. Le 15 Germinal elles osèrent demander un local qui, est-il précisé, devait servir à la couture et au rapiéçage du linge pour les soldats de la nation.

Le 22 Brumaire elles avaient choisi d'adresser une lettre au président de la société populaire pour lui signifier qu'elles avaient un grand nombre de pauvres à secourir et peu de fonds ce dont "elles se plaignaient amèrement".

L'action essentielle des femmes tournera donc autour de ce combat pour la solidarité envers les pauvres et envers les soldats de la République. Elles défendront en particulier les femmes des combattants en Lozère. Le 8 Brumaire "un vœu fortement exprimé par la société et par les citoyennes des tribunes aboutit à une députation à la municipalité" pour faire avancer la revendication d'aide aux femmes des soldats de Lozère.

Sur un autre chapitre, les femmes sont sollicitées pour embellir les fêtes. Par exemple pour la première fête de la Raison où le président de la société populaire "invite les amateurs de musique des deux sexes à faire connaître au dit Bonnet les genres de voix afin qu'il puisse composer les morceaux de musique analogues à leurs moyens respectifs. Les citoyennes Sartres, Lagravère, Bergis, Brun doivent embellir de leurs chants la célébration de la fête". Une femme symbolisera la Raison. D'autres symboliseront l'Égalité, La Victoire etc... Ici aussi on retrouve le nom d'une fille de la bourgeoisie : Melle Preissac qui symbolise la Raison et qui vécut toute sa vie comme une Sainte Laïque. Dans le même ordre d'idée, on demande aux femmes de participer au théâtre républicain mais les

résultats en Pluviôse ne furent guère satisfaisants malgré les appels lancés, une fois encore, par une femme de la bourgeoisie : Mme Poncet-Delpech. Le 13 Pluviôse on apprend que «les citoyennes qui avaient annoncé leur participation à la comédie se sont rétractées. »

Du côté du comité de surveillance, on évoque les questions féminines seulement 10 fois et, presque à chaque fois, pour un rappel à l'ordre révolutionnaire. Nous avons déjà évoqué « l'indiscipline » des femmes dans la salle des séances, mais elles ne devaient pas arriver à la cheville des hommes qui, non seulement occupaient mal leur place, mais provoquèrent violences, interruptions, trafics d'élections etc ... Par contre il existait une indiscipline plus spécifiquement féminine : c'était le refus de porter la cocarde tricolore.

Dés le 29 septembre 1793, une mise en garde générale avait été faite :

« Il y a ceux (pour dire celles) qui la portent sincèrement, ceux qui la portent par hypocrisie, ceux qui y mettent leur orgueil et leur richesse, ceux qui la portent par crainte. En conséquence les commerçants ne doivent pas refuser de vendre la cocarde au prix inférieur à 10 sous. De plus dans sa fabrication est fixé la qualité du tissu (pas de soie), la taille (pas trop minuscule ni trop grande) et le lieu où elle doit être portée. »

Pourtant le 5 Nivôse elles pouvaient encore se permettre de ne pas porter la cocarde tout en ayant l'audace, ainsi dévêtues, d'entrer dans le temple de la Raison !

Quant au respect du Décadi, que des rappels à l'ordre incessants pour inviter "les citoyennes à se passer de promenades publiques le Dimanche (vieux Style)" !

Du côté indiscipline, un autre reproche habituel leur est expressément adressé le 11 Germinal : "On déclare qu'il y a peu d'ordre dans la société surtout du côté où se placent les femmes aussi il faut nommer des censeurs pour surveiller les causeries."

Firmin Galabert qui les décrit toujours grâce aux papiers Bosquet (un témoin de l'époque qui laissa ses archives), peut nous donner une explication aux causeries :

« Beaucoup portent leur ouvrage et vont là, en assez grand nombre, comme on dirait aujourd'hui (en 1900) au théâtre, pour passer le temps ou se moquer des divers orateurs, des présidents qui, à ceux qui leur disent "Citoyen président, je demande la parole" répondent "tu la za". »

Et à présent quelques paroles de femmes.

Le 10 Août 1793 comme dans beaucoup de villes de France une grande fête est organisée à Montauban. Voici les propos tenus par la citoyenne Nègre:

"Je viens t'offrir [pour Baudot] au nom du peuple une couronne de chêne. Elle sera pour toi et tes collègues de la Montagne qui avez donné à la France une constitution [il s'agit de celle de 1793] vraiment républicaine. Ce présent est simple et c'est un gage de notre sincère reconnaissance et dis à la Convention que le jour que tu l'as reçu le peuple jura sur l'autel de la Patrie de s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de voir périr la liberté et l'égalité."

Je vois derrière cette scène, l'image que j'ai en ce moment sous les yeux : celle d'une beauté féminine remettant à Bernard Hinault son trophée pour sa victoire au Tour de France.

Quelle injuste transposition historique allez-vous me répondre ! Comme toute transposition historique est injuste, vous avez raison !

Il ne fait aucun doute que Marthe Nègre fut choisie pour ses qualités patriotiques et non pour son physique. De son côté Baudot refusa cette couronne car c'est au peuple seul qu'il fallait la destiner, lui et ses collègues n'étant que les exécutants de sa volonté.

Mais le 10 Août un autre texte sur le sujet attira mon attention:

"Ô Braves, Ô Vertueux sans-culottes vous n'avez pu voir sans douleur le nombre de

citoyennes, femmes vaines et orgueilleuses à qui l'honorable qualification de citoyennes donne des vapeurs et des spasmes. Vous, femmes dont les auteurs étaient comme nos sans-culottes, et en avaient la simplicité et la sagesse, vous, femmes pour qui les distinctions sont un élément nécessaire à votre existence, vous femmes, qui ne cessez d'insulter à notre misère par un luxe scandaleux, par tous les raffinements de la toilette, vous qui voulez en vain suppléer les costumes de baladine par des grâces factices, les grâces simples et naïves que la nature vous a accordé, formez une caste particulière ! gardez, idolâtrez vos richesses et votre orgueil, principe de tous les vices ! Nous garderons et nous idolâtrerons notre pauvreté et notre vertu."

Visiblement chez les filles de nos simples et sages sans-culottes le costume égalité et le tutoiement ne font pas fortune surtout à la sauce masculine. La femme serait-elle aspirée par le modèle de vie de la haute-bourgeoisie ?

Ce phénomène de "la toilette" féminine avait déjà fait l'objet d'un débat à la société populaire du temps où Jeanbon Saint-André s'y trouvait encore. C'était le 8 Septembre 1792 et une proposition avait été émise comme quoi toutes les citoyennes devaient porter le bonnet rouge. Après l'intervention de beaucoup d'orateurs, Jeanbon Saint-André déclara :

"Puisque nous sommes dans l'empire de la liberté, il ne faut pas contraindre le beau sexe. Il doit pouvoir continuer de s'habiller uniquement d'après son goût. Son tact, son désir de nous plaire, aidé en cela de leurs miroirs, savent, mille fois mieux que nous mêmes, choisir ce qui leur est le plus avantageux pour y réussir. Une mouche à droite, une à gauche, plus basse aux unes qu'aux autres, et des coiffures toujours élégantes mais toujours changeantes à l'infini, valent beaucoup mieux que tout ce que nous saurions leur dicter."

Jeanbon Saint-André aurait-il tenu le même langage un an après ? J'indique en passant que cette citation ne se trouve pas dans le registre de délibérations de la société. On peut ainsi mesurer l'écart entre le contenu du registre et le déroulement de la réunion vécu par un citoyen. Il s'agit en effet de propos repris des notes de Bosquet déjà mentionnées.

Tout nous incite depuis le début de ce chapitre à aller voir les femmes du côté de la contre-révolution. On les accuse, par exemple, d'avoir été à l'origine du rassemblement contre-révolutionnaire du 10 Mai 1790 et encore en 1791 alors que Madame Bruté dirige "la société des amies de la constitution" (registre 24/9/1791) tout le monde constate ce que dit son mari :

"C'est enfin à l'opposition actuelle du sexe faible, timide et facile à persuader - dont le plus grand nombre est respectable par les mœurs et par la foi, et estimable par les soins et les peines inséparables du titre de mère et d'institutrice de leurs enfants, et aussi par ces qualités aimables qu'elles savent si bien employer pour adoucir les amertumes de notre vie- qu'il faut attribuer les mouvements et les effets de la haine et de la division qui règnent dans les familles entre les hommes et leurs épouses, les pères et leurs enfants, les frères et les sœurs et même entre les anciens amis. La plus grande partie de ces personnes ont été égarées et conduites par des scrupules superstitieux dans les voies obscures du fanatisme. On les a portées à résister publiquement à la soumission qu'elles doivent aux lois de l'Etat et aux conseils de ces pasteurs patriotes qui honorent le christianisme par leurs vertus et par leur zèle."

Ces paroles du bourgeois Bruté, futur feuillant, sont instructives à plusieurs titres, mais vous vous en étiez si bien aperçu que sans transition, je vous donne cette opinion « moderne » de Françoise Kermina sur le Saint-Just de 1790 :

"Aussi se rabat-il comme tous les réformistes timorés sur des modifications faciles, que tout le monde en outre suggère, comme le sort des femmes et celui des bâtards. Le féminisme était fort à la mode, surtout après la publication en Juillet 1790 de *l'Essai sur l'admission des femmes aux droits de Cité* de Condorcet. Cependant pour Saint-Just la femme n'est pas un partenaire à part entière."

Ou je ne sais pas ce qu'est la mode, ou je comprends mal le féminisme !...

En avant-première du chapitre sur les sans-culottes de Verdun sur Garonne, j'indique que là-bas aussi les femmes y apparaissent avec une image très contre-révolutionnaire. La première réunion du comité de surveillance porte sur une femme "qui ne cessait de pervertir l'esprit public dans son quartier" puis on annonce qu'une autre a dit qu'au retour des aristocrates "avant de couper la tête aux républicains on leur arracherait les ongles avec des pincettes" (preuve de l'existence des pincettes). Quant à d'autres, détenues, elles osent demander l'accès au jardin de la maison de réclusion ! Le gardien, véritable sans-culotte, leur répondit que cette maison là n'était pas une maison de plaisir. Comme il arrivait souvent, le procureur de la commune se montra moins sévère que les hommes du peuple, et dans ce cas il donna satisfaction aux femmes. Bouquet final : les femmes furent même dénoncées pour « faction » entreprise en vue de pervertir l'esprit des malades de l'hôpital. A Verdun ce sont les seules mentions des femmes dans la société populaire et au comité.

Quand un responsable du comité de Montauban s'adresse au conseil général de la commune de Puylagarde il juge bon d'écrire :

«Huit des 4 fanatiques femelles que vous nous avez envoyées [en prison] disent n'avoir aucune vivre pour subsister et demandent le pain de la Nation. Comme il ne faut pas le prodiguer et que d'ailleurs nous ne connaissons pas les facultés de ces individus, nous vous prions de vouloir nous dire s'ils peuvent se nourrir à leurs dépens."

Voici maintenant l'évocation d'un texte de 1792 un des rares textes de femmes, imprimé par les soins de la société populaire. Ce texte parle de la paix et de la guerre, terrain où les hommes ont toujours attendu les femmes au tournant.

"Les vrais citoyennes du Fg Saint-Antoine, qui partagent avec tous les vrais amis de la constitution le noble enthousiasme qu'elle excite dans toutes les âmes dignes de ses bienfaits, viennent lui rendre hommage dans le sanctuaire de la liberté. C'est à vous, messieurs, que nous devons cette admirable métamorphose qui vient de changer le Peuple esclave en une Nation libre ; c'est à votre courage que nous devons la conquête de notre liberté et c'est par le secours de vos lumières que nous voyons ses progrès s'étendre avec rapidité sur toutes les classes, sur tous les âges et sur tous les sexes. Assez sages pour ne pas franchir nos limites, nous ne venons pas déployer à vos yeux des prétentions ridicules et vous offrir de partager vos travaux, nous nous jugeons sans prétention, et nous sentons parfaitement que nos forces et nos lumières ne nous permettent pas de marcher avec vous, d'un pas égal, dans votre illustre et pénible carrière ; mais ce que nous sentons bien, c'est que nous brûlons comme vous, d'amour pour la patrie, et que nous lui ferons, avec un courage égal au vôtre, les sacrifices les plus grands.

Oui Messieurs, si jamais notre constitution est attaquée, si jamais nos pères, nos époux,

nos frères, nos enfants sont appelés à la défendre, vous ne nous verrez pas employer les cris, les pleurs pour les retenir dans nos bras, c'est de nos mains qu'ils recevront leurs épées et si quelqu'un de nos vertueux citoyens meurt en combattant pour la patrie, nous trouverons notre consolation dans la gloire des vainqueurs. Mais si par un affreux destin nos ennemis venaient à triompher, certaines qu'il ne respirerait plus un seul ami de la constitution, bien loin de fléchir sous les fers de nos tyrans, nous, jurons de les combattre jusques à extinction, de les forcer à nous donner la mort pour nous épargner le supplice éternel de voir à nos côtés des monstres fumants du sang de nos frères. Recevez donc monsieur le président, cette pique garant de notre serment ; permettez aussi que ce drapeau trouve place à côté de celui des Amis de la Constitution comme le gage de notre amour pour elle et de notre estime pour ses défenseurs".

A la lecture de ce discours vous comprenez qu'il ait été largement diffusé. Vous comprenez peut-être moins bien que beaucoup de bourgeois en âge de partir choisirent au moment décisif d'acheter un remplaçant.

Vais-je terminer ce chapitre sans évoquer la féministe montalbanaise de Paris : Olympe de Gouges ?

Pour les nécessités d'une pièce de théâtre André Benedetto la fit passer à Montauban au moment de la Révolution mais non seulement elle n'y passa guère mais de plus, jamais elle n'est mentionnée à la société populaire. Qui à Montauban prêta attention à son nom dans la liste des guillotines du 3 Novembre 1793 ? On peut penser que la société féminine de 1791 parla de sa déclaration des droits de la femme. On peut penser que dans le local de couture obtenu en 1794 on ne faisait pas uniquement de la couture mais, pensez toujours et il restera à trouver des preuves !

Revenons à la parole masculine. Marthe Nègre, à la fête du 10 Août, s'était adressée à Baudot, représentant en mission, et un orateur sans-culotte avait répondu que les femmes devaient avoir une tenue sans-culotte. Si Baudot ne s'exprima pas sur le sujet, à la lecture de ses écrits ultérieurs on retrouve quelques similitudes avec le texte de 1793 sur la toilette :

"En France les femmes sont trop parées dans les grands cercles, à la cour, au spectacle. Des ornements simples de bon goût servent sans doute à ajouter aux grâces des personnes et du maintien, mais du moment où l'on dépasse une certaine limite, la parure devient ce qui fait oublier la personne au lieu de servir à l'embellir."

Si avec des années de recul Baudot admet un peu d'ornement on peut penser qu'en 1793 c'est lui qui suggéra à ses amis sans-culottes d'intervenir pour inciter les femmes à la tenue égalitaire.

Il évoque ensuite le statut de la femme américaine (Baudot ayant toujours gardé ses idées dantonistes dut voyager beaucoup avant de pouvoir revenir s'enterrer dans un coin de France) :

"Après tout, peut-il y avoir une preuve plus noble et plus convaincante d'un haut degré de civilisation que ce respect du fort pour le faible ?"

Et qu'elle était, aux USA, cette preuve ? 90%, des mariages s'y font sur de simples rapports de goût et sans autre considération. Et pour parachever ce respect du fort pour le faible il avait aussi remarqué qu'aux USA les femmes étaient très souvent dispensées de travailler.

Le hasard m'ayant fait lire cet extrait des *Révolutions de Paris* n°213 je vous le livre aussi "Citoyennes, soyez filles honnêtes et laborieuses, épouses tendres et pudiques, mères sages et vous serez bonnes patriotes. Le vrai patriotisme consiste à remplir ses devoirs et à faire valoir ... Porter le bonnet et la pique, le pantalon et le pistolet... laissez cela aux

hommes nés pour vous protéger et vous rendre heureuses."

Mais enfin, il y avait bien des femmes sans-culottes ? Victoire ! le 8 Ventôse le registre nous apprend que c'est la femme Despax, concierge de la société et cordonnier sans-culotte connu, qui contrôle les entrées dans la salle de la société... du côté femme.

Celui-qui-sait-avant-d'apprendre m'avait prévenu :

"En traitant un tel sujet tu t'enfonceras inévitablement dans la futilité et tout ton travail s'en trouvera perverti". J'aimerais tant que ses craintes se soient réalisées... Malheureusement il n'est plus là pour me confirmer son diagnostic.

Document final : Discours du 14 juillet 1791 des Dames de la Halle de la ville de Montauban :

« Dans ce jour auguste et solennel souffrez que nous élevions notre voix au milieu de vous, pour vous exprimer les sentiments qui nous animent. Comme tous les Français nous devons obéissance à la loi, respect à toutes les autorités établies par elle, amour et bienveillance à nos Concitoyens.

Si plusieurs de nous ont pu s'écarter de leurs devoirs, elles reconnaissent leur erreur. Egarées par des conseils perfides, alarmées par des craintes superstitieuses, dupes des privilégiés, qui cachaient leur fourberie et leur rage sous le voile imposant des intérêts du ciel, nos mains ont pu être un moment criminelles ; mais aujourd'hui que plus éclairées nous avons appris que le vrai bonheur consiste à vivre en paix à l'ombre des lois protectrices que nous devons à la sagesse de nos représentants, nous abjurons hautement toute opinion contraire à la constitution; nous voulons désormais ne vivre que pour elle ; et nous mourrons s'il le faut pour lui rester fidèles.

Que ce jour soit pour nous l'époque du retour de votre amitié ! Citoyens généreux et bienfaisants, songez que les amis de la patrie le sont aussi de l'humanité, et pour première preuve de votre indulgence envers nous, recevez le serment que nous prêtons sur cet autel :

Nous jurons d'être fidèles à la Nation et à la Loi ; de ne reconnaître d'autres autorités que celles qui sont ou qui à l'avenir seront établies par l'Assemblée Nationale, et d'être soumises à tous ses décrets ; de ne rien faire, de ne rien dire qui puisse porter atteinte à la constitution ; de travailler au contraire de tout notre pouvoir à l'affermir, et de faire les plus grands efforts pour dessiller les yeux de celles de nos compagnes qui pourraient être encore retenues par un reste de préjugé, de vivre paisiblement occupées des travaux de notre état, et d'éloigner à jamais de nous tout ce qui tendrait à altérer la tranquillité publique.

(A Montauban Chez Fontanel, Imprimeur de la société des Amis de la Constitution 1791)
(Source bibliothèque Forestié)

SAMUEL CONTE

UN BOURGEOIS INSOLITE

Sa place ici, Conté la doit à la contre-révolution.

Ce n'est en effet que le 16 Vendémiaire an 3 que je fus attiré par son passé révolutionnaire. Si la chute de Bonhomme et Dély avait été une mise à l'écart de la sans-culotterie, le 9 thermidor an 2 ne pouvait pas leur apporter des munitions pour une reprise du pouvoir. La chute des robespierristes allait ouvrir la voie à la chute des jacobins et, à Montauban aussi, l'heure de la revanche allait sonner.

Mais cette chute des jacobins, il fallut aller la chercher non seulement en l'an 3 mais plus loin encore. En l'an 4, en effet, leurs adversaires après l'élection au corps législatif (il remplace la Convention et s'intitule corps pour se donner une contenance) se plaignaient en ces termes au pouvoir central le 18 Brumaire :

"Cette commune [Montauban] est encore en proie aux agents de la fraction robespierriste. Une foule d'actes tyranniques de la part des fonctionnaires publics encore en place laissent à douter que les heureux effets de la Révolution du 9 Thermidor aient pénétré en son sein."

Il y avait eu aux élections une assemblée électorale fractionnaire dans la section de la liberté et on y trouvait parmi les anciens membres du comité: Jean Trémon, Etienne Gallian, Antoine Issanchou, Izaac Pagés, Antoine Vignes, Vincent Delbrel, Derey fils aîné et la famille Broustet. On y trouvait aussi Jean Baptiste Bernardy, Delon-Pagés cadet, Bagel père, Boyer-Rochin, Saint-Génies aîné.

Un autre document du 15 Ventôse an 4 montre qu'après la disparition de la société populaire, les jacobins de la ville ne baissèrent pas les bras. Il s'agit d'une lettre à la municipalité signée par la plupart des révolutionnaires de l'an 2, anciens membres du comité ou de la société populaire et qui dit ceci :

"Si l'on se bornait à des propos méprisants dictés par l'orgueil irrité de se voir méprisé lui-même, si nous n'avions à nous plaindre que de ces qualifications aussi indécentes que déplacées par lesquelles on veut flétrir la pauvreté de quelques-uns d'entre nous, si nous ne devons répondre qu'aux expressions de canaille, marmaille, groupetaille et autres qui ne devraient peut-être pas se trouver dans le vocabulaire des honnêtes gens, nous garderions le plus profond silence ; ou tout au plus nous nous permettrions de rappeler pour la mortification de ces parleurs indiscrets, que leurs pères ayant été les compagnons des nôtres dans les travaux que nous exerçons encore, ils ne leur ont pas laissé le droit d'avilir les enfants de leurs camarades.

Mais l'on nous suppose des principes et des maximes qui ne sont pas les nôtres. Des hommes enrichis d'hier et pour qui, rien n'est plus horrible qu'une honorable pauvreté, ne conçoivent pas qu'on puisse ne pas penser, ne pas sentir comme eux, et leur imagination alarmée ou peut-être leur conscience tremblante, leur représente notre réunion comme formée dans l'objet de les dépouiller de ce qu'ils ont acquis bien ou mal. Ils le disent et notre honneur nous impose le devoir de repousser cette abominable calomnie."

Cette longue citation est une bonne introduction à ce chapitre qui va étudier plus précisément les affrontements économiques, cette lutte entre riches et pauvres que le premier chapitre souleva. Parmi les signataires donnons tout de même des noms (à ce moment là, en plein « libéralisme », il était obligatoire de signer les pétitions, ce qui

aujourd'hui peut paraître logique, mais à l'époque pour permettre l'expression de ceux qui ne savaient pas signer, à la société on votait des adresses :

-côté sans-culotte c'est à dire ancien membre du comité : Carenou, Moysse Castel, Dély, Vidal, Delbrel, Gautier, Salvetat, Despax, Gallian, Soulié, Paillet, Broustet.

-côté bourgeois : Bosquet, Placade.

Parmi les 184 signatures, sans nul doute les sans-culottes y étaient minoritaires même s'ils y étaient largement présents. L'absence de Bonhomme peut s'expliquer par son départ de Montauban qui a pu se produire à ce moment là.

D'autres phénomènes confirment l'activisme jacobin après l'an 2 mais il ne put durer, si bien qu'en l'an 5 le journal du Lot indique :

"Les habitants de Montauban, qui jusqu'ici ont sauvé le département du Lot des fureurs anarchistes doivent le préserver encore et sa reconnaissance égalera le service important qu'ils lui auront rendu."

De fief révolutionnaire du Lot, la ville de Montauban était devenue base modérée et presque royaliste. D'un extrême la ville était passée dans l'autre.

Mais revenons à Vendémiaire an 3.

Le 16, les contre-révolutionnaires purent donner le coup d'envoi de la revanche à la société populaire. Voici le compte-rendu :

"Lecture du discours de Legendre de la Nièvre à la suite duquel s'engage une longue discussion de laquelle il résulte qu'une commission se retirera auprès du district pour l'engager à lever les réquisitions des marchandises qui ne sont pas bonnes pour l'habillement des troupes.

La commission demeure chargée de recueillir les faits propres à mettre au grand jour la conduite des commissaires vérificateurs chargés de classer les marchandises au prix du maximum et notamment le citoyen Samuel Conté accusé par divers particuliers d'avoir commis des actes arbitraires, et faire un rapport à la société. Puis est évoquée la commission qui à Aussonne doit vérifier l'état des détenus et la conduite qu'a tenu la commission du comité de surveillance."

En soi ce compte-rendu de réunion ne dit pas grand chose pourtant son étude est révélatrice. D'abord quelques explications.

On remarque que Conté est mis en cause dans un premier temps, sur des questions économiques. En clair il s'agit d'une décision qu'il a prise quelques mois avant au sujet de fournitures de textiles à l'armée. Il trouva que le contenu de la commande ne correspondait pas aux normes en vigueur et en conséquence la bloqua. Il faudrait rentrer dans le détail du système économique pour mesurer l'enjeu de la décision de Conté, malheureusement je n'en ai pas les moyens.

Je signale simplement une des contradictions majeure du temps antérieure à la révolution : où la production économique suivait les règles fixées par le système féodal, ou elle ne se fiait qu'aux lois du marché. D'un côté des industriels tenaient au titre « Cadis de Montauban » (et aux privilèges féodaux qu'accordait ce titre) et de l'autre, se trouvaient ceux qui préféraient produire librement et vendre librement (parce qu'ils n'avaient pas accès aux privilèges en question).

En fait que se produisait-il ? Des négociants achetaient des étoffes à bas prix puis, après un court séjour dans leurs entrepôts, les baptisaient « Cadis de Montauban » et faisaient ainsi une concurrence déloyale aux vraies étoffes de cette marque produites dans les règles pour obtenir les privilèges inhérents, concernant le prix par exemple.

Bruté, mentionné au chapitre précédent joua un rôle de bourgeois modéré dans la révolution et était justement le contrôleur ; les infractions, plaintes, dossiers étaient si

nombreux qu'il ne pouvait faire respecter la réglementation. Vraisemblablement il ne dut pas être sévère. Le contrôle de Samuel Conté fut au contraire si dur que même un membre du comité de surveillance fut mis en cause. Devant cette accusation de trafic de tissus, Moïse Castel se défendit à la société populaire mais préféra démissionner du comité le 25 Floréal an 2.

Ce vaste conflit étant brièvement résumé, passons au suivant qui concerne l'état des détenus à la maison d'Aussonne.

L'explication à fournir sur ce dossier concerne deux aspects : la nature de la maison d'Aussonne et la nature du pouvoir du comité sur cette maison.

Bô, représentant en mission, confia au comité la surveillance de « cette maison de perdition ». Avant la révolution on y rassemblait les bas-fonds de la société. Avec la révolution on continua. Estropiés, misérables, prostituées, fous, se retrouvaient dans cet enfer terrestre. Il s'agissait d'un "dépôt". Quand le comité le prend en charge il trouve un statut si bizarre que c'est à n'y rien comprendre. Certaines personnes voulaient entrer volontairement au dépôt, d'autres réussissaient à s'en évader, d'autres voulaient pouvoir rendre visite à des personnes sans pouvoir le faire, et d'autres étaient obligées de sortir...

Ce dépôt est administré à partir de Ventôse an 2 par la commission du comité où on trouve Samuel Conté. Ce cadeau de Bô était un cadeau empoisonné. Il voulait ainsi faire oublier qu'il avait enlevé au comité, la surveillance de toutes les prisons de la ville.

Donc Conté se retrouve avec une double accusation qui avait bien des avantages pour ses adversaires qui surent les manier pour lui régler son compte. Ils commencèrent bien sûr par son action à Aussonne pour ne pas soulever dans un premier temps la susceptibilité sans-culotte touchant à l'affrontement riches/pauvres. Donc le 18 Vendémiaire an 3 le registre de la société populaire indique :

"Le syndic de la commission concernant Aussonne présente le tableau du régime et de la situation de la maison d'Aussonne qui fait frémir d'horreur. Les détenus de la maison sont pour la plupart malades et le mauvais air qu'ils respirent les empêche de guérir. Ils manquent de linge nécessaire pour les soigner. Les rations de viande diminuent de moitié. Le bouillon à moitié cuit est sans herbage. Il n'y a pas de lumière la nuit. C'est un séjour d'horreur et de cruauté. Avant d'entrer dans aucune discussion sur le fond du rapport, il faut des mesures. Vive la République! Vive l'humanité! Périrent tous les monstres féroces et inhumains !"

Gautier de la marine était à cette période là président de la société populaire, donc les jacobins et les derniers sans-culottes n'étaient pas sans appui. L'affaire fut si bien menée que Gautier dut se retirer de la présidence. Pourtant cette description d'Aussonne ne pouvait en aucun cas se retourner contre le comité. Il n'avait eu la responsabilité du fonctionnement de la maison que 4 mois et les problèmes soulevés sont des problèmes de fond qui remontent loin. Il s'agit de l'infrastructure, l'aération, l'éclairage, et sur tous ces dossiers le comité avait bien sûr demandé des interventions des autorités. En attendant devait-il laisser échapper ceux qui y étaient prisonniers, devait-il envoyer à l'hôpital tous les malades ? devait-il augmenter les rations ?

Concernant l'alimentation le comité est lui-même intervenu contre le fournisseur en place depuis longtemps (Boissonnade avait obtenu la concession avant la Révolution) et qui est seul en cause puisqu'il servait moins que ce qu'il aurait dû, pour arrondir ainsi ses bénéfices avec l'excuse de manquer de tout.

Juger de la maison d'Aussonne en dehors des problèmes dans la société était aussi très injuste.

Mais prenons la suite du compte-rendu de la réunion du 18 Vendémiaire :

"Tout membre qui se permettra de personnaliser dans la discussion sera renvoyé. Conté essaie de réfuter le rapport. Les deux commissions reviennent. Le district va réprimer les abus. Conté reparait à la tribune et tente à nouveau de se disculper. Il est très mal accueilli. On lui reproche son arrogance, sa dureté, son despotisme envers les prisonniers et beaucoup d'autres barbaries entre lesquelles on distingue celle d'avoir tellement effrayé une femme par ses propos menaçants, qu'elle en est morte de chagrin. A ce moment, il s'est fait dans l'assemblée un mouvement d'horreur et d'indignation qui va jusqu'au tumulte.

On passe à la commission sur les marchandises. Gautier se trouvant incommode cède le fauteuil à Preissac."

Nous avons donc à Montauban un homme au cri qui tue ...à petit feu. Samuel Conté comme Gautier était déjà dans la soixantaine mais semble-t-il en bonne forme. Disqualifié par son "terrorisme", il ne pouvait plus se défendre sur le terrain économique. La salle s'était tournée pour la première fois depuis longtemps du côté du modérantisme et plus rien ne pouvait la faire revenir en arrière. Conté allait être écarté et le mois suivant ce sera le tour de Bonhomme et de son inséparable Dély. Ce furent les seuls exclus officiels de la période thermidorienne. Leur ordre d'exclusion montre le rapport de force. Commencer par exclure Bonhomme et Dély aurait été une attaque contre la masse et aurait pu échouer, donc les bourgeois firent d'abord le ménage chez eux et une fois la place prise par les modérés, ils purent exclure les dirigeants sans-culottes.

Quant au débat, je le dis "révélateur" quant à l'argumentation des thermidoriens. Plus tard, quand viendra le tour de la revanche contre Jeanbon Saint-André (adresse à la Convention du 24 Prairial an 3) on lui reprochera une lettre de Janvier 1793 qui se termine ainsi : "Si donc, tous avaient le nécessaire, la propriété de chacun serait plus sûrement respectée". Voici le sens donné au reproche :

« Que signifie un langage aussi équivoque ? C'est par des discours semblables que dans notre société les négociants ont été rendus odieux et que plusieurs gens de bien ont abandonné le commerce, tombé depuis, dans les mains des agioteurs, qui ont voulu proportionner leurs bénéfices aux désagréments et aux dangers de leur profession. »

C'est toujours sur le thème social que se poursuivra cette dénonce à la Convention (du moins à ce qui l'en reste). Par exemple on reproche à Jeanbon d'avoir déclaré qu'à la société des Récollets de Bordeaux les membres étaient trop riches pour aimer sincèrement l'égalité. Mais avant de s'en prendre à Jeanbon, les rédacteurs de la dénonce, conciliants pour Taillefer et Bô avaient attaquées avec force Baudot :

« Dans un discours qui fit frissonner tous les gens de bien il dit : "Peuple tu as vaincu et anéanti des ennemis puissants, la noblesse et le clergé, tu as renversé le trône : mais il te reste encore des ennemis non moins dangereux : ce sont les riches, les négociants, les modérés et les égoïstes. Ils sont d'autant plus dangereux qu'ils se couvrent du manteau du patriotisme. Il est temps enfin que le pauvre devienne riche et que le riche devienne pauvre : il faut que ce qui est dessus soit dessous et que ce qui est dessous soit dessus. Il faut traiter ces riches modérés de manière qu'ils soient forcés de quitter le sol de la République : qu'ils émigrent, qu'ils nous laissent leurs biens pour les frais de guerre et pour les sans-culottes". »

Ce discours de Baudot qui date de la fête du 10 Août n'est pas évoqué à ce moment là dans le registre du comité mais par contre les sans-culottes de Verdun sur Garonne en font un compte-rendu à leur société populaire. Il semble bien que cette présentation du discours

de Baudot corresponde à la réalité. Et on constate comment se retrouve le même débat dans le texte de l'an 4 qui est en début de chapitre, avec une différence tout de même : en l'an 2 les sans-culottes pouvaient tenir le langage qu'on leur reproche alors qu'en l'an 4 les jacobins ne pouvaient plus qu'en être accusé à leur corps défendant !

A regarder l'an 2 à travers l'an 3, ou l'an 4 on apprend beaucoup mais il est tout de même temps de revenir au Samuel Conté du comité, à celui de 1793 et de l'an 2.

Membre du comité dès sa première fondation, s'il passa inaperçu à mes yeux c'est qu'il ne s'est pas trouvé à des postes essentiels. À la relecture des registres du comité il apparaît à plusieurs niveaux. Le 6 Mars 1793 il intervient déjà pour défendre les ouvriers au cours d'une séance de la société populaire. La municipalité, comme nous le savons, avait décidé de donner des bons pour rendre le pain moins cher aux pauvres. Des patrons décidèrent de baisser aussitôt le salaire des ouvriers de 1/5. C'est Conté qui devant la municipalité se fait le porte-parole de la revendication ouvrière, à savoir le maintien du salaire. Les mentions de revendications ouvrières sont si rares que ce cas valait d'être noté.

Conté suit l'affaire de Lozère. Il va jusqu'à Saint-Céré pour mettre en œuvre les décisions du gouvernement révolutionnaire.

Il est à la commission qui organisa la réduction du comité. Il est bien un pilier du comité et un appui solide du mouvement sans-culotte. Et le 14 brumaire an 2 comme il est en mission dans le département, ses camarades du comité lui adressent ainsi qu'à son compagnon Broustet, la lettre suivante :

"Il nous est fait tous les jours des réclamations par les cultivateurs des environs et notamment par ceux des lieux que vous parcourez. Ils se plaignent que vous leur enlevez tous les grains et qu'il leur est impossible de continuer les semences. Il pourrait être dangereux que votre zèle devienne une cause de disette absolue pour les campagnes. Nous vous invitons à vous borner de manière que ces laboureurs puissent ensemençer ce qu'il leur reste de grains.

Nous espérons que ces observations vous frapperont assez pour que vous y ayez égard. Nous vous embrassons fraternellement."

La question suivante ne vous brûle-t-elle pas les lèvres : qui était Samuel Conté ?

Sa personnalité va au moins m'être utile sur le plan religieux. Nous avons parlé religion avec les sans-culottes qui s'organisèrent à l'ombre des églises, avec le discours de Gautier au sujet du père Ginestet mais nous n'avons pas explicitement rencontré les questions des rapports entre protestants et sans-culottes.

Samuel Conté était un bourgeois protestant du quartier de Rive Civique. Sa religion et la conception qu'il en avait pouvait-elle influencer ses idées politiques ?

Ce point a été traité avec précision par Daniel Ligou mais il mérite un autre éclairage. Dans son étude "Protestants et sans-culottes" il présente, côte à côte, les deux aspects des personnalités. Il analyse des protestants et leur comportement politique pendant la révolution. Sans vouloir schématiser notons que Ligou relève en premier lieu que les protestants ne vécurent pas la période révolutionnaire comme une revanche mais qu'au contraire ils firent passer l'intérêt du pays avant leurs intérêts religieux. D'ailleurs il note que les protestants montalbanais mirent en veilleuse leurs revendications religieuses une fois obtenue la liberté du culte.

Seulement une question se pose : pourquoi Jeanbon Saint-André s'est-il retrouvé, sur les bancs de la Montagne, plutôt qu'aux côtés du pasteur Rabaut Saint Etienne avec la Gironde ? Pourquoi Samuel Conté s'est mis à œuvrer sincèrement pour les droits du

peuple plutôt que de rester sagement avec ses voisins, bourgeois modérés d'un faubourg modéré et protestants le plus souvent ?

J'avance seulement quelques hypothèses mais j'y tiens car pour comprendre l'histoire on ne peut se contenter de la décrire.

Ma première hypothèse concerne le débat tolérance/ égalité. Tolérance est un des cinq mots du *dictionnaire politique portatif* que J.P.Faye a publié en 1981. Son étude qui aborde longuement le débat sur le sujet, en particulier pour la période de la Révolution, permet de situer la contradiction entre tolérance et intolérance. Jusqu'où la tolérance peut-elle tolérer l'intolérable? Et puisque au point 8 il parle de Rabaut Saint Etienne donnons son texte :

« 8 . Significative entre toutes, au cours du débat, sera l'intervention de Rabaud Saint Etienne [il s'agit du débat d'août 1789]. En posant publiquement la question de l'égalité des droits pour la minorité protestante en France, il prolonge la querelle éthique formulée un siècle plus tôt exactement, par l'auteur du *Dictionnaire historique et critique*, Pierre Bayle. Mais il va beaucoup plus loin dans l'avenir humain: "Je demande la liberté pour ces peuples toujours proscrits, où errants et vagabonds sur le globe : les juifs" »

Plus loin J.P.Faye continue de citer Rabaud Saint Etienne :

« Ce n'est pas la tolérance que je réclame : ce mot emporte une idée de compassion qui avilit l'homme : je réclame la liberté qui doit être une pour tous. »

Bien sûr il faudrait se reporter à l'ensemble des idées de Rabaut comme à l'ensemble du dictionnaire de J-P. Faye pour éviter tout contresens mais en ce qui me concerne je retiens cette idée d'une tolérance-compassion. Rabaut ne dit pas qu'à la place de la tolérance il réclame l'égalité, mais la liberté. Pourtant ce refus d'une tolérance-compassion peut mener aussi à l'égalité. C'est cette pente que Jeanbon Saint-André, Samuel Conté ou Gautier (mais était-il protestant ou catholique ?) prirent à la fin de 1792 et pour la suite. Ils avaient vécu toutes les vexations imposées au Montauban - Protestant par les catholiques. Ils portaient même en leur corps les vexations de plusieurs générations. Ils ne pouvaient seulement revendiquer, que la sœur catholique, soit plus tolérante, plus compréhensive : ils choisirent de revendiquer l'égalité des deux religions.

L'histoire ayant anéanti toute possibilité de domination protestante sur la France, c'était le seul moyen de trouver une issue honorable au vieux combat religieux. Et de l'égalité en matière de religion, vu la volonté de ne pas masquer l'affrontement social derrière le religieux, ils passèrent à l'égalité en matière politique. La tolérance c'est comme la charité, et en politique c'est comme la monarchie constitutionnelle. D'un côté on reconnaît le pouvoir du peuple en le laissant à l'ombre d'un roi, et de l'autre c'est une religion que l'on reconnaît pour mieux la laisser dans l'ombre de la religion d'Etat.

Quand Louis 16 accepta avant même la Révolution un état civil protestant on sent bien qu'il souleva des réticences chez des protestants car s'afficher protestant sur un état civil à part, c'était dans le cas d'un retour de la réaction se désigner à la persécution. Cet acte, tout en permettant de leur redonner une identité, pouvait leur apparaître ségrégatif. C'est peut-être mal interpréter le peu d'empressement qu'eurent certains à s'y inscrire mais c'est pourtant une hypothèse que l'on vérifiera ensuite. Ils ne se firent pas les défenseurs forcenés d'écoles protestantes et s'insérèrent toujours dans la laïcité.

Donc pour conclure sur cette première hypothèse je dirai que, pour Samuel Conté, son drapeau égalité est une transformation moderne d'un sentiment religieux. Il donne ainsi sa dimension nouvelle à l'Etat laïque.

Ma deuxième hypothèse concerne les questions sociales.

On a vu Conté capable d'aller s'exprimer à égalité avec les bourgeois de la municipalité, on

l'a vu protestant, on l'a vu actif sur les questions industrielles, en bref on a vu un bourgeois montalbanais type. Mais nous l'avons en partie vérifié : pas n'importe quel bourgeois.

Rentrer dans sa vie personnelle n'a pas été facile. Il fait partie comme Gautier d'une grande famille et j'ai fait fausse route à plusieurs reprises.

J'avais dans un premier temps trouvé un Samuel Conté pauvre comme un sans-culotte, jeune comme un sans-culotte et ayant un frère qui s'appelait A. Conté. Il avait même versé des impôts alors qu'il n'était pas imposable par simple esprit révolutionnaire. Mais après vérification des signatures j'ai été obligé d'accepter l'idée, que le Samuel Conté du comité, qui y avait un frère Antoine, a été, tant que la loi l'y autorisa, le membre du comité le plus riche, pratiquement le plus âgé et de plus industriel, comme un vrai sans-culotte est artisan.

C'était l'anti-cliché. J'entends des mauvaises langues dire aussitôt, entre leurs dents :

"C'est clair, il a combattu les industriels et négociants pour régler quelques vieilles affaires, quelques vieux comptes. Ses idéaux-bidons qui n'ont jamais mis personne en action n'étaient que les masques honorables d'intérêts personnels."

Cette opinion qui a le mérite du matérialisme nain, laissant sous-entendre que l'homme ne peut être guidé que par ses intérêts personnels, néglige le fait que Conté ne pouvait rien gagner à l'affaire.

Le vrai matérialisme d'alors, pour un bourgeois de Villebourbon en 1793 consistait à rouler l'Etat en vendant à son armée, au prix fort, des marchandises de mauvaise qualité.

S'il y avait chez Conté esprit de revanche c'était peut-être au nom de ses idées de jeunesse, une époque où l'on respectait les réglementations, où la production industrielle n'était pas motivée par le triste indicateur de la rentabilité capitaliste. Son âge n'est pas qu'une anecdote : ne connaissez-vous pas, aujourd'hui encore des gens qui regrettent "le temps où l'on savait travailler" ? Et pour une part n'ont-ils pas raison ?

Le travail de l'artiste, du compagnon, le travail fait avec amour par l'ouvrier typographe, les rangées de vigne bien alignées dans des champs soigneusement entretenus, la musique splendide d'un moteur qui tourne rond, tout cela c'est l'inévitable nostalgie des hommes. Expliquer un révolutionnaire par sa nostalgie c'est faire peut-être de la psychologie de bas étage ! Mais dans ce débat économique, dans cet engagement des hommes, les chemins se croisent. Un boulanger qui fait du pain de mauvaise qualité se garantit des super bénéfiques, et des indigestions chez le consommateur, donc le sans-culotte décide de supprimer les boulangers et de faire des boulangeries civiques.

Alors, Samuel Conté ? L'économie dirigée oui, mais non terrorisée ! L'égalité oui mais avec la tolérance. Est-ce là le seuil de l'impossible en matière de Révolution ? Etait-ce là le seuil de l'impossible pour toute révolution en 1793 ?

Avec nos deux hypothèses sur Conté (une conception de la religion comme base d'une pratique politique et un rapport au social comme fondement de l'idéologie de cette pratique politique) je me suis éloigné du concret du personnage. Pour conclure je vais essayer d'en tracer un bref portrait.

Né vers 1736 et aîné ou second de sa famille je le trouve dans un acte chez le notaire Derey le 28 septembre 1790. Il s'agit de régler une succession d'un frère et de la mère Anne Mariette. Il y a une affaire avec une banque de Londres ce qui révèle beaucoup de choses, mais la dot de 200 L d'Anne Conté donnée par Anne Mariette le 4 sept 1777 n'est pas le modèle même de la grande fortune.

De son côté Samuel reçoit 400L et on ne sait pas s'il s'agit de Livres françaises ou de Livres Sterlings. Samuel aura un premier mariage avec Jeanne Londios et il en naîtra une

filles Marie. Issanchou-Barragou (membre du comité) signe avant même la révolution avec Samuel Conté : c'est là une nouvelle confirmation que les liens qui unirent les membres du comité ne sont pas nés spontanément un matin de 1793. Souvent ils ne font que représenter des solidarités anciennes.

Ensuite Samuel Conté devenu veuf se remaria. Hier comme aujourd'hui le mariage n'est pas seulement la rencontre de deux êtres, un homme et une femme mais celle de mondes sociaux. Le deuxième mariage de Conté est un mariage avec la rive droite et peut-être avec une femme catholique. Ce qui est plus certain c'est que Marguerite Garrigues en tant que fille de notaire prouve chez Conté un déplacement des liens économiques.

Ce mariage du 27 Avril 1782 qui se fait sur la base de 10 000 L de dot pour la femme est donc important pour saisir le personnage au-delà de son état de bourgeois. A la fin il laisse à ses deux filles 4000F et 20.000F de mobilier. Ce dernier chiffre établit aussi un rapport insolite entre argent et mobilier. Il est étonnant de constater que les valeurs de Conté sont 5 fois plus importantes dans le mobilier que dans le reste, ce qui m'a confirmé dans le choix du sous-titre: un bourgeois insolite.

"Je voudrais en tombant sous leur foudre qui gronde Rendre à l'homme ses droits, et le bonheur au monde."
François Pastoret

FRANCOIS PASTORET PAROLE EN REVOLUTION

Quand on guillotine un roi a-t-on prévu son remplaçant ? Malheur ! Mais si on le guillotine ce n'est pas pour le remplacer ! Oui, mais remplacer cela peut s'entendre de plusieurs manières. Le roi n'est pas qu'un homme et à Montauban comme ailleurs, les républicains vérifieront qu'un roi guillotiné n'est pas un roi mort. Il est aussi dans les têtes si bien que la victoire définitive de la République n'interviendra qu'un siècle plus tard (et encore cette République de 1870 n'était même pas de la taille d'une larme d'espérance sans-culotte).

François Pastoret se situe là où la république avait besoin d'une parole, là où se retrouvèrent ceux qui voulaient la faire vivre dans la tête des hommes à la place de cette royauté omniprésente. Son métier vous l'avait deviné, enseignant.

PASTORET, HOMME NOUVEAU

Ce qualificatif d'homme nouveau peut paraître prétentieux, pourtant, même si je n'ai pu cerner complètement le personnage⁸ je le trouve justifié. Maître de pension, puis professeur d'éloquence, instituteur de mathématiques en 1791, principal du collège en 1793, il se classe parmi les hommes qui vécurent de leur travail. Son travail sur le savoir le situait, dès les origines de la Révolution, dans une catégorie précise de révolutionnaires. Originaire de l'Hérault ou du Var [en fait du Var], il n'était Montalbanais que depuis 1778 environ. Peut-être a-t-il trouvé dans la ville les clients susceptibles de remplir son école ? Malheureusement je n'ai aucun renseignement sur la première pension qu'il ouvrit en ville. Il eut, juste avant la révolution, l'élève Combes-Brassard qui lui fit un éloge et qui sera un révolutionnaire connu, faisant carrière dans l'armée nouvelle, Lacombe aîné, Sarrat aîné, Jean Lacaze cadet, Du Fossat, De Gausset.

En cette période pré-révolutionnaire il écrivit. Au printemps 1789 ses textes devinrent publics et voici donc ses idées avant le passage de la tourmente. De son livre de philosophie nous ne connaissons que la première leçon qu'il adresse au roi à qui il dit :

«Quitte un moment le sceptre
et descends de ton trône.
A tes propres yeux un instant,
De la grandeur qui t'entourne
Dépouille le voile éclatant.
Quoi ! tes sujets sont tes semblables ?
Tu n'es rien qu'un mortel comme eux ...»

⁸ Par la suite j'ai tout appris sur lui et j'ai un manuscrit qui dort à son sujet.

A la distribution des prix de 1789, ses élèves font jouer une de ses pièces et qui s'appelle du nom d'un philosophe célèbre et toujours énigmatique : *Socrate*. Comme beaucoup de personnages de son époque Pastoret est marqué par l'Antiquité. Il cite largement Lucrèce. Présentant cette pièce à Castelnau de Gallian, il avoue qu'il la sort de la poussière "où elle fut condamnée en naissant comme tant d'autres."

Et son élève Combes-Brassard dit à Pastoret :

«Riche de tes bienfaits, que serais-je sans toi ?
Peut-être qu'un pédant eut étouffé dans moi
Ce feu qu'à tout mortel prodigue la nature,
Et que l'instruction nourrit, féconde, épure.»

Paroles qui nous annoncent ici, un feu et une nature que nous retrouverons.

Pour terminer ce jeu des petites phrases, revenons à Pastoret en personne au moment où il présente encore une autre pièce de théâtre et cette fois au curé de Saint Jacques, M. Granès de Lavour :

«Ce n'est point pour me conformer à l'usage qui condamne un auteur à faire l'éloge de celui à qui il dédie ses ouvrages mais plutôt pour obéir à la vérité qui m'y force ...»

Je ne veux pas présenter de force un Pastoret révolutionnaire avant la révolution. Il s'agit simplement de sentir un érudit mal dans les règles de son temps, aspirant au renouveau, mais obligé de transiger, de se cacher voire de se mutiler.

Passablement en rupture avec des pratiques de son temps, il est aussi imprégné par la société. Sur le terrain religieux par exemple, sachons qu'encore en mars 1792, il paie lui-même, grâce aux revenus d'une vigne, un titre clérical à son beau-frère. [il est en fait un capucin défroqué pour cause de mariage et qui se cache sous un faux nom.]

Du côté familial, il ressemble au moins sur un point, à la famille Dély : beaucoup de naissances, beaucoup de décès. En 1789 son fils aîné a environ 10 ans. Il est Aristide dans la pièce sur *Socrate* et la fille Pastoret (Catherine Victoire) y joue le rôle de Créïse amie de Myrte. Elle n'a que 8 ans (née le 25 juin 1781) et prouve que dans la famille on buvait au biberon les modèles de l'Antiquité.

Une autre Catherine va naître en 1783 mais va mourir 4 ans plus tard. Puis les naissances vont se succéder : 1785, 6 Mars 1788 (Catherine Victoire sera la marraine et le fils aîné le parrain), en 1791 et encore en l'an 2, mais la petite fille que Pastoret appelle Emilie meurt en l'an 5.

Le premier enfant s'appelant Michel Donnat fils Pastoret, il y a peut-être une énigme. C'est le seul à être né avant l'arrivée de Pastoret à Montauban.

En sortant sa pièce de la poussière en Juin 1789, il montre qu'il ne veut plus être étranger à lui-même. Sa mutation va le mener de la pension à la direction d'un collège, d'un travail orienté vers les élites au travail orienté vers le petit peuple, de la prison à la liberté. De la poussière à la notoriété !

LIMITES DE L'HOMME NOUVEAU

En étudiant les prénoms que les sans-culottes montalbanais donnèrent à leurs enfants, on va pouvoir mesurer en quel sens Pastoret et ses amis se transformèrent.

Devenant sans-culotte vous venez de voir qu'il appela sa fille en l'an 2 : Emilie. À ce moment là il développe dans la ville les cultes révolutionnaires mais comme Dély par exemple, il reste très traditionnel sur les prénoms d'enfants. Le seul sans-culotte à avoir

usé d'un nom révolutionnaire est Despax en appelant sa fille Anne Floréal. Le suivent, sur cette pente, trois personnes du peuple qui n'apparaissent pas ailleurs: 2 journaliers et un tourneur qui appellent leurs filles, Louise Prairial, Jeanne Marie Liberté et un garçon Jean Prairial.

Après Pastoret et Dély, d'autres membres du comité eurent des enfants en l'an 2 et donnèrent des prénoms très traditionnels : Salvetat et sa fille Elisabeth (15 Floréal an 2), Paillet et Guillemette (16 Prairial an 2), Bergis a une fille Marie Urbain (20 Fructidor an 2). Visiblement à Montauban les sans-culottes n'inscrivirent pas leur combat dans le prénom de leurs enfants. Pour information je vous donne le prénom vedette de cette deuxième année de la République : Jean ou Jeanne (30%) et Marie (10%). D'autres prénoms se défendent bien comme Pierre, François, Anne, Catherine, Marguerite, Izabeau et Antoine.

Dans son livre *La Révolution culturelle de l'an 2* Serge Bianchi évoque le sujet et donne des proportions considérables dans certains secteurs.

Il écrit :

« Pour l'an 2 le pourcentage des prénoms révolutionnaires est compris entre 25% et 60% de l'ensemble des baptisés dans les régions de fort rayonnement des sociétés populaires et de déchristianisation intense. »

A Montauban le pourcentage est de 5%.

QUELLE PAROLE ET POUR QUI ?

Pastoret est la parole intellectuelle de la révolution : le penseur local. Son public fraternel, joyeux, champion en embrassades et farandoles que nous avons vu dans la société populaire est aussi violent, combattif, debout mais point sanguinaire.

Voici un exemple qui peut prouver le contraire. Au cours de la lecture d'une lettre de l'armée, un auditeur demanda que l'on cesse de lire cette lettre qui contenait des descriptions assez horribles qui pouvaient toucher des gens de la salle. Il ne put obtenir la majorité et la lecture se poursuivit. Au bout d'un moment arriva la description d'un blessé grave dont le père était dans la salle. En entendant devant tout le monde les nouvelles dramatiques concernant la santé de son fils, il s'est écrié : "Vive la Nation". Son courage fut applaudi.

Mais était-ce la marque d'un esprit sanguinaire ? Je le mets sur le compte d'un sens sincère du sacrifice que certains trouveront mal justifié. Cet esprit de sacrifice apparaît aussi dans cette lettre à Chaudron-Rousseau du 7 septembre 1793 :

« Quand on est sur le point de manquer de pain, on ne peut attendre qu'avec impatience les secours qu'on réclame de l'humanité et de la fraternité. Le mécontentement et la rumeur populaire alarment les bons citoyens. Tous les discours de civisme, l'éloquence la plus persuasive, le raisonnement, la justice elle-même, ne peuvent rien contre la nécessité. Tous les arguments se brisent contre la faim. »

Et sur le même registre le 19 Septembre 1793, ils écrivent à Baudot :

« L'un de vous citoyens représentants a dit dans une feuille publique que le comité de Montauban était une seconde Montagne. Vous avez dit la vérité. Si, moins quant aux lumières, du moins quant au zèle, aux principes révolutionnaires et au courage, nous sommes sans-culottes au propre et au figuré. Nous ne manquons ni de surveillance ni d'énergie, ni de fermeté. Mais nous manquons quelque fois de pain, parce que nous abandonnons nos travaux qui sont nos seuls moyens de subsistances pour nous livrer au service de la patrie, notre divinité suprême. Nous serons toujours républicains comme on le fut à Sparte et à Rome dans les beaux jours de la République. Nous lutterons contre les

besoins les plus pressants de la vie et nous mourrons à notre poste.»

Ne nous laissons pas impressionner par le lyrisme révolutionnaire et pas davantage par la mauvaise foi contre-révolutionnaire. Si les sans-culottes se font plaindre par Baudot c'est pour obtenir un salaire mais ce salaire va-t-il les enrichir ?

Mes citations sont à double tranchant. Ne va-ton pas s'en servir pour parler de l'arrivisme sans-culotte ? (reproche que l'on ne peut faire à ceux qui sont les éternels arrivés). Les sans-culottes se trouvent sous contrôle populaire comme le montre le compte-rendu de la réunion de la société populaire du 1 Messidor. On y contrôle l'argent que gagnent les professionnels de la révolution. Celui qui est visé c'est Gautier. Il est juge de paix, membre du comité, et dirige depuis le début les messageries. Et il s'explique ainsi :

« J'ai demandé deux fois ma démission des Messageries et je viens enfin de l'obtenir. Je n'ai rien touché dans cet emploi que j'occupe depuis le 19 sept 1792 date à laquelle la République s'est chargée de cette administration. J'ai même renoncé au remboursement des frais de loyer de mon bureau ; Tout peut se vérifier.»

Avant Gautier, celui qui provoque cette discussion, avait réglé sa situation en préférant son salaire à la fabrique de salpêtre, à celui de membre du comité (Pagés). Le 9 Prairial Deroy, Malfre, Gautier avaient rendu leur salaire du comité et puis le 11 prairial c'est Mathieu qui opte pour son traitement de secrétaire écrivain, à la place de celui du comité. Plus tard encore Baron voulut expliquer que l'emploi que Jeanbon Saint-André venait de lui proposer à Toulon n'était pas rémunérateur (1500 L par an) et que s'il le choisissait c'était par conviction révolutionnaire.

L'esprit de sacrifice des sans-culottes a donc des compensations par les emplois qui sont mis à leur disposition, par les marchés qui sont ouverts à ceux qui sont artisans, par les relations qui se créent. Pour confectionner des cocardes on demande à Rémusat passementier du comité, quand on construit la maçonnerie de la fonderie on demande à Trémon maçon du comité, pour des sceaux nouveaux on demande à Gallian graveur du comité ; on vient de voir également Pagés aux salpêtres ainsi que Mathieu écrivain public de l'armée. En étudiant le cas de Verdun-sur-Garonne on retrouvera le même phénomène. Je retiens tout de même l'esprit de sacrifice sans-culotte contre une volonté individuelle de parvenir. Parvenir pour ces hommes là c'était arriver à changer la société.

Même quand c'est un sans-culotte qui obtient une place, le comité s'inquiète : a-t-il les capacités pour remplir ce poste. C'est le cas pour Despax par exemple quand il devient inspecteur de la fonderie après avoir exercé le métier de cordonnier. Et le sérieux dans le travail s'adresse aussi aux ouvriers qui travaillent sur un chantier de l'Etat. Le comité les accuse de travailler avec lenteur et de perdre un temps précieux. Et enfin ce sérieux, les hommes du comité l'appliquent envers eux-mêmes, non sans mal il est vrai. Il arrive que des membres de la société se plaignent de voir des membres du comité aller et venir alors qu'ils devraient être en séance. Aussi les responsables du comité prirent-ils des mesures : inscription des présents sur le registre avec appel d'abord en début de séance puis en fin de séance. Cette situation prouve elle aussi les contradictions qui habitent tous ces hommes.

Ils se définissent comme des hommes "aux vrais principes" et à trop les écouter on peut tomber dans l'idyllique. Les revanchards cependant ne purent les condamner sur des faits concrets. On a vu les reproches politiques adressés à Conté mais sans malversation ou scandale financier. Les trésoreries furent pourtant explorées, épluchées en long, en large et même en travers, et la seule accusation qui en est ressortie, est une attaque contre Trémon le maçon, qui aurait détourné de l'argent versé sur les travaux qu'il réalisa à la fonderie. Il expliqua qu'il s'agissait de dédommagement pour l'utilisation de ses outils

personnels et l'affaire n'eut pas de suite. Quand Bonhomme et Dély seront exclus de la société ce sera sur la base du fait qu'ils n'ont plus l'opinion avec eux mais pas sur mauvaise conduite.

QUELLE PAROLE ?

Ce tour d'horizon du public de François Pastoret est partiel. Voyons cependant ce qu'il avait à leur dire. Pastoret était écrivain et il va le rester mais d'une manière très différente. Ce qu'il écrit ce n'est pas lui qui en décide l'impression, la publication et la diffusion. C'est la société populaire qui vote les publications, les paie et les diffuse dans la ville ou vers les sociétés affiliées. Manière de tenir en laisse les intellectuels ? Oui, si on oublie qu'avant ils n'étaient rien et qu'ils deviennent sinon tout, du moins quelque chose. Voici la liste des textes du Pastoret de l'an 2 que j'ai pu étudier :

- Hymne à la Raison: premier décadi de Frimaire
- Discours au temple de la raison: deuxième décadi de Nivôse
- Discours du 14 juillet (28 Messidor)
- Ode à l'inauguration des bustes de Marat, Brutus, Lepelletier : 3e décadi Nivôse
- Ode à la reprise de Toulon
- Fête de l'être suprême : 20 prairial

LA LIBERTE

« Comment des hommes innombrables qui, la veille agneaux timides, courbaient encore une tête servile sous les verges du despotisme, comment deviennent-ils si subitement des lions intrépides pour n'obéir qu'à une même impulsion ? O liberté ! C'est ton feu sacré qui les électrise, qui les arrache à la stupide inertie de la crainte, qui leur fait voir dans la Bastille une barrière à ta marche, un obstacle à ton triomphe.»

On retrouve ici le feu de 1789. Quant à la révolution elle y apparaît comme quelque chose de soudain, comme une rupture brusque et brutale. Se méfier des évidences et des mots est indispensable, aussi précisons de quelle liberté parle Pastoret :

« Peuples! à l'éclat de mes feux [ceux de la raison]
Que l'univers entier s'épure :
soyez libres, soyez heureux,
C'est le décret de la nature.»

Avec la liberté : le bonheur et la nature.

Et le contraire de la liberté, le despotisme.

Du côté des images, à côté de celle du feu, "la flamme de la liberté".

« Que la liberté parle, ordonne :
Les Français volent aux combats ;
L'ennemi fuit devant leurs pas,
Ou la victoire les couronne.»

La liberté est conçue comme point d'appui, comme référence, comme horizon, comme motivation centrale du combat des hommes humains.

Et la liberté qui fonde la république est aussi tout simplement un sentiment : "Quel cœur s'il n'est de bronze, peut ne pas sourire aux rayons bienfaisants de la liberté!"

LA NATURE

Tout vient de la nature. Quand Dupuy-Montbrun meurt, Pastoret déclare : "La nature vous a prévenus : elle l'a frappé d'un coup mortel".

Puis "les lois sacrées de la philosophie de la nature" fondent la religion et concernant l'égalité :

« Lui [Dupuy-Montbrun] qui savait que la nature n'a mis de différences entre les humains que pour varier son ouvrage, qu'elle a donné indistinctement à tous le droit et la faculté d'être des hommes, et qu'il n'appartient qu'à la tyrannie la plus révoltante de mettre un mur de séparation entre l'homme et l'homme.»

Et si tout à l'heure on a même vu la nature prendre des décrets, ajoutons ici qu'elle a une voix :

« Les opinions religieuses sont nées du caprice des hommes et sont variables comme lui, tandis que la morale est la voix éternelle de la nature et elle est constante comme son auteur.»

Et l'auteur en question c'est : l'Être Suprême.

Ce qu'il reste donc à faire c'est "d'offrir à la nature un tableau digne d'elle". L'homme, se situant en dehors de la nature, doit trouver en celle-ci ses modèles.

Toutes ces idées, qui constituent une reconstruction intellectuelle du monde, ont pu se développer par les livres. Et la bibliothèque d'un bourgeois montalbanais de 1790 donne les titres suivants sur ce thème :

- Le sauvage de Tahiti aux Français
- Entretien d'un philosophe indien
- L'accord parfait de la nature
- Lettres d'un sauvage dépaycé.

Ces quatre titres, mettant en valeur l'intérêt porté aux sauvages, se complètent des titres concernant les philosophes des Lumières etc... En bref "La nature voilà le temple digne de la Divinité".

Ce tableau ne serait pas complet sans cette citation des administrateurs du département du Lot. Au moment où l'idéologie sans-culotte est sur la défensive, au moment où ils suspendent le maximum ils ont déclaré :

« On va s'en remettre à la nature des choses en suspendant provisoirement l'effet du maximum.»

Voilà comment "la nature des choses" pouvait se trouver au service des sans-culottes pour promouvoir l'égalité et se trouver en même temps au service des modérés pour promouvoir la fameuse loi de la jungle (la loi du marché) dont on n'est pas encore sorti.

Qui a évoqué les fondements contradictoires de la sans-culotterie ?

RELIGION

Jusqu'à ce point, avec Pastoret nous retrouvons ce que l'on savait déjà sur les idées phares de la Révolution française. Le dossier religion est plus spécifique à cause peut-être du rôle de la ville dans les conflits religieux des siècles précédents. Avec Conté on a visité le dossier sur le terrain des protestants et avec Pastoret nous allons aller sur le terrain des cultes révolutionnaires.

A. Aulard est passé à Montauban et dans tout le sud-ouest à la fin du 19e siècle ; il a proposé une étude très utile sur le sujet (à cause nous dit Soboul des débats religieux de son temps) mais insuffisante concernant Montauban car il n'avait pas toutes les archives disponibles, et en particulier les textes de Pastoret.

Michel Vovelle a aussi apporté sa contribution et concernant notre département on peut consulter un travail utile d'Alain Daziron.

Première observation d'Aulard : la déchristianisation de l'an 2 n'est pas un décret de la

Convention et en conséquence suivre son développement géographique permet de mesurer par en bas le cheminement d'un aspect de la Révolution. Pour le Sud-ouest il note que le culte de la raison y eut beaucoup d'éclat. Il étudia particulièrement le cas d'Auch (archives intéressantes sur le sujet). Ce culte est original et Aulard l'inscrit dans la tradition des idées diffusées par Voltaire, Rousseau, Diderot, Mably.

Il s'agirait donc d'une rencontre des Illustres et des Va-nu-pieds, dans une pratique religieuse qui mérite mieux que les coups de pied dédaigneux des prétentieux.

Ce culte de la Raison [terme à mon sens plus significatif que celui de déchristianisation], par sa brièveté, n'eut pas l'impact des autres religions. Il faut le saisir comme l'émergence de phénomènes enfouis dans les consciences populaires. Je ne veux ni lui accorder plus de place qu'il n'en mérite ni le négliger au nom de ses faibles résultats.

D'abord je note que le mot déchristianisation est souvent compris comme refus de la religion, et en écoutant Pastoret on s'aperçoit que du christianisme au culte de l'Être Suprême en passant par le culte de la Raison, il n'y a pas rupture mais, continuité dans le renouvellement. Cette attitude n'est pas partagée partout et Aulard fait lui aussi cette différence, entre lieux où la déchristianisation est une rupture anti-religieuse, et ceux où elle est un renouvellement de la religion. À Montauban l'attitude dominante est l'élaboration d'un nouveau rapport à la religion, que laisse apparaître les textes de Pastoret dès 1789 ou le discours de Gautier de 1790.

La Raison est un décret de la Nature. Nature qui fut ensevelie au temps des tyrans et le 20 Nivôse Pastoret s'explique ainsi :

« Citoyens, il n'y a qu'un Être Suprême et il existe une infinité de religions dont chacune prétend à l'exclusion de toutes les autres, être son ouvrage et [l'homme] lui rend l'hommage qu'il a lui-même prescrit. Elles se heurtent cependant, et dans leurs dogmes, et dans leurs cultes. Cette contradiction prouve assez qu'elles sont toutes l'ouvrage des hommes. »

Repoussant les religions, il ne repousse pas Dieu, cet être Suprême qui ne sera célébré officiellement que 4 mois plus tard. Cette façon de présenter le culte de la Raison montre aussi que le culte de l'Être Suprême, lancé par Robespierre, est partagé.

Ces nouveaux cultes révolutionnaires provoquèrent des débats à la Convention, rapprochèrent un temps Danton et Robespierre qui refusaient les tendances athées de certains déchristianisateurs. Le pasteur Jeanbon Saint-André devait bien avoir une opinion à ce sujet. Baudot nous révèle en avoir discuté avec lui. Pour ce dernier, la plupart des membres de la Convention était déistes. Il prétend qu'un magistrat d'un département où il avait été en mission (peut-être de Montauban ?) lui écrivit pour demander la création d'un nouveau culte religieux. Il s'adressa alors à Jeanbon Saint-André qui se trouva d'accord pour un nouveau culte plus simple que le culte catholique ou le culte protestant mais il ajouta :

« Cette religion intuitive est bonne pour les peuples du Nord mais aux peuples du Midi il faut de la pompe, de l'éclat, du bruit parce que la vie des méridionaux est presque toute extérieure. »

La diversité des populations, le manque d'instruction, le fait que le déisme "est bon pour les particuliers mais pas pour les masses" font que Baudot laissa tomber son projet de proposition d'une nouvelle religion d'autant qu'il ajoute : "Ce n'était pas mon affaire. Je n'avais jamais lu les Pères et j'avais peu de connaissances des Ecritures."

Quant à Jeanbon Saint-André en tant que ministre protestant il ne veut pas faire avancer des idées nouvelles en la matière, même s'il les partage car, comme il dit : "je paraîtrais intéressé".

L'intérêt de ce débat est à plusieurs niveaux :

-sur les sentiments qui circulaient dans la Convention (Baudot ne se prononce pas sur l'officialisation de l'Être Suprême peut-être parce qu'il était anti-robepierriste).

-sur les rapports entre débat religieux et débat de société. Baudot montre qu'il avait quelques idées sur le sujet mais nous savons que les thermidoriens de Montauban ne le condamneront pas sur ce thème alors qu'ils seront conciliants pour l'autre conventionnel Bô, pourtant un déchristianisateur notoire. Le cœur de l'enjeu révolutionnaire n'est donc pas là.

-sur le pourquoi des religions. "C'est un moyen conservateur de la société et de la Convention elle-même" aurait-on écrit à Baudot

Dans les rues de Montauban une pratique nouvelle est née. D'abord la coexistence religieuse persiste. Encore le 27 Frimaire le comité précisera lui-même au maire de Caussade qu'il ne peut interdire les autres cultes car la liberté religieuse est inscrite dans la Constitution. Elle ne s'achèvera que 3 mois plus tard avec l'arrivée de Bô qui pousse la société populaire à demander l'interdiction des cultes non-révolutionnaires.

Bô a du s'y reprendre à deux fois pour faire se constituer la délégation qui devait faire la demande à la municipalité et la municipalité ne s'inclina que parce que la délégation était nombreuse.

A Montauban deux moments marquent cette naissance des cultes nouveaux :

-les 4 premiers mois où ils s'implantent sur une dynamique locale et dans la liberté religieuse.

-les 6 mois suivants avec deux interventions extérieures : les discours de Bô et les décrets de la Convention pour la fête de l'Être Suprême.

PROBLEMES RELIGIEUX A MONTAUBAN

Tout ce débat religieux ne pouvait que provoquer des affrontements dans une ville comme Montauban. S'il n'est pas au cœur de l'enjeu révolutionnaire il n'est pas pour autant secondaire.

Je ne peux revenir ici sur les problèmes du temps de la Constitution civile du clergé (1790). Dans un premier temps on poursuit le clergé réfractaire et dans un deuxième temps le clergé tout court. C'est le 28 Brumaire qu'est prise une décision importante au comité de Montauban :

« Considérant que ce n'est que l'orgueil et le charlatanisme sacerdotaux qui ont consacré à des vaines cérémonies de culte des objets précieux qui n'offrent à la Raison et la Vertu qu'un spectacle dérisoire d'ostentation et de luxe,

Considérant que les bons sans-culottes, fils de Joseph ont été toujours opposés au faste et à la richesse des Temples, que la morale a sévèrement proscrit tous ces vains étalages, qui ne peuvent qu'illusionner les simples et développer dans les âmes les superstitions,

Il a dit : rend à César ce qui appartient à César. Il a dit et a manifestement voulu dire : rend à la République ce qui appartient à la République. Ces objets d'or et d'argent et de vermeil sont propriété nationale donc... »

Cet arrêté du comité est parfois cité pour information mais on oublie de citer son annulation qui se produisit le 16 Frimaire :

« Un membre a demandé la parole et l'a obtenu. Il a dit qu'il lui paraissait que l'arrêté du comité, relativement aux vases en or et en argent des églises, était inexécutable et impolitique. Que les fanatismes n'étant pas encore éteints, il opinait que le dit arrêté fut rapporté. Divers membres ont parlé pour ou contre. Mais la proposition suivante a été mise aux voix et il en résulte que le dit arrêté est reporté. Des circonstances impérieuses

font que...»

Bien sûr expliquer ce retournement pourrait être simple : la pratique a tranché et devant les difficultés il a fallu reculer. Mais alors que dire du fait majeur : la division du comité ? Le 28 Brumaire les membres du comité avaient dû prévoir une réaction populaire et pourquoi le 16 Frimaire assiste-t-on à une division qui est la première du genre, dans un comité resté uni à travers les péripéties de 1793⁹ ? En clair qui dans le comité était pour maintenir l'arrêté et qui était contre ?

La question est importante car derrière cette fracture se profile l'échec de la Révolution. Non pas l'échec dans le pays ou à Montauban, mais l'échec d'un projet de société nouvelle qui, passant par des alliances indispensables socialement, ne pouvait se maintenir dans la désunion. Ne peut-on pas rattacher cette fracture à la fracture plus générale entre gouvernement révolutionnaire et mouvement populaire ?

Sur la question précise de la division du comité de Montauban j'avance l'explication suivante : pour la décision du 28 Brumaire Bonhomme est absent (toujours en mission à Paris) et le comité est à ce moment là pleinement dirigé par Gautier. L'arrêté dans son principe et dans sa rédaction, fait penser qu'il est le maître d'œuvre de l'affaire.

Face à cette personnalité, seul Bonhomme, qui revient le 3 Frimaire, peut oser élever la voix. Incontestablement, il ramène dans ses valises le culte de la Raison parisien et se fera un défenseur des cultes révolutionnaires mais nous le savons, pour Montauban un choix religieux ne signifiait pas l'intolérance religieuse.

Une preuve de l'existence de cet affrontement Gautier / Bonhomme est l'absence de Gautier le lendemain du report de l'arrêté, et son remplacement le 17 par Dély. Gautier était resté 40 jours président mais son départ brusque peut s'expliquer par d'autres raisons (nouvelles responsabilités dans l'entourage de Paganel).

Peut-on penser que Bonhomme et Dély aient pu pousser la société vers le Culte de la Raison tout en demandant le respect des objets de culte des catholiques ?

C'est mon hypothèse que je formule en sachant aussi que 3 mois après, Bô l'apôtre de la déchristianisation exclura Bonhomme et Dély du comité.

On se souvient que le 24 Brumaire on sortait de l'affaire Taillefer et que le 28 de ce mois-là on rentrait dans l'affaire religieuse. Et le 4 Frimaire (le lendemain du retour des envoyés à Paris Bonhomme et Pécontal) il est publiquement demandé en réunion de la société que les prêtres abandonnent leurs fonctions de prêtres. Dans l'ordre suivant 4 prêtres vont répondre positivement : Calmels, Balthazard, Broustet, Bernardy. En même temps on décide de fêter tous les décadi le culte de la Raison dans la cathédrale, où on va installer au milieu de la nef une statue de la Vertu et une de la Raison avec au centre de l'église une statue de la Liberté. Le drapeau tricolore est aussi prévu pour orner l'entrée de "cet auguste temple".

Le 15 Frimaire, un pasteur protestant donne la robe dont il se servait dans ses fonctions. Il veut que le comité de bienfaisance fasse usage du tissu pour les pauvres plutôt que de la brûler sur la place publique comme il fut fait pour les robes des prêtres catholiques.

Dans son étude sur "les curés rouges" Serge Bianchi en compte 2500 qui ont abdicqué à la fin de Frimaire¹⁰. Dans son analyse, il cherche à savoir le devenir de ces militants et il en a

⁹ Robespierre aurait trouvé dans ce fait la preuve de ses analyses : les déchristianisateurs cherchaient surtout à diviser la révolution.

¹⁰ Bianchi ne cite pas Campagnac qui a pourtant beaucoup étudié, à partir du cas du Cher, les curés rouges et la déchristianisation.

trouvé très peu qui souhaitèrent reprendre après la révolution leur fonction de prêtre. Des 4 curés rouges de Montauban, un continuera un travail d'imprimeur (Broustet), un souhaitera redevenir prêtre (Calmels), un restera éducateur mais s'alignera sur les idées rétrogrades (Bernardy) et Balthazard sera victime de la Grande Terreur.

Là aussi, comme pour les prénoms, la situation semble différente à Montauban, cependant le travail de Bianchi sur ce sujet ne me paraît pas en contradiction avec le comportement des curés rouges de Montauban et je pense qu'il a raison d'inciter à préciser ce terrain de recherche.

Le 19 Brumaire Bonhomme déclare :

« La statue placée dans le temple de la Raison doit être enlevée afin d'éviter que la cupidité ou l'ignorance ne portent quelques individus à une adoration que la Raison elle-même condamne. »

Nous sommes seulement trois jours après le retrait de l'arrêté impolitique étudié auparavant.

Bonhomme pouvait-il déclarer impolitique une mesure contre des objets de culte et avoir en même temps une vision si précise du culte de la Raison ? Au lecteur de juger.

De son côté, à la fin Frimaire, Despax note que les fêtes de la Raison ne sont pas chaque décadi fêtées avec la majesté et la pompe qui sont dues à ce culte et sur proposition de Dély on décide de créer une commission.

ET PASTORET

Depuis quelques pages nous avons oublié Pastoret mais il va pouvoir s'insérer davantage dans le moment historique. Il va travailler à soutenir un culte de la Raison naissant difficilement. Son discours du 20 Nivôse et la fête de ce jour-là ne semble pas avoir mobilisé vraiment la société populaire. Toujours est-il, la publication du discours est décidée, ce qui nous permet à 200 ans de distance de le consulter. C'est là que Pastoret déclare que la religion est une triste invention des hommes en ajoutant :

« Il faut un culte à l'homme, mais un culte que la raison puisse avouer et qui soit digne de l'intelligence souveraine dont elle est une émanation sacrée. »

Et faisant l'historique de l'humanité il réussit à trouver un peuple chez « qui ce rayon de l'intelligence humaine ne fut jamais obscurci. Voyez les Parsis, ces antiques enfants du grand Zoroastre. »

Il vantera même l'Evangile dont il dit :

« Pourquoi faut-il que ce livre, fait pour devenir l'oracle du genre humain, disparaisse sous un tas de théologiques interprétations qui ne servent qu'à dégrader l'humanité. »

Puis la religion catholique sera appelée à son tribunal :

« Réponds-moi, sauvage interprète de ce livre divin : où me montreras-tu que ton maître ait voulu arracher l'homme à la société, pour le livrer à la stérile oisiveté d'une vie contemplative ? Réponds-moi encore : est-ce ton maître qui t'a ordonné de tarir en toi la source de vie que tu as reçue de tes pères ? Mais dis-moi, est-ce, ce Jésus, l'ami du peuple, l'ami de tous les hommes, qui t'a commandé de damner tous ceux qui ne pensaient pas comme toi ? »

Même la notion de foi prend mal :

« La foi ! et qu'est ce que c'est que la foi ? C'est un don du ciel...arrête... Si la foi est un don du ciel pourquoi aiguises-tu les poignards pour ceux qui ont le malheur de ne pas recevoir ce don céleste ? La foi ! et avec ce mot là quel est l'imposteur qui ne fera pas adopter au

genre humain toutes les monstruosités de ses extravagances religieuses ? »
Voilà donc ce qu'entendirent les sans-culottes montalbanais le 20 Nivôse an 2.

Vous aviez appris que le siège de la cour des Aides était devenu le siège de la société populaire, vous êtes surpris de voir comment la cathédrale put se transformer en centre de culte de la Raison, alors levez les bras au ciel et cherchez dans la foule celui qui entre ses dents murmure : "il est temps que tout cela finisse".

Pour Pastoret, la tâche ne faisait que commencer mais ne durerait pas au-delà du ... 9 Thermidor c'est à dire du 17 thermidor à Montauban.

Si d'autres orateurs du Temple de la Raison purent se reconvertir dans un temple devenu Temple de l'Etre suprême et qui persista plusieurs mois après la mort de Robespierre, Pastoret tomba malade quand on lui demanda d'intervenir le 1 Fructidor an 2. Maladie qui dut durer car, après son discours du 28 Messidor an 2, il disparut presque complètement de la scène montalbanaise. Il est le seul intellectuel dans ce cas. Les autres se recyclèrent plus ou moins, à l'image du penseur Poncet-Delpech, ou du sous-fifre de Pastoret, Jean-Antoine Bernardy.

Aussi prenons un dernier plaisir à lire des extraits du dernier discours (celui du 28 Messidor : le 14 juillet) où il ne pouvait que rendre hommage aux hommes qui prirent la Bastille. Il célébra aussi l'égalité :

«L'égalité ne paraissait que dans le lointain, et enveloppée d'un nuage épais. C'est lorsque l'horizon épuré la laissa voir dans tout son jour, c'est lorsque le niveau qu'elle tient à la main frappa tous les yeux, que l'impitoyable égoïsme et cette petitesse méprisable qui la caractérise, alarmèrent les âmes de boue qu'elles dominaient, créèrent de nouveaux ennemis à la liberté et donnèrent de nombreux suppôts aux tyrans.»

Comme quoi il ne pouvait séparer combat pour la liberté et combat pour l'égalité.

Avant-dernier appel :

« Donne l'essor à ta pensée mortel ! »

Dernier appel :

« Brisez vos fers, il en est temps

De la terre changez la face. »

VINGT-SIX ANS EN 1808¹¹

Née en 1781 à Montauban, je suis la fille de François Pastoret et Marie Joeynes. En cette fin juillet 1808, des nouvelles venant de Montauban me rappellent la belle histoire familiale que nous y avons vécue pendant la Révolution. Dans ce livre, je vais être l'exception qui confirme la règle car j'écris, bien après mes quinze ans, que j'ai eu là-bas, à Montauban.

Je m'appelle Catherine-Victoire et j'ai vingt-six ans. Déjà six ans, que je suis mariée avec Jean-Baptiste Paul, mon aîné de deux ans. La nouvelle qui vient de Montauban, c'est la création du Tarn-et-Garonne. En 1790, la Révolution chercha des villes qui pourraient être des chefs-lieux de département par leur position centrale et Montauban fut écartée. Pour simplifier la vie de tout le monde, il fallait créer ces lieux capables de rassembler toutes les institutions dispersées par la féodalité. Aussi, en ce jour de 1808, à celui qui m'explique que le Tarn-et-Garonne vient de naître, je réponds plutôt que Montauban accède enfin à la fonction de chef-lieu, deux questions bien différentes. Une victoire bien méritée pour les bourgeois d'une ville que j'ai bien connue. Même ici, repliée dans un Sud-est de la France agréable, je ne cesse de penser aux bords du Tarn avec une immense nostalgie. J'y ai tout appris et mon père ...

Aujourd'hui institutrice à Biot (c'est presque le Bio de Montauban) je viens d'écrire un poème au titre sans équivoque : *Vers à mon père*, dont la conclusion résume tout.

« Irais-je par des sons frivoles
Sans rien dire, faire du bruit ?
Loin, ce vain tissu de paroles
Qui brille et qui jamais n'instruit ».

Laisser le frivole pour ce qui instruit, c'est-à-dire, pour ce qui a du sens, ce fut tout le programme d'une vie. Mon père, avant 1789, avait une pension montalbanaise, rue La Capelle où il enseignait les langues latines et italiennes ainsi que les mathématiques. Il appartenait au monde de l'Antiquité ; il avait deux mille ans. Très jeune, il pensa devenir moine, capucin exactement, mais le latin et une femme (ma mère) l'en détournèrent. Avant d'être langue d'église, le latin fut langue d'artistes et à consulter les auteurs anciens, il a découvert sa passion : enseigner la vie. Ovide le renvoya à Lucrèce et ce dernier à Epicure. D'un jardin du bonheur, il passait dans un autre, et il eut beaucoup d'enfants. Mes vers à mon père débutent ainsi :

Mon père, ô vous à qui je dois,
Avec le jour que je respire,
Et le don de ma faible voix,
Tout l'art de manier la lyre ! ».

Il n'existe pas de poésie sans musique, cette musique qui rythme la vie de tous par les chansons. Pour atteindre l'art dans toutes ses dimensions, mon père avait une solution : le théâtre. A la distribution des prix de son école, en 1789, juste avant les chamboulements que vous savez, il fit jouer par ses élèves une pièce de sa composition intitulée *Socrate*. En plus des élèves de la pension, tous les membres de sa famille étaient sur scène : son fils de douze ans, Michel Donat, et moi du haut de mes sept ans ! Au total, vingt-cinq acteurs. La

¹¹ Extrait d'un livre J'ai eu quinze ans en Tarn-et-Garonne (Editions La Brochure 2008) où des personnes de ce département racontent leur quinze ans, donc ici la fille de Pastoret qui était une exception : elle n'avait pas 15 ans et qui était du Var.

dédicace un peu complexe était adressée à un avocat au parlement de Callian car jamais mon père n'oublia sa ville natale. Elle indique : « L'ouvrage que je vous dédie, a quarante ans. C'est une des productions de mon extrême jeunesse. L'ayant retrouvée dans la poudre, où elle fut condamnée en naissant avec tant d'autres, je l'ai jugée comme si l'Auteur m'était absolument étranger ».

La poudre qu'il condamne c'était la censure du pouvoir royal. La liberté apportée par la révolution fut un bien vital pour un enseignant authentique comme mon père. Je ne dirai jamais assez combien sa famille et son métier constituaient toute sa vie. Pour jouer vraiment de la lyre, il y faut un peu de délire ! Mon père qui vient de fêter ses 60 ans le 12 août, n'en manque toujours pas ! Je me demande comment il arrive à porter son âge.

En cette année 1808, il est directeur de l'Ecole secondaire de Callian dans le Var et il a décidé de mettre sa vie en ordre en écrivant au Tribunal de Béziers. Je vous l'ai dit, il était moine au départ, donc quand il quitta en cachette son état de religieux, il fut contraint de s'inventer une nouvelle identité, et s'appela Monsieur Fille ! Mon frère aîné porte encore ce nom et il veut qu'on lui reconnaisse le nom véritable de Pastoret. En cette occasion je me suis lancée dans l'écriture de *Vers à mon père*. Je veux m'appliquer mais trop d'idées tourbillonnent dans ma tête. Elles vont toujours de Toulon à Montauban et de Montauban à Toulon. Je m'arrête d'abord à Montauban, la ville rose, la ville protestante, la ville à qui Cahors avait volé le titre de chef-lieu. Je garde le souvenir d'une colère de mon père provoquée par cette création du département du Lot. En 1791, membre de la Société Populaire où il avait une petite influence, mon père fut poussé à correspondre avec la Société Populaire de Grasse ce qui a incité les Montalbanais à s'abonner au journal de Choderlos ci-devant de Laclos. J'ai lu son livre sur l'éducation des filles publié en 1783, un thème important. A Montauban, avant et pendant la Révolution, la pension qui s'activa le plus dans cette direction, avec des idées avancées, appartenait aux Citoyennes Bruté installées au numéro 15 de la Rue du Bastou. Elles se référaient à Jean-Jacques Rousseau (oui, Rousseau, toujours Rousseau) en distinguant les différentes étapes de l'enfant.

Le 10 mars 1791, mon père qui avait aussi sa pension devint directeur de l'Ancien Collège, passant ainsi de la marginalité éducative au temple de la pédagogie.

Puis, après la chute de Robespierre, la fuite s'imposa à ma famille trop présente aux côtés des révolutionnaires. La fuite et la philosophie deviendront les plats quotidiens des repas familiaux. A Callian, dans les rues concentriques de la petite ville, cette autre vie a entraîné les mêmes problèmes qu'à Montauban. On a reproché à mon père de ne pas élever ses enfants dans le droit chemin de la religion catholique ce qui l'a conduit à répondre qu'il n'oubliait jamais de réciter les prières prescrites par l'Eglise avant celle qu'il traduisit de Lucrèce et, comme elle est peu connue, je vous en donne le contenu :

« Dieu, moteur éternel de la nature entière !
Pendant que loin de nous dans un autre hémisphère,
Ta bienfaisante main reconduit le soleil,
Sous nos paisibles toits ramène le sommeil !
Qu'il vienne dans ce calme où l'univers nous laisse
De nos corps épuisés ranimer la faiblesse.
Ecarte de ces lieux les songes effrayants.
Ne livre point notre âme aux délires des sens.
Que la tranquille nuit, finissant sa carrière,
Nous rende au jour naissant pur comme la lumière».

Je sais que pour longtemps toute ma famille continuera mon père et, qui sait ! à

Montauban quelqu'un fera peut-être de même !
Demain il fera POESIE¹².

¹² Lire le numéro 34 de juillet 1978 de la revue *Archistra*

VERDUN-SUR-GARONNE ENCORE DES SANS-SULOTTES

Ce détour vise à montrer qu'au-delà de la sans-culotterie montalbanaise le but de ce livre est une rencontre avec la sans-culotterie en général.

Le décalage Montauban-Verdun peut nous aider à prendre le recul nécessaire pour, sans arriver à un portrait général, enrichir l'analyse du fonctionnement sans-culotte.

Le choix de Verdun-sur-Garonne est accidentel. Il tient aux sources existantes et disponibles, au fait que nous changeons ainsi de département, et à ma volonté d'aller vers une sans-culotterie plus rurale. Cette petite ville accrochée à la Garonne comme Montauban l'est au Tarn n'appartient pas au Lot mais à la Haute-Garonne ce qui explique ses relations privilégiées avec la ville de Toulouse. Depuis 1808, Montauban et Verdun sont dans le même département.

Avec ses 4000 habitants, Verdun-sur-Garonne n'est pas en 1789 une ville anonyme. Pas question de l'assimiler à un village de campagne, donc nous restons loin du rural (sans assimiler les termes rural et agricole). Verdun est aussi une ville importante car elle avait eu le privilège de voir l'élection de députés aux Etats Généraux (elle était chef-lieu de Jugierie). Du côté noble, elle a élu De Cazalès. Du côté Tiers Etat il n'y eut aucune personnalité marquante, mais le cahier de doléances, avec le nom des participants du Tiers Etat à l'élection, est une première source intéressante, d'autant qu'elle a fait l'objet d'une publication par Daniel Ligou. Sur les 164 participants, 89 signent, ce qui donne un premier aperçu du niveau d'instruction des présents.

Parmi ces présents (dignitaires du troisième état) le monde agricole a 30 représentants soit 17,7% en incluant ensemble brassiers, jardiniers, laboureurs et cultivateurs. Cet amalgame est dangereux mais montre tout de même qu'à l'inverse de la société populaire de Montauban les problèmes agricoles ne pourront pas être écartés vu la place des travailleurs de la terre. Bourgeois et marchands forment le second groupe social (15%). Là aussi on ne peut déduire de ce regroupement une communauté d'intérêts entre les 9 bourgeois, les marchands de bois et autres. Les couches intellectuelles (avocat, notaire, docteur en médecine, procureur, conseiller du roi) représentent 6% du total.

Et qui sont les 55% qui restent ? Les cordonniers, les tailleurs, les facturiers, les menuisiers ...

Comme on a la liste des membres de la société populaire de 1793 nous allons comparer. Les artisans et boutiquiers y sont plus dominants que jamais avec les cordonniers qui passent de 4 présents aux élections de 1789 à 14 membres dans la société populaire. Ils représentent à eux-seuls 6,7% de l'ensemble des inscrits au registre des admissions en septembre 1793. La société évoluera autour de 200 membres : 218 en 1791, 208 en 1793 et même nombre en Vendémiaire an 3. Mais au cœur de la période sans-culotte qui connut des épurations, le chiffre réel doit plutôt tourner autour de 100 membres. Comme pour Montauban on peut évaluer les personnes intervenantes dans la vie politique à 4% de la population totale.

Après le groupe important des cordonniers on a celui des facturiers mais je ne sais pas à quoi correspondait cette activité professionnelle à Verdun. Puis, comme la Garonne fait Verdun au même titre que Verdun fait la Garonne, il y avait les pêcheurs de poissons et d'autre chose (mais oui ! le sable aussi se pêchait). Du côté bourgeois la proportion est difficile à saisir car la dénomination disparaît. Quant à la moyenne d'âge elle est de 40 ans.

Sortons maintenant des moyennes, pourcentages et amalgames pour cerner quelques personnalités.

L'homme orchestre de la révolution dans la ville est un juge de paix de 30 ans membre de la Franc-maçonnerie. Dès 1789 il assiste le président de l'assemblée du Tiers Etat pour l'élection aux Etats Généraux et sa profession est celle de procureur et avocat du roi. En 1791 il préside un comité patriotique peu actif, et en 1793 il est le premier président du comité de surveillance qui ne se créera qu'en septembre (presque un an après l'élection du comité central de Montauban). Il fut inquiété en Ventôse au moment où les autorités faisaient le point sur les fédéralistes qui participèrent à l'assemblée toulousaine du 24 juin 1793. Les amis sans-culottes de Lamagdelaine s'insurgèrent devant une telle accusation. Il était à l'assemblée en question pour y défendre la Montagne du moins c'est le compte-rendu qu'il fit en revenant à Verdun :

"De retour de sa mission de Toulouse il proclama hautement les vrais principes de la Montagne et peignit avec les couleurs les plus noires les trames infernales de la faction de la Gironde et il provoqua dans le sein de la société l'adhésion aux journées éternellement mémorables du 31 Mai et 2 juin 1793".

S'il avait été en mission à Montauban il n'aurait pas eu un tel problème...

Lamagdelaine écrira son texte le plus sans-culotte au moment de la fête de l'Etre Suprême en Prairial.

Le deuxième personnage central est un curé. Ce curé rouge, Lambert, n'est pas le seul du genre puisqu'il y a aussi Lacoste 36 ans et Charles Soulié 50 ans, des sans-culottes pendant toute la période. Nouvelle confirmation de l'importance des questions religieuses au moment de la révolution. Importance due non seulement aux actes de la révolution en ce domaine mais aussi à la place qu'elle occupe dans les mentalités populaires.

Le curé Lambert n'est plus le curé du clergé d'ancien régime mais est devenu le curé de la révolution. Et Rolleau le vicaire sera là aussi pour les discours. Comme Lamagdelaine, Lambert sera inquiété par des membres de la municipalité, qui au cœur de la période sans-culotte, supporteront mal de se voir dépossédé du pouvoir par la société populaire. Voici le texte de la dénonce :

"Je dénonce le citoyen Lambert curé de Verdun pour avoir dit à la société populaire qu'il était Girondin et qu'il s'en faisait un honneur. Il a dit qu'il ne marierait jamais des personnes qui auraient divorcé et qu'il préférerait plutôt porter sa tête sur l'échafaud. Il demanda à la Convention, en assemblée primaire, de ne plus envoyer de représentants en mission."

Finalement Lambert sera lui aussi largement défendu par la société populaire et son dénonciateur le notaire Maury sera sanctionné. Lambert est si bien lavé de tout soupçon que la suppression du culte catholique l'ayant privé de rémunération (je ne sais pas s'il a officiellement abdicé) il se fait embaucher dans l'administration des fourrages de l'armée de la République en Germinal.

L'affrontement catholiques-protestants prendra à Verdun une tournure particulière. On reviendra à l'antique affrontement entre le village de Mas-Grenier plutôt protestant et Verdun plutôt catholique.

Montauban avait espéré être chef-lieu de département et ne fut que chef-lieu de district, et Verdun avait espéré être chef-lieu de district et n'était que chef-lieu de canton. Dans le canton de Verdun on trouvait plusieurs sociétés populaires de village mais celle qui posa le plus de problèmes fut celle de Mas-Grenier. Le maire était l'ancien pasteur protestant Raspide et plusieurs sans-culottes de Verdun voulaient lui retirer son certificat de civisme

pour inconduite. Chaque fois Lambert est à l'origine de la demande de sanction mais sans succès. Dans la société populaire de Verdun, Raspide avait au moins deux défenseurs : Testré et Jougla. Ces hommes forment un troisième groupe de militants de la société populaire. Ils eurent des responsabilités en 1794.

Jean Baptiste Testré est cordonnier. On croit recommencer l'histoire des sans-culottes montalbanais. Il a 41 ans, remplacera Lamagdelaine à la tête du comité de surveillance (celui -ci était en mission à Grenade chef-lieu du district) mais surtout sera souvent président ou secrétaire de la société populaire. D'autres cordonniers vont exercer des fonctions importantes : Etienne Gineste 38 ans, Pierre Labat 62 ans, Bernard Bonhomme 34 ans et Guillaume Saint Paul 64 ans qui n'apparaît que jusqu'en 1793.

A son tour Jean-Baptiste Testré sera dénoncé. On fit preuve d'originalité en l'accusant d'avoir reçu de l'argent en échange de la libération d'une famille noble prisonnière. Cette dénonciation sera repoussée car le dénonciateur ne voulut pas la maintenir devant la société populaire et Pilon qui s'en était fait le porte-parole se rétracta aussi.

Passons aux thèmes de débats et d'actions.

AGRICULTURE

Si le monde agricole a 30 représentants à l'assemblée qui élit les députés aux Etats Généraux, ils ne sont que 15 dans la société populaire. La baisse est due à une disparition totale des brassiers à moins qu'ils ne soient devenus cultivateurs ou que l'on ait changé les dénominations. Un de leur représentant deviendra tout de même président du comité. Il s'appelle Barthélemy Pastrounix (orthographe variable) qui vient du Béarn, lieu qui eut de longues traditions démocratiques dans les milieux agricoles. Il est déclaré chevrier.

Pour les militants sans-culottes la question agricole par excellence fut le partage des biens communaux. Cette question renvaine est abordée en premier lieu le 25 Brumaire avec l'objectif de créer une commission "pour faire jouir plutôt le peuple de ce bienfait de la nation". Puis en Nivôse et encore le 20 Ventôse on se promet de rendre compte du travail de la commission. Rien n'est fait le 23 Ventôse, et enfin en Germinal on trouve un bon prétexte pour retarder le partage : il ne peut intervenir que si la commune n'a pas de dettes.

La demande est faite avec force en cette période Ventôse-Germinal car le comité est dirigé par l'équipe Pastrounix-Charasse avec l'aide de Pierre Labat. L'écriture du registre montre très nettement que la main du secrétaire est inexperte et, quand on a l'habitude des registres montalbanais, on mesure là aussi le décalage. À la faveur d'une nouvelle élection du comité par la société populaire Pastrounix est écarté du pouvoir et c'est Lamagdelaine qui y revient le 6 Floréal. A-t-on fait un partage des biens communaux en faveur du peuple ? Les sans-culottes n'ayant pu aboutir au moment de leur pleine puissance je doute qu'ils aient réussi ensuite mais l'hypothèse reste ouverte pour ceux qui pourront poursuivre l'étude au-delà de l'an 2.

RAPPORT MUNICIPALITE — SOCIETE

La municipalité était dirigée par un ex-noble, Barbot, qui avait toute la confiance des sans-culottes. Mais en Nivôse l'agent national provisoire de la commune demande aux membres du comité de choisir entre les fonctions de membres du comité ou les postes de fonctionnaire. Cette question touche 7 membres sur les 12 élus du comité (le comité sera toujours élu par la société ce qui ne fut le cas de celui de Montauban qu'au départ). L'agent national veut ainsi se défaire d'un comité gênant. Mais la société n'apprécia guère cette intervention et répondit :

"L'incompatibilité, arguée entre les fonctions du comité et celles, que les membres qui ont opté, occupaient dans la judicature de paix et autres autorités, n'est pas prononcée par la loi. Ce n'est qu'une extension coupable, qui a pu en prétendre l'existence. Que cette incompatibilité exista-t-elle, le comité tel qu'il était formé, était par sa conduite républicaine et énergique, par le patriotisme fortement prononcé de ses membres, devenu la terreur des aristocrates et le boulevard des patriotes."

En conséquence le comité (j'indique ici que ce comité de surveillance est différent d'un autre comité qui existait sur la ville et qui avait une vocation plus large) fut maintenu. Ensuite le notaire Maury put faire signer, par ses collègues de la municipalité, la dénonciation contre Lamagdelaine. Maury fut sanctionné mais Barbot put réussir à échapper à l'épuration. Barbot sera tout de même exclu du poste de maire le 12 Floréal avec les honneurs de la société populaire. Celle-ci dut en effet appliquer la loi nationale qui excluait des fonctions publiques tous les nobles quelles que soient leurs opinions.

Il y avait donc, comme partout, affrontement entre société populaire et municipalité, mais l'entente à Verdun, entre un maire noble et une société populaire, peut faire douter le lecteur de l'existence d'un véritable mouvement sans-culotte dans la ville. Pour preuve : la société ne sait même pas si elle est affiliée à la société des Jacobins de Paris (une façon de reconnaître qu'elle ne l'était pas) et est par contre affiliée à la société populaire de Toulouse.

Je cherche les aspirations populaires qui émergent, les moyens qui furent utilisés pour les faire aboutir, les forces qui se constituèrent dans cette action. Bien sûr l'institution des comités de surveillance est un repère (un repaire) sans-culotte dans des villes comme Verdun mais ils peuvent aussi ne contenir que des aristocrates couverts du manteau sans-culotte. Cette déclaration du 13 Vendémiaire an 3 envoyée à « la Convention Capitularde » va montrer qu'à Verdun on pouvait soutenir un maire ex-noble et faire la leçon au modérantisme :

"Les modérés sont aux avant-postes de l'aristocratie, mais les sociétés populaires sont les hussards de la Révolution et de la République dont la Convention Nationale est le cœur. La victoire ne peut donc être incertaine et les Jacobins de France pressés autour de la représentation nationale auront bientôt dissipé cette tourbe contre-révolutionnaire."

Puis les 18 Vendémiaire an 3 :

"Considérant que dans des circonstances épineuses et alarmantes la société a du prendre des mesures fermes pour éviter les pièges que tendent à la bonne foi de ses membres les perfides aristocrates et l'astucieux modérantisme, conserve dans toute leur pureté et leur énergie les principes républicains qu'elle a toujours professés."

C'est vrai, de telles déclarations ne persisteront pas mais prouvent bien que les sans-culottes de la ville voyaient clairement l'évolution du pays.

AUTRES ACTIONS ET COMPORTEMENTS

L'action sans-culotte fut d'abord l'action de surveillance et celle-ci provoqua plusieurs épurations dans la société populaire. Lambert était le grand maître épurateur et en Nivôse, après plusieurs propositions en séance de la société populaire, il put rentrer chez lui heureux, il avait abouti. Seulement le lendemain des membres invoquèrent la faible participation à cette séance, la non-inscription à l'ordre du jour du sujet, pour faire repousser la décision d'épuration. Alors Lambert passa par le pouvoir du représentant en mission qui accepta d'envoyer à Verdun des commissaires pour épurer la municipalité et la société populaire.

La société populaire était en séance et les membres devaient passer un par un pour que

leur cas fasse l'objet d'une étude. S'il n'y avait pas de plaintes alors le citoyen pouvait rester à la société populaire. Le premier à passer fut Lamagdelaine et comme personne n'avait rien à lui reprocher, il resta dans la société. La société populaire valide donc, et ses membres et le pouvoir qu'elle se donne dans le débat public. Est-ce une forme de démocratie directe ? Mais entre dirigeants et dirigés au sein de la société on voit bien que se reposent les mêmes problèmes qu'à l'extérieur de la société : la grande masse des membres est une masse de manœuvre manipulée par les dirigeants. Elle ne peut pourtant s'assimiler à un troupeau de moutons suivant des chefs car les sans-culottes viennent à la société pour agir, pour intervenir sous des formes diverses, pour se constituer un sens politique.

Voyons des dossiers qui furent peu évoqués.

L'action ne portera que faiblement sur les accapareurs de blé dont il est dit en Nivôse qu'il n'y en a pas dans la commune (peut-être parce que les luttes autour du prix du pain furent minimales ?). Les cultes révolutionnaires sont évoqués faiblement le 9 Ventôse par une motion demandant à la municipalité un local pour le Temple de la Raison. Comme ils souhaitent avoir l'église ils demandent en même temps que l'organiste soit conservé et que les orgues restent en place pour accompagner les Hymnes à la Raison. Il semble donc que jusqu'à ce moment là le culte catholique ait continué normalement. La fête de l'Être Suprême ne fut pas davantage l'objet de grandes délibérations de la société populaire même si elle fut fêtée en grande pompe. Et sur un autre dossier cher aux Montalbanais les sans-culottes de Verdun seront discrets : ils ne proposeront pas la création de fours civiques. Le blé ne dut pas manquer dans les mêmes proportions.

En clair les sans-culottes eurent le pouvoir mais ne s'en servirent guère. Sur le seul point qu'ils revendiquèrent avec force : un instituteur pour la commune, ils ne purent obtenir satisfaction. C'est à la société de Montauban qu'ils adressèrent la demande et finalement c'est l'ancien curé Calmels, sans travail comme Lambert, qui va atterrir à Verdun et va les inciter à rattraper leur retard en matière de cultes révolutionnaires mais sans que l'on sache pourquoi, il n'y resta pas.

A Verdun la sans-culotterie, plus qu'une manière de gouverner, plus qu'une manière d'agir, fut une façon d'être, d'aimer, de haïr, de manger ou de boire.

En Brumaire décision est prise d'inaugurer un nouveau local pour la société populaire et pour la fête on délibère :

"Pour le banquet il est projeté d'exclure les gobelets afin d'éviter la plus légère distinction. Tout le monde devra donc boire dans l'assiette. Toutes les propositions ne tendaient qu'au triomphe de l'égalité et tout à coup on apporte un arrêté du département interdisant toute espèce de repas civique ; alors la société pleine de respect pour les lois, change son projet et se prépare seulement à chanter et à danser. Puis au pied de l'arbre sacré et de l'autel de la Montagne on jurera sous la voûte du ciel d'être fidèle à la constitution républicaine jusqu'à la dernière goutte de son sang."

Dix jours avant la société avait aussi décidé :

"Tous les membres se couperaient les cheveux, se tutoieraient, garderaient leur chapeau, porteraient des moustaches, et se procureraient le plus promptement des bonnets de la liberté pour s'en décorer."

Lamagdelaine, qui était au district à ce moment là, fit annuler dès son retour cette décision contraire à la liberté du costume.

Mais ce Lamagdelaine qu'est-il devenu ?

Vous avez peut-être eu envie de le comparer au cours de ces pages à l'autre juge de paix : Gautier, mais il y a une différence importante, l'âge. Gautier a 60 ans, n'a pas de carrière à

bâtir et après Thermidor il disparaîtra de la société populaire. Un temps encore juge de paix, il sera exclu de ce poste, pourra y revenir et finira montalbanais et pauvre. À l'inverse Lamagdelaine a 30 ans et une vie devant lui. Après Thermidor il hésite à se reclasser mais comme Jeanbon Saint-André il prend du service sous Napoléon et devient baron d'empire. À tous ces "terroristes" reclassés, Napoléon offrait une situation de compromis que la Restauration supprimera. Le compromis s'établissait entre les nécessités de la vie et les idéaux d'un temps.

Certains se firent oublier dans l'armée mais Lamagdelaine préfère rester un enfant de l'appareil d'Etat. Sur cet exemple des dirigeants sans-culottes deviennent des carriéristes en politique.

Pour Jeanbon Saint-André par exemple on sait qu'il fut un administrateur sérieux, qu'il ne renia pas ses idées pour autant, et montra sa vie durant la rigueur de conduite qu'on lui reprochait à la Convention. Pour Lamagdelaine il semble que le cas soit assez identique mais il eut la charge de vivre le retour des Bourbons. Il semble avoir tenté un recyclage de ses idées pour plaire au nouveau régime mais, ou il n'y parvint pas, ou le nouveau régime n'y prêta pas attention. Il mourut donc loin des honneurs, loin des siens dans le Paris de 1839.

LA TERREUR

Ici je vais traiter la Terreur comme un personnage cher aux sans-culottes, qui, pour certains, résume la Révolution française oeuvre d'un peu de bien, d'un peu de mal, d'un peu de rêve et de tant de peines.

La Terreur n'est réductible ni au nombre de morts, ni aux circonstances, ni aux notions de bien et de mal.

En faisant de la Terreur un des personnages de cette histoire j'ai pris parti. Reste à savoir lequel !

La Terreur ne fut pas le fait d'un homme, mais le fait d'un système que je personnifie dans ce chapitre et qui varie par le type de regard que l'on porte sur elle. En voici quelques uns si vous voulez vous situer :

- la Terreur comme moyen de disqualifier toute la révolution.
- la Terreur comme symbole même de la révolution, comme preuve de sa réalité.
- la Terreur comme moyen parmi d'autres du gouvernement révolutionnaire.
- la Terreur comme moyen temporaire et inévitable pour réussir une révolution.
- la Terreur comme un engrenage, un emballement d'une machine à écraser.

Quel point de départ ? L'exécution du Roi ? L'arrestation de représentants du peuple ? La loi sur les suspects ? Si on vous dit que la Terreur commença avec la constitution civile du clergé vous pouvez en déduire qu'elle est la Révolution.

Comment faire pour se prononcer ?

En revenir à la réalité. A Montauban le 10 Mai 1790 fut une journée terroriste. Les patriotes furent pourchassés, se réfugièrent dans une maison, se firent tirer dessus, et les rescapés prirent non pas le chemin chemin de l'hôpital mais celui ... de la prison. Cinq démocrates morts, voilà le bilan.

Au moins jusqu'à ce moment là personne ne peut accuser les révolutionnaires de Montauban d'actes terroristes. Ils ne commencèrent vraiment à prendre de l'autorité qu'avec la municipalité Péries-Labarthe en 1792.

LA MORT

1793 l'année de la Terreur ? La guillotine, fit son apparition sur la place de Montauban. Suite à une manifestation de Mars de cette année-là un meneur fut arrêté, jugé et guillotiné. Le seul à subir ce sort à Montauban. Il s'appelait Cladel mourut le 11 Mai 1793 à l'âge de 38 ans pour avoir organisé la lutte contre la réquisition des soldats et, paradoxe, alors qu'il avait tout pour être sans-culotte (maître bourrelier de profession), il est la première victime de la Terreur. Cette condamnation à mort d'un manifestant ouvre l'époque de la Terreur à Montauban. La première caractéristique du système consiste à refuser le droit de manifestation. Bosquet décrit ainsi l'évènement :

"La machine à décapiter est venue de Cahors vers le 10 Mai. Sans cette vigilance des gardes nationaux les malheurs qu'auraient occasionnés les révoltés qui s'accroissaient sont incalculables."

La mort d'un homme guillotiné pour éviter la mort de beaucoup d'hommes ?

La France était en guerre et l'appel à la désertion ne peut jamais être complimenté.

Quant au responsable du 10 Mai 1790, il est à ce moment là toujours libre comme l'air et ne subira le sort de Cladel qu'en Floréal soit un an après et sur la place de Paris.

Les prisons sont donc surtout pleines de gens du peuple qui ne voulaient pas participer à

une guerre que les Girondins avaient déclarée.

Un seul guillotiné devrait vous étonner, car comment expliquer que ce soit dans la ville la plus sans-culotte du Lot et de la région que les condamnations à mort furent les moins nombreuses ? C'est simple, la contre-révolution n'ayant pas osé se manifester, la répression n'eut pas à utiliser l'arme ultime.

Raisonnement ainsi s'est reconnaître que la Terreur n'est qu'une réplique aux assauts de la contre-révolution et non pas un acte gratuit, une machinerie préexistante à la révolution, un abus de pouvoir d'hommes sans morale.

Au total le tribunal civil de Cahors provoqua 17 exécutions dont 6 à cause des soulèvements provoqués par les levées de soldats. Sur les 17, il y en a eu 12 à Cahors même, 4 à Figeac et donc une à Montauban.

Les "anti-terroristes" faisant le bilan en l'an 5 des morts de la terreur ne comptaient pas de la même façon. Le journal du Lot écrit qu'elle coûta "le sang de 200.000 Français". Pour cela il amalgame les condamnés des tribunaux révolutionnaires et les morts de la guerre de Vendée (sans doute uniquement ceux qui étaient du côté royaliste!). Cet amalgame cache le fond même du problème. Entre un député girondin qui meurt sur l'échafaud pour non-conformité de ses idées et un général vendéen qui meurt dans une guerre qu'il a déclarée, il y a toute une différence qui au lieu de servir à masquer le système de la terreur doit nous le faire apparaître. Aux armes on ne peut répondre que par des armes. Aux idées on doit pouvoir répondre par des idées. En conséquence poursuivons notre étude en sachant à quoi elle s'applique, c'est à dire aux atteintes aux libertés.

LA PRISON

Pour juger de la Terreur observons ses éléments. Après la guillotine, l'autre arme était la prison sous toutes ses formes.

Les premiers prisonniers sont ceux qui suivirent les manifestations de Mars et qui restèrent enfermés entre 1 jour et 3 mois. Ils étaient 255 à Montauban. Ensuite est venue la deuxième période : celle des arrestations des suspects. 227 montalbanais en furent victimes et en regardant les listes on constate qu'il ne s'agit pas exclusivement de gens de la noblesse mais tout autant sinon plus de gens du peuple. C'est surtout vrai pour les milieux ruraux qui envoyèrent à Montauban leurs fournées de suspects comme Caylus : 57, Monclar : 18 ou Montpezat : 19.

Par une anecdote de la vie montalbanaise, on va pouvoir mesurer un des aspects absurdes de cette loi des suspects. Décision nationale fut prise d'enfermer tous les étrangers. À Montauban vivait une famille d'Irlandais pacifiques venue sur les bords du Tarn en 1791 pour goûter l'air du pays et se refaire ainsi une santé. Au nom de la loi, ils sont arrêtés. On tarde à l'appliquer mais les autorités s'y résignent. Même le comité écrit sans succès au comité de sûreté générale pour obtenir une exception à la loi. Grâce à la fille de la famille nous avons un témoignage sur la vie dans les prisons montalbanaises. Comme pour tout témoignage, ne lui faisons pas dire plus qu'il ne peut dire.

Donc, à la suite de la prise de Toulon, Robespierre demande en Octobre 1793 l'arrestation de tous les anglais. Sur ce point il s'oppose à Jeanbon Saint-André (nous y reviendrons). En conséquence les cinq membres de la famille Olier prennent le chemin des Dames Noires. Au mois d'avril suivant ils partent vers une autre maison de réclusion : Les Carmélites. Voici le témoignage.

"Et nous étions dans les griffes d'un gouvernement sans principes, dont la volonté et un mot auraient suffi, comme cela est arrivé à beaucoup d'autres, pour nous envoyer à une

mort prématurée."

Après l'arbitraire du gouvernement, la puissance des sans-culottes :

"Or, en ce temps-là alors que les "sans-culottes" avaient toute l'influence, les gens les plus respectables étaient mis plus bas que terre, et ce n'était pas une plaisanterie de montrer de la bienveillance pour des prisonniers, et beaucoup de gens n'auraient pas osé le faire ouvertement."

Enfin les problèmes du pain :

"Si nous avions été dans notre habitation, cela nous eût été un maigre ordinaire [la part de pain distribuée aux citoyens de la ville], mais comme nous étions en prison, le geôlier avait une allocation de pain pour les pensionnaires ; il y avait parmi elles des habitants de la campagne qui avaient réussi à cacher leur farine et qui se fabriquaient le pain chez eux, sur la quantité qui n'était pas réclamée. Nous étions autorisés à acheter ce qui était de reste pour l'ajouter à notre ration. Une femme qui paraissait être l'épouse d'un fermier me donnait souvent un plein tablier de pain vert et moisi pour mes volailles. Si elle me l'eût donné avant qu'il fût gâté nous lui en aurions été très reconnaissants car nous l'aurions mangé nous-mêmes".

Sans poursuivre davantage cette description il apparaît que l'emprisonnement n'était pas aussi terrible que le dit la légende. Bien sûr il s'agit ici de prisonniers modestes mais les descriptions concernant la vie d'autres détenus ne sont pas très différentes. Il y avait possibilité de faire du commerce, de lire les journaux, de danser le dimanche, d'élever des volailles, de circuler librement dans la prison pendant la journée.

Les prisonniers plus riches pouvaient être prisonniers dans leur propre maison avec un gardien devant la porte d'entrée qu'ils devaient rémunérer. Le sans-sans-culotte (un opposant déterminé au pouvoir révolutionnaire) le plus marquant est l'avocat Selves. Celui-ci grâce à ses relations put obtenir une lettre de libération de la part de Bô, le comité s'exécuta de mauvaise grâce et ne rata pas le premier prétexte pour l'y remettre. Après le 9 thermidor, le comité fut destitué et remplacé par un comité révolutionnaire. Selves rejoua le coup de la lettre de Bô et faillit obtenir sa libération au début de l'an 3. Mais le comité révolutionnaire se ravisa au dernier moment déclarant que Selves voulait l'induire en erreur. Quand Selves obtiendra sa libération, ce sera pour aller directement se faire introduire à la société populaire où il deviendra le maître ! Il se fera un plaisir de rédiger l'adresse à la Convention qui envoya Jeanbon Saint-André en prison, en Prairial an 3 et se retrouvera représentant du peuple quand les royalistes relèveront la tête. Les mois de prison qu'il vécut, n'ont rien à voir avec la vie quotidienne des misérables de la ville et encore moins avec les victimes d'Aussonne.

LE CERTIFICAT DE CIVISME

C'était l'autre arme de la panoplie du parfait terroriste. Un notaire sans certificat de civisme ne peut plus être notaire. Un fonctionnaire sans certificat de civisme ne peut plus être fonctionnaire. Ces certificats étaient dans un premier temps distribués par la municipalité mais dès Septembre 1793 c'est une commission du comité qui s'en chargea. Ce certificat était le moyen le plus insidieux pour contrôler les gens. La mort et la prison ne pouvait toucher qu'une part infime de la population tandis que là tout le monde était sous le contrôle du comité.

Ce certificat n'est pas sans rappeler des pratiques d'avant la révolution, où en période de troubles, il fallait demander au curé un certificat pour voyager.

La société jouait aussi un grand rôle dans l'attribution des certificats si bien qu'après l'exclusion de Dély du comité, on lui fit des difficultés pour donner le certificat de civisme

à son frère.

La Terreur fut un système avec ses lois, ses rites, ses principes et aussi son arbitraire. Telle est mon interprétation. Je ne fais pas pour autant de ce système le moteur ni le cœur de la révolution. Je crois que les sans-culottes montalbanais forts de leur influence comprirent que la Terreur n'était pas la force de la révolution mais sa faiblesse. Ils n'en abusèrent pas et s'ils se définissent au départ comme des surveillants, c'est qu'on ne voulait leur confier que ce rôle.

VINCENT DELBREL REVOLUTION A VENIR

Par deux fois il partit à Paris représenter d'abord le comité puis la société populaire. Mais représenter n'était pas le même acte en Brumaire an 2, et après le 9 Thermidor.

En Brumaire il est parti avec Bonhomme et Pécontal pour faire valoir l'opinion de la majorité du comité et de la société. Grâce au *Moniteur* nous savons qu'il est intervenu à la société des Jacobins. Il resta dans la capitale plus d'un mois et put donc prendre la mesure des événements. Son séjour plus prolongé que celui de Bonhomme montre la grande confiance que les sans-culottes avaient en lui.

Le voici à la société des Jacobins tel que le présente Le *Moniteur* numéro 99 du 9 Nivôse an 2 :

" Observations relatives à l'objet ci-dessus par Vincent Delbrel cadet :

"Etant l'un des membres du comité de surveillance de Montauban, envoyé auprès de la Convention Nationale pour demander le rappel de Taillefer représentant du peuple, commissaire dans le département du Lot, parce qu'il avait donné la confiance aux administrateurs de ce département feuillants et fédéralistes acharnés, qu'il aurait dû destituer, comme l'a déjà fait le représentant Paganel qui l'a remplacé ; et étant aussi l'un des membres calomniés dans la prétendue lettre, je dois demander aux lecteurs, et principalement aux députés vis à vis desquels Taillefer a fait parade de cet écrit en disant : voyez quels sont mes dénonciateurs etc-etc., je dois leur demander dis-je, à mon tour : Voyez quelle était cette lettre etc.-"

Il s'agit toujours de cet affrontement avec Taillefer évoqué au chapitre 2 et qui montre une fois de plus le type d'intervention que pouvait faire à ce moment là un sans-culotte montalbanais.

Après le 9 Thermidor il repart au nom de la société populaire pour appuyer à Paris, les mesures prises contre les robespierristes. On peut mesurer l'évolution : de force de propositions, les révolutionnaires signent leur soumission au pouvoir central. Cette mutation ne se produit pas au moment de la victoire jacobine mais au contraire au moment de sa défaite. L'allégeance aux ordres venus d'en haut, aux décisions prises au centre n'est en rien le comportement significatif des Jacobins de l'an 2, comme voudrait le faire croire une certaine tradition.

D'ailleurs, là où les sans-culottes sont les plus forts, c'est-à-dire au comité, ils enverront une lettre à la Convention qui tout en reconnaissant le bien fondé de l'élimination de Robespierre avance quelques idées assez peu thermidoriennes:

"L'énergie de la Convention Nationale a rétabli la liberté de penser et d'écrire que le tyran Robespierre voulait nous enlever. C'est en usant de cette faculté que nous n'avons jamais entendu perdre que nous venons vous soumettre nos Réflexions."

Voilà d'entrée une opinion exprimée avec clarté. Non seulement ils ont la liberté, mais ils en usent pour proposer quoi ? Le maintien d'une orientation révolutionnaire.

Mais Delbrel, au nom de la société, n'est pas allé à Paris porter des propositions. S'il avait écrit ses mémoires, il aurait pu montrer cette évolution où en moins d'un an, il passa de l'expression d'un pouvoir à la soumission à un pouvoir.

Les Jacobins n'étaient-ils pas hantés par cette contradiction entre centralisation étatique et décentralisation du pouvoir dans les sociétés populaires ?

Bonaparte symbolisera le nouveau consensus en reprenant l'étatisme à son compte et en maintenant des transformations sociales minimum de la Révolution.

Les notables montalbanais n'auront plus l'impression d'un retour à l'Ancien Régime puisque les corporations et la féodalité ont disparu. Ils noteront simplement que la contradiction interne au pouvoir s'est déplacée : le débat entre les républicains de 1793 a laissé la place au débat, Napoléon ou le roi ?

Pierre Delbrel (1764-1842) député à la Convention pour le département du Lot et habitant de Moissac suivra comme Barère toutes les évolutions de la République mais sans aller au-delà de la République. Le 18 Brumaire il protesta si fort contre le coup de force de Bonaparte qu'il y gagna comme 61 autres députés la déportation. Il put rentrer en 1808 mais subira à nouveau l'exil entre 1816 et 1818. Ils n'avaient pourtant eu que 7 ans pour s'habituer à la République mais ils y tenaient.

Quant à Vincent Delbrel qui n'a pas -semble-t-il- de parenté avec le précédent, il partit porter à la Convention la parole d'un républicanisme tendre. Tout tourne autour de ce slogan: "Vive la République! Vive la Convention! Vive le peuple de Paris!"

Le comité de son côté demande :

"Nous venons vous soumettre Nos Réflexions sur votre arrêté du 13 Thermidor relatif aux subsistances. Cet arrêté défend de s'approvisionner pour plus d'une décade ; si cela a lieu nous avons la certitude de mourir de faim".

Je crois qu'il n'y avait pas d'un côté les sans-culottes et de l'autre les Jacobins ou Montagnards, d'un côté les libéraux et de l'autre les étatistes, d'un côté les bourgeois et de l'autre le peuple mais un débat politique qui traversait encore en Thermidor l'ensemble du courant républicain, aussi bien les sans-culottes que le comité de salut public parisien, aussi bien le peuple que les bourgeois. Après diverses tentatives infructueuses, ce débat a été tranché par en haut, par l'élimination de Robespierre. Les sans-culottes montalbanais ont bien compris que la seule élimination de cet homme allait bouleverser le rapport des forces mais pendant un an encore, ils conservèrent des pouvoirs importants. Et le cœur de ce pouvoir c'était l'action pour que personne n'ait faim. C'est en ce sens qu'est significative la réaction rapide à l'arrêté du 13 Thermidor. Le débat a été tranché cela signifie que les défenseurs d'une politique strictement bourgeoise l'emportèrent sur ceux qui se battaient pour une politique égalitaire. Le débat a été tranché cela signifie qu'à l'intérieur de la Montagne il a été tranché, qu'à l'intérieur des Jacobins il a été tranché et que les sans-culottes n'avaient plus d'intérieur.

Si j'écris que le débat sur le droit à la vie traverse tout l'éventail révolutionnaire je n'ai pas écrit pour autant qu'il traverse tout le monde de la même façon et dans les mêmes rapports de force. Abandonner le droit à la vie pour tous, c'est vider le combat sans-culotte, et c'est déplacer le débat interne à la Montagne.

Jamais les sans-culottes montalbanais n'apparurent comme de fervents robespierristes. Un seul de ses rapports a été diffusé en ville et dans les compte-rendus de la société, son nom n'apparaît que deux fois : une demande de lecture d'un rapport qui est ajournée (3 Nivôse), et une autre demande du même type qui est ensuite acceptée. De même pour Saint-Just on ajourna la demande d'impression d'un de ses discours le 15 Ventôse mais un mois plus tard on vante un autre rapport du même personnage. Notez que les noms des autres responsables nationaux du pays n'apparaissaient pas davantage et en plus du rapport de Robespierre ne furent diffusés qu'un rapport de Billaud-Varenne et un de Saint-Just.

Mais revenons à Vincent Delbrel.

Mes renseignements sont minimes pour deux raisons. J'ai longtemps cherché Delbrel alors qu'il s'appelait aussi Delbreil et sa signature est absente du registre des citoyens actifs qui était mon document de référence pour authentifier les cas litigieux. Je me retrouve donc avec plusieurs Vincent Delbrel. D'un côté il y a une famille qui vit à Villebourbon avec un Vincent Delbreil qui a la soixantaine et qui est tondeur de draps et de l'autre avec un Vincent Delbreil qui a 28 ans en 1790 habite en ville et est commis négociant ou vitrier. C'est ce dernier qui semble membre du comité. Il est aussi commissaire de police et est bien le cadet puisqu'il a un frère Guillaume qui a 6 ans de plus que lui.

En conséquence on peut le classer dans le monde industriel à un rang moyen. Il semble avoir quitté Montauban par la suite.

En partant pour Paris ne porte que la parole de la société nous indique-t-il ainsi que dans le comité que je persiste à qualifier de sans-culotte il y avait des éléments modérés plus favorables à une politique bourgeoise qu'à une politique égalitaire ?

Pour comprendre allons au delà du 9 thermidor et même au-delà de ce 17 Vendémiaire qui vit la chute de Samuel Conté largement évoquée.

Pas un des membres de l'ancien comité ne se retrouvera dans le nouveau comité créé le 23 Vendémiaire an 3 et auquel on donne le nom de révolutionnaire, ce qui prouve bien la volonté de cacher sous de la phraséologie, l'évolution qui se produit. Dans un premier temps, par le contexte de sa fondation, par la liste des membres j'ai cru qu'il s'agissait d'un comité profondément thermidorien, mais il n'en est rien. Ce comité animé par le gendre de Jeanbon Saint-André se refusera à brader les acquis des sans-culottes de la ville. La chute des sans-culottes va donc se poursuivre à un rythme lent et vous allez le vérifier, le tour viendra où Vincent Delbrel sera lui aussi mis en cause.

Vendémiaire avait donc été mouvementé et dans leur volonté de reconquête, les modérés mirent en cause Trémon puis Bonhomme et Dély ainsi que Soulié le 14 Brumaire.

Aussi pour éviter la poursuite et l'aggravation de la politique modéré "les bons républicains" essayèrent de gagner les élections à la présidence de la société en Frimaire an 3. Seulement le 1 et le 2 Frimaire la commission de surveillance note les manœuvres et les cabales des distributeurs de liste.

"La société allait se mettre en mesure de découvrir les auteurs, de statuer sur la validité du scrutin, un membre l'a fortifié dans cet état d'esprit que des intrigants, des malveillants [trichaient]. La question est remise au lendemain après que des scellés aient été posés sur l'urne. Le lendemain on annonce une lettre de Gautier de la maréchaussée :

"Instruit de la discussion d'hier à la séance, il sait que plusieurs de ses concitoyens lui ont donné leurs suffrages, qu'il est très flatté de cette marque d'estime mais qu'il prévient la société que quelque soit le résultat du scrutin même s'il est en sa faveur il ne pourra pas accepter à cause de ses grandes occupations."

C'est finalement Preissac qui est élu.

Après cet échec qui prouve d'ailleurs que Gautier ne participait plus aux réunions de la société, les membres de l'ancien comité vont continuer d'être victimes de l'épuration. Rémusat le 16 frimaire est maintenu dans la société à la majorité et le 17 Nivôse c'est Dabrin fils qui dénonce Vincent Delbrel et Lacroix comme continueurs du terrorisme. Dabrin fils était secrétaire de la société populaire depuis longtemps et à mon grand étonnement, je l'avais vu partir pour Paris, juste après la délégation de Brumaire an 2, pour questions d'affaires. Les mau-voises langues prétendirent qu'il n'était parti à Paris que pour porter la contre-parole modérée par rapport à celle officielle de « Marat-

Pécontal ». D'affaires il ne fit guère dans sa vie puisqu'il ne continua pas le métier de tanneur de son père (membre du comité), mais qu'il devint comédien.

Le 20 Nivôse Delbrel et Lacroix envoyèrent une lettre à la société pour s'expliquer mais le 21 c'est Paillet qui est mis en cause car, "Jaloux de déployer sa sensibilité sur le sort de ses amis dont la chute l'attriste, il persiste à demander la parole."

En Pluviôse (le 24) les dirigeants de la société populaire n'osent pas encore enlever le buste de Marat car "quelques bons citoyens pourraient bien encore ne pas bien comprendre". Ce mois là on sortira Pastoret de son silence puisqu'il donnera une *Ode sur Rousseau* que Dabrin se fera un plaisir de lire. En Ventôse les réunions s'espacent beaucoup. Par contre les sans-culottes continuent de rêver à une reprise du pouvoir dans des réunions qu'ils tiennent ensemble chez Pagés "billardier nouvellement établi" et qui rassemblent une vingtaine de bons républicains (ils étaient 30 au comité).

En Germinal Paillet qui est encore là ose s'élever contre la disparition du *Journal des Hommes Libres* de Charles Duval. On lui répond que ce journal est contraire aux idées de la Convention et qu'il soutient le terrorisme. Mathieu soutient Paillet mais l'assemblée refuse d'entendre leurs vociférations car Paillet « parle toujours avec exclusive ».

Enfin en Prairial an 3 on arrive au bout de l'affrontement sans-culottes / thermidoriens. La décision est prise le 15 d'écarter de la société tous les anciens membres du comité à l'exception de Dabrin père, du vieux Vignes et de Gallian.

Mme Urbain Bergis dont l'appartenance à la bourgeoisie est évidente, qui est défendu avec conviction par Lagravère, est exclue.

La société populaire n'ayant plus rien de populaire n'avait plus de fonction aussi le 2 Messidor, Combes-Dounous fermera la « boutique ». Il peut se dire : " il aura fallu 2 ans mais nous y sommes, la force administrative l'a emporté sur la force populaire" (souhait lancé en Juin 1793 quand il dirigeait le Lot).

Le 15 Prairial an 3, jour de l'élimination des anciens du comité de la société, est aussi le jour d'une mise en cause de Baudot. Presque un an après, le 9 thermidor était finalement digéré. Dans la dérive ainsi engagée "les égalitaristes" accepteront en l'an 4 de redevenir comme avant 1793, la force d'appoint du républicanisme et du jacobinisme mais ce nouvel amalgame ne peut nous faire oublier la tentative de l'an 2 celle où des gens du peuple et des petits bourgeois se crurent autorisés à prendre en main l'intérêt général eux "qui n'avaient même pas d'intérêts particuliers".

Après la fête qui célébra en l'an 5 la victoire de Thermidor le *Journal du Lot* continue de dénoncer des anciens du comité :

"Le citoyen Mathieu qui sous le règne de l'infâme Robespierre, fut membre très actif du comité révolutionnaire de cette commune voulut, il y a environ un mois avec son beau-père, armé d'un couteau de chasse, résister à une patrouille venue pour l'arrêter. Sur la déposition des témoins et d'après le procès-verbal du commandant de cette patrouille on lança contre lui un mandat d'arrêt. Et si depuis il fut absous il ne le doit qu'au choix que le commissaire du directoire près de la police correctionnelle avait fait des jurés."

Faudra-t-il écrire un jour l'histoire de la terreur blanche à Montauban ?

Alors pourquoi ce titre, *Vincent Delbrel, révolution à venir ?*

Parce que Vincent Delbrel, portant à Paris la parole de ceux qui bouclèrent la révolution, ne pouvait qu'annoncer l'arrivée d'une autre révolution.

GAUTIER-SAUZIN LANGUE ET REVOLUTION

Pour terminer cette série de portraits et pour prendre un autre type de recul par rapport aux sans-culottes montalbanais nous allons rendre visite à celui qui, en vérité, est à l'origine de ce travail.

Il s'appelle Antoine Gautier-Sauzin et n'a accompli dans toute la révolution qu'un petit geste un soir de décembre 1791. Il n'est même pas membre de la société populaire tout en ayant eu son nom inscrit à la garde nationale de la ville. Quitter la sans-culotterie et la période de 1793 n'est ce pas inutile compte-tenu des objectifs du livre ? Je me propose de démontrer que non, mais avant, prenons le temps de vivre au rythme romantique de Gautier-Sauzin.

Ce bourgeois montalbanais écrivit ses souvenirs mais je n'ai pu en lire que la présentation qui en fut faite en 1922 dans le recueil de l'Académie de Montauban par André Vièles. Il néglige de mentionner la date de naissance aussi précisons là : 1748 ou 1749. C'est la date de naissance de Jeanbon Saint-André et ils se retrouveront ensemble dans la pension Olier.

Jeanbon, comme beaucoup des frères Gautier, partira pour l'aventure maritime mais Antoine Gautier continuera encore quelques temps à vivre une vie oisive à Montauban. Ce dernier décrit la ville, partagée entre son cœur de la rive droite et son poumon de la rive gauche, et surtout animée par les sociétés littéraires où il retrouve avec d'autres jeunes, la langue italienne (en fait la langue corse), les discussions interminables entre amis, les déceptions amoureuses.

Au bout d'un moment ses parents décidèrent de faire quelque chose de ce fils romantique. Ils l'envoyèrent à Paris, chez l'oncle Dumas, vieux militaire de carrière, qui avait besoin d'un secrétaire et qui pourrait peut-être trouver une situation à ce rêveur. Mais l'oncle Dumas, ancien gouverneur des possessions royales, avait été remercié par le Roi. Il était mal placé pour trouver la place de rêve à son jeune neveu. Antoine restera donc, sans grande perspective, dans l'entourage de Dumas et il s'y enrichira surtout de la découverte d'un monde hétéroclite. Il rencontrera une jeune indienne Xiza à qui il cherchera à apprendre à lire et à écrire sans succès. Pas de succès non plus dans ses avances amoureuses. Et voilà qu'éclate la Révolution. Gautier revient à Montauban.

Sur le chemin du retour il pouvait repenser à son départ et en particulier à cette anecdote qu'il rapporte dans ses souvenirs. Sur la route de Caussade sa diligence était suivie par quelques uns de ses amis et :

"Pour distraire sa pensée, les amis s'amusaient, et parmi ceux-ci un des cavaliers, le jeune conte Lautrec, n'a pas trouvé mieux que de cravacher tout paysan qui passait à portée, quitte à s'enfuir ensuite à toute allure, pratique dangereuse et qui plus d'une fois lui attira, comme de juste, des ennuis."

Revient-il avec ce Dumas maréchal de champ qui est appelé pour rétablir l'ordre dans la ville suite aux évènements sanglants du 10 Mai ? Toujours est-il voilà Gautier à Montauban où il sympathise avec la Révolution tout en restant tranquillement dans ses habitations du Fau. C'est là qu'un soir de Décembre 1791, il décida d'écrire à l'abbé Grégoire. Pour cela il envoya ce qu'on appela une pétition. Avec la révolution cette pratique va fleurir. D'abord sous la forme individuelle puis sous la forme collective. Les gens vont adresser (on disait aussi des adresses) aux autorités leurs doléances. Plus tard quand viendra le temps des libertés thermidoriennes, sans parler de celles des rois, vous

cherchez vainement des pétitions. Tout le monde était-il devenu content ?

Donc en 1791 la pétition devient un acte courant et même le futur député Jeanbon Saint-André s'en sert pour demander à la municipalité, le 25 Février 1791, la modération sur son article de capitation (un impôt) qui est de 24 livres. Sa demande est motivée par "les pertes qu'il a essuyées et par les dépenses qu'il a été obligé de faire pour fuir les autorités tyranniques". Mais en 1791 Jeanbon Saint-André n'avait pas encore les moyens de se faire entendre aussi sa demande sera repoussée.

C'est dans cette ambiance que Gautier-Sauzin décide d'écrire au comité d'instruction publique pour donner son avis sur la place des patois dans l'enseignement.

J'ai parlé des sans-culottes depuis des pages sans jamais parler de leur langue et si j'avais dû terminer ce travail sans le faire vous étiez en droit d'appeler cela une catastrophe. Pour au moins deux raisons :

-premièrement la langue parlée occupe une place capitale chez les sans-culottes. C'est le moyen essentiel de communication. Il y avait ceux qui se parlaient et ceux qui ne se disaient rien, il y avait le cabaret pivot de toute la parole populaire, il y avait l'orateur à la société, il y avait la rumeur, il y avait le chant etc...

-deuxièmement la langue parlée à Montauban chez les sans-culottes est double : la langue française et suivant le mot de Grégoire : le patois.

On ne peut parler du peuple sans parler de sa langue surtout quand on a sous la main une pétition sur le sujet.

"Oh! qu'on ne croit pas que ces divers idiomes méridionaux ne sont que de purs jargons : ce sont de vraies langues, tout aussi anciennes que la plupart de nos langues modernes, tout aussi riches, tout aussi abondantes en expressions nobles et hardies, en trobes, en métaphores qu'aucune des langues de l'Europe : les poésies immortelles de Goudelin en sont une preuve sans réplique."

Donc première originalité de Gautier-Sauzin : il refuse le terme de patois de Grégoire pour déclarer que l'occitan est une vraie langue. Non content de recevoir ce mauvais coup, Grégoire dut s'escauer quand Gautier ajouta que dans le nord c'était le Français qui était langue vulgaire.

Patois est un mot qui devient chez Gautier : "leur idiome naturel (des paysans), leur langue maternelle, les idiomes méridionaux, la langue naturelle, leur idiome particulier."

On pourrait revenir à l'évocation du mot naturel de Pastoret.

Sur la base de cette mise au point Gautier propose un enseignement en occitan. Et il tient à inscrire cette proposition dans le sens de la Révolution :

"Les habitants de nos contrées sont encore bien loin d'avoir une idée nette, non seulement de notre sublime Constitution, mais même de l'immense révolution qui s'est opérée dans le royaume et pour ainsi dire autour d'eux."

Et avant:

"La nation en se reconstituant a sagement proscrit de son sein toute distinction d'ordres, de rangs, de privilèges et n'a conservé de considération personnelle que celle qu'il importe si fort d'attribuer aux talents qui servent ou défendent la patrie et aux arts qui l'embellissent."

Comment pouvait-on entendre ce discours à la société populaire ?

A son origine le 27 septembre 1790 et sous la présidence de Gautier de la maréchaussée elle va prendre une mesure :

"Lecture a été faite d'un imprimé portant en titre : Signalement des aristocrates à l'Assemblée Nationale et avec la devise: "Tu es homme aujourd'hui, demain peut-être rien. Ton devoir ici bas est d'être homme de bien". Sur quoi il a été délibéré de le faire imprimer

après l'avoir préalablement traduit en idiome gascon."

Ce souci de traduction non pas en patois mais en idiome gascon va tout à fait dans le sens des idées de Gautier-Sauzin. Mais il n'est pas dans la commission de traduction où on trouve deux têtes connues : Combes-Brassard (l'élève de Pastoret), et Bernardy prêtre constitutionnel.

C'est le 7 Novembre 1790 qu'on fit le choix entre "les deux traductions patoises". L'emploi de cette expression montre le peu d'assurance de la société sur le sujet. Puis le 9 Janvier 1791 une autre tête connue, l'abbé Calmels, demande à l'assemblée son agrément "pour faire périodiquement dans le local de la société, les jours qu'elle indiquera une instruction patriotique publique pour les enfants et pour les habitants de la campagne non-lettrés, dans laquelle il offre d'expliquer gratuitement tant en français qu'en langue vulgaire tous les avantages de la Constitution et des décrets acceptés et sanctionnés par le roi."

Rivals protestant se joint à cette proposition et on ne note pas d'opposition à ce que l'enseignement se fasse en "langue vulgaire".

On passe au 15 Mai où "lecture est faite d'un dialogue en patois au sujet de la nomination de M. Sermet évêque de Toulouse. Ce dialogue a reçu les applaudissements de l'assemblée". Le 22 Mai nouvelle lecture d'un dialogue en patois relatif à l'impôt et il fut vivement applaudi. On trouve aux archives départementales du 82 un texte occitan de Sermet.

Le 25 Septembre 1791 c'est Bernardy qui ayant pris la parole lit à la tribune un poème en patois.

Puis c'est le silence. Firmin Galabert indique bien que le dimanche les réunions de la société populaire se tenaient en patois mais quand cessa cette pratique?

Quand Gautier-Sauzin envoie sa pétition il doit être conscient que dans le mouvement populaire il y a changement d'opinion sur le sujet. Même avec les faibles témoignages que je viens de citer pour 1791 on peut dire que l'occitan est présent à ce moment là tandis qu'en 1792 et par la suite plus rien ne permet de savoir les positions prises et les pratiques retenues. Pourtant on ne peut pas dire qu'on mena une chasse aux sorcières contre cette langue alors qu'on sait les efforts déployés pour susciter le tutoiement, l'expression « citoyen » etc...

Et quand le 16 Prairial an 2 il y a un décret pour l'anéantissement des patois, la société dans son registre n'inscrit aucune réaction pas plus qu'au moment où Barère présenta un rapport sur la question. Les sans-culottes de la Ville firent les morts sur ce sujet pour les années 1792 et suivantes. Ce fait est d'autant plus étonnant que Barère était connu à Montauban où il fut membre correspondant de l'Académie de la ville avant la Révolution à une époque où il se faisait appeler Barère de Vieuzac .De plus on le disait ami de Jeanbon Saint-André.

Je rejoins donc Daniel Ligou écrivant :

"il n'y eut pas d'effort pour répandre le français".

Phénomène d'autant plus étonnant qu'à Cahors par exemple on fit connaître le rapport en question de Grégoire. Mais peut-être est-ce dû au fait que les Girondins en juin 1793 utilisèrent l'occitan pour mieux se défendre.

En fait il apparait que si la contre-révolution parle patois ce n'est que le résultat de l'attitude sans-culotte, qui laissant le terrain libre à l'adversaire, lui permit de s'en emparer.

Retour à Gautier après cet indispensable détour par la chronologie.

En se prononçant pour un enseignement de l'occitan il ne faut pas l'imaginer refusant la langue française :

"Or dans l'indispensable et même urgente nécessité de faire participer cette intéressante partie de la population (les paysans) à l'instruction générale, quel parti prendre pour y procéder avec succès ? Ira-t-on leur enseigner la langue française, et pour cet effet, mettre dans leurs mains la grammaire raisonnée ? Mais, occupés dès l'âge de raison aux travaux continuels des champs, d'où dépend leur existence, auront-ils le temps de l'étudier et le degré d'intelligence nécessaire pour l'entendre ? Et, en supposant contre toute vraisemblance, qu'ils parvinssent à vaincre cette première difficulté, en sauraient-ils assez pour saisir, je ne dirai pas toutes les finesses de notre langue mais celles dont la *Feuille Villageoise* spécialement destinée pour eux est remplie ? (-) Je crois que le seul moyen qui nous reste est de les instruire exclusivement dans leur langue maternelle."

Il fait des propositions concrètes : imprimer des alphabets, uniformiser l'orthographe, donner des traductions de la Constitution. Puis il termine par cette note réaliste :

"Les curés sont obligés par état de connaître à fond la langue de leur canton : sans quoi ils auraient beau s'époumoner dans leurs prônes, ils ne sauraient se faire entendre et manqueraient totalement le but de leur instruction chrétienne."

C'est ce qui explique sans doute le rôle des curés dans cette question. Notons toutefois que Gautier-Sauzin était protestant, ce qui tendrait à prouver qu'ils ne sont pas tous, des inconditionnels de la langue française comme l'indique une certaine tradition.

La démarche de Gautier peut paraître anti-démocratique. S'il est d'accord pour dire que les paysans doivent être instruits il considère qu'ils sont incapables d'apprendre le français !

Et si la première qualité d'un démocrate était sa capacité à partir des réalités qu'il veut transformer et non pas des idéaux qu'il peut rêver ?

La question linguistique a en effet des implications considérables dans tous les domaines. Pas seulement les implications pédagogiques mises en avant ici, mais aussi des implications politiques et religieuses. Pour les sans-culottes, si l'initiative de l'action politique part d'en bas le savoir part d'en haut.

C'est une contradiction supplémentaire qu'ils maîtrisent mal.

LA CAMPAGNE

Dans la lettre de Gautier-Sauzin, référence est souvent faite aux paysans. Le questionnaire de Grégoire de 1790, qui était une enquête pour mesurer l'état des patois, fait dès le départ, la distinction entre villes et campagnes. Les campagnes sont le lieu de l'ignorance, de la superstition, du fanatisme, de la violence, en bref les campagnes sont le contraire de la civilisation. Ce rappel n'est pas inutile en particulier pour ceux qui aujourd'hui voient dans les campagnes les seuls vestiges de la qualité de la vie. Dans ce vieux débat Ville/Campagne, il y aurait bien des facteurs et des opinions à analyser. Mary-Lafon pense par exemple que les communes environnantes de Montauban étaient plus révolutionnaires que la grande cité, en s'appuyant sans doute sur les révoltes paysannes. Elles accueillirent d'ailleurs beaucoup de révolutionnaires montalbanais suite aux événements du 10 Mai 1790 quand ils fuyaient "la tyrannie aristocratique". Voici ses arguments :

"Dans les campagnes, où à la fin le joug féodal était devenu très lourd, et où la dime, la taille, la gabelle pressuraient trop cruellement la population, leur influence (des partis de la monarchie) n'était point à craindre. Mais elle dominait presque sans rivale dans la plupart des villes. Là ils avaient eu l'art de persuader le peuple qui ne voit jamais que le présent, que la suppression des parlements etc - allait tarir tout à coup la source des revenus publics et ruiner la cité."

Face à cette analyse, voilà ce que vient dire à celle de Montauban, et avec plus de 20 de ses amis, le président de la société populaire de Villebrumier, le 24 juin 1791 :

"Nous ne sommes pas orateurs à la campagne. Aussi nous ne vous apporterons pas de discours façonné. Notre dessein étant point de vous fatiguer d'un parlage rebattu et tout à fait inutile, nous venons messieurs vous faire hommage de notre patriotisme qui est plus de votre goût et qui vaut mieux en effet que des paroles qui s'envolent. Personne ne sent mieux que nous le prix de la Constitution car personne n'a été plus que nous victime du Despotisme, mais aussi aucun Français n'apportera plus d'intrépidité pour la défendre!"

L'opposition réelle Ville/Campagne est une opposition d'intérêt économique marquée par les barrières fiscales par exemple, mais elle ne doit pas masquer les oppositions internes. Bien sûr la campagne était siège de l'ignorance mais dites-moi qui définit le savoir et je vous dirais qui est ignorant !

Gautier-Sauzin dit à la fois la richesse de l'idiome gascon en tant que langue et l'impossibilité pour ceux qui en manipulent les finesses de saisir la grammaire raisonnée de la langue française !

Cette impossibilité n'est pas biologique mais sociologique : c'est le temps passé dans les champs car il faut bien vivre. Où est le savoir du côté de Goudelin ou de Ronsard ? Ah ! vous me dites des deux... Inversement, s'extasier devant le monde paysan pour le folkloriser aussitôt, n'est guère plus audacieux !

La plupart des connaissances qui existent encore aujourd'hui sur "la campagne" sont en fait passées par les filtres du discours de Grégoire. En bref la campagne a surtout été vue d'un œil extérieur et pouvait-il en être autrement pour les sans-culottes ?

LE SAVOIR

Sur cette question du savoir plus que sur toutes les autres les sans-culottes subirent les modèles de la bourgeoisie et ce phénomène s'il a pu se produire au moment où le peuple était debout, il faut considérer qu'il a laissé des traces jusqu'à aujourd'hui.

Si vous accusez Gautier-Sauzin de rabaisser les aspirations révolutionnaires en voulant pour une part maintenir le paysan dans sa condition, je réponds que cette accusation est injuste ; Ne l'a-t-on pas vu cherchant à éduquer une jeune indienne et prouvant ainsi que pour lui tout le monde pouvait accéder au savoir !

D'un côté, le comité fait distribuer à Montauban le catéchisme de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et de l'autre Gautier-Sauzin veut instruire les gens à partir de leur condition.

Pour le sans-culotte, savoir c'est se référer à un modèle. Les lois sont fixées par les représentants du Peuple et le catéchisme est conçu sur le principe des questions-réponses. Le terme même de catéchisme donne tout son sens à une certaine conception du savoir en général.

Pour Gautier-Sauzin, le savoir se bâtit sur la vie même des gens et, plus tard, par des moyens conformes à leur condition, les paysans en question pourront accéder à un savoir plus élevé.

Gautier-Sauzin ne deviendra jamais un notable même s'il lui arriva sur la fin de sa vie, d'écrire un discours au maire de Montauban. Il persista simplement dans l'étude des questions d'éducation. Il publiera plus tard un *Coup d'œil sur l'éducation* sans parler d'enseignement en occitan car il n'y parlera plus d'éduquer les paysans. Nous sommes en 1821 et c'est un projet conçu en 1799. Il déclare lui-même qu'il l'a mis au goût du jour:

"Je me suis scrupuleusement attaché à approprier aux vues sages et bienfaisantes du gouvernement paternel sous lequel nous avons le bonheur de nous retrouver, les principes

d'un ouvrage, que l'impérieuse nécessité de professer au moins en apparence le plus pur républicanisme, avait fait entreprendre pour ce qu'on appelait emphatiquement des hommes libres tandis que la France entière couverte d'un crêpe funèbre gémissait sous le plus dur et le plus honteux esclavage."

Cette mutation laisse transparaître des idéaux du temps "de l'esclavage" : "il faudra bien éduquer les classes pauvres " et la noblesse "elle ne s'attache qu'au roi" car il n'est pas possible d'en faire à nouveau un privilège de naissance et enfin du côté de l'éducation Gautier-Sauzin maintient que les enfants doivent découvrir et apprendre avec plaisir.

Confirmation est donnée que le savoir n'existe pas en tant que tel. L'idée d'éduquer des paysans, c'est-à-dire de porter le savoir en terre ennemi, c'est d'abord une idée politique. C'était l'audace sans-culotte. L'objectif une fois fixé, y arriver ne passe pas par le chemin de ceux qui vous empêchent d'y arriver ! Les détenteurs du savoir en 1788 (comme à bien des époques) provoquaient l'ignorance par la mise en conserve spécifique d'un savoir enveloppé. Si combattre l'ignorance c'est demander aux ignorants d'ouvrir une boîte dont ils n'ont que faire, on tape à côté de la plaque. Combattre l'ignorance c'est dans le même mouvement transformer l'approche du savoir et le contenu du savoir. Par exemple c'est reconnaître modestement que plus on développe les connaissances humaines, plus on développe le nombre de champs à explorer.

Dans "Un homme du peuple sous la Révolution" Roger Vailland et Raymond Manevy nous montre le maître de poste Drouet accédant au savoir en lisant Plutarque tous les soirs. Il était devenu représentant du peuple et dans une Convention dominée par des avocats, il voulait prouver que lui aussi pouvait avoir de l'éducation. Son courage ne pouvait produire une bonne méthode d'éducation pour les classes pauvres. Ce n'est pas que je conçoive d'un côté un savoir bourgeois et de l'autre un savoir populaire mais plus précisément que l'accès au savoir c'est le savoir lui-même. Dîtes-moi pourquoi il apprend et je vous dirais qu'est ce qu'il sait.

Pour revenir au rêve de Gautier-Sauzin le choix de la langue d'enseignement commande l'accès à un certain savoir. Il part d'une valorisation du savoir paysan pour construire dessus le savoir de la Constitution par exemple, et si au bout de son rêve (réalisable seulement avec un appui politique) les paysans avaient pratiqué Plutarque ils n'en auraient pas fait le même usage que si Plutarque avait été le point de départ de toute éducation.

RELIGION

Ignorance et fanatisme vont de pair pour les révolutionnaires. Ignorance est mère de la superstition. Eduquer c'est mettre en pièce les mystifications de la religion catholique. Les cultes révolutionnaires sont une vaste entreprise d'éducation comme on l'a vu avec Pastoret mais y en a-t-il eu en campagne ? Si à Verdun ils ne jouèrent qu'un faible rôle j'ai noté cependant qu'après Caussade et Nègrepelisse, on avait aussi fermé l'église d'Auty pour installer, la société populaire dans le presbytère, et la municipalité et le culte de la Raison dans l'église.

Dans ces conditions la langue française pouvait apparaître en tant que telle destructrice de valeurs catholiques. Les protestants usant du français à la place du latin n'avaient-ils pas eu une même démarche ? L'usage que les curés faisaient du patois d'un côté et du latin de l'autre, ne signifiait-il pas une volonté de maintenir le paysan en dehors des grands idéaux portés par la langue française ?

La question ici posée est celle du rapport au sacré. On retrouve toujours les mêmes enjeux et les mêmes contradictions. Quelle religion pour le peuple, c'est aussi quels pouvoirs pour

le peuple, et comment définir le savoir sans ses rapports avec le pouvoir ? Dire que la langue du quotidien peut être moyen d'enseignement c'est dire que le savoir n'est plus seulement reçu. Et à partir de là, la religion n'est plus reçue comme un extérieur mais vécue comme la sacralisation du quotidien.

Ce débat se retrouve en politique. La politique construite comme bonheur social distribué par en haut c'est inévitablement la France d'une seule langue, d'une seule religion. La politique conçue comme bonheur individuel gagné dans la lutte sociale c'est partir du développement des richesses de chacun pour arriver au pouvoir du peuple, c'est peut-être une France plurielle.

CONTRADICTIONS

A partir de l'exemple linguistique on peut voir ressurgir les contradictions qui habitent toujours le mouvement révolutionnaire au cœur de ce carrefour central : éducation/ politique/ religion/ langue.

André Benedetto en 1976 présenta sur la Place Nationale à Montauban sa pièce : *les drapiers jacobins*. C'est son travail sur la pétition de Gautier-Sauzin qui m'a conduit à celui que je vous présente. Partant de son idée que la contradiction linguistique apparaissait déjà à l'intérieur du mouvement sans-culotte en 1793, j'ai dû me rendre à l'évidence : Gautier de la maréchaussée n'était pas Gautier-Sauzin. C'est cette confusion entre les deux Gautier qui provoqua une erreur d'interprétation visant à classer Robespierre parmi les anti-Grégoire comme l'écrit Félix-Marcel Castan dans la préface au texte de la pièce de Benedetto.

Mazauric que nous retrouvons ici, tout en reconnaissant les mérites du travail de Benedetto, écrivit sur le point d'histoire en question :

"Jamais Robespierre et les jacobins robespierristes après 1792 ne se sont séparés des partisans de l'unification linguistique comme Grégoire ou Barère. Remarquons que "les fédéralistes" ne s'étaient pas opposés à eux sur ce plan. Tous étaient persuadés en se fondant sur les conceptions des Lumières que le progrès de l'histoire des peuples se traduit par un progrès dans la langue et qu'agir sur la langue c'est agir sur l'histoire."

Donc il y aurait eu unité de vue des révolutionnaires sur l'unification linguistique (Alain Alcouffe pense que Barère n'était pas à placer dans ce groupe) unité confirmée car toujours d'après Mazauric : "L'unification linguistique par le français national n'a pas seulement résulté de la politique de la langue des révolutionnaires, mais par le dessaisissement en profondeur par les masses françaises (révolutionnaires ou révolutionnées) d'une part de leurs parlers régionaux, lesquels étaient précisément adaptés aux anciennes formes de la vie sociale, notamment rurale. Ce dessaisissement linguistique reflète très précisément le consensus relatif mais dominant de la société civile dans son ensemble à l'hégémonie de la bourgeoisie révolutionnaire à la fin du 18^{ème} siècle."

Mon travail, sans l'avoir prévu confirme pour une part l'opinion de Mazauric. Peu à peu les révolutionnaires laissent le terrain de l'occitan à l'adversaire même si une telle pratique ne produit pas de guerre contre les parlers locaux. Quant aux parlers adaptés "à une forme de vie sociale" c'est une autre question.

Ce dessaisissement plus ou moins profond est capital. Il faut poursuivre les travaux d'approche pour voir dans quelle mesure il est réel ailleurs, dans quelle mesure il produira des effets, dans quelle mesure les royalistes de retour s'en saisiront etc.-Pour moi il est temps de conclure.

Dans sa pétition Gautier-Sauzin exprimait l'opinion d'un petit bourgeois marginal sincèrement républicain, peu préoccupé par les partis qui divisaient le peuple. De retour à Paris en 1792, il en reviendra aussitôt après les massacres de septembre pour finir ses jours paisibles dans sa ville de Montauban. Le 18 Brumaire an 10 écrivant le discours du maire de la ville (allez savoir pourquoi!) il fait l'éloge de Bonaparte "ce pilote habile, ce héros magnanime qui sauvera du naufrage le vaisseau république et qui a eu le courage de se placer à la barre du gouvernement". Il fera l'éloge de la Paix qu'il croit arrivée et déclare :

"La présomptueuse médiocrité n'usurpera plus la place des vrais talents, le vice fuira devant la vertu, l'aisance et le bonheur se répandant peu à peu dans toutes les classes de citoyens, ramèneront parmi nous cette gaité, cette urbanité, cette aménité de mœurs qui furent si longtemps l'apanage exclusif de la nation française."

Gautier-Sauzin mourut en 1831 et ses voisins déclarant sa mort ne purent sur le registre de l'état civil signifier le nom de ses parents¹³.

¹³ Un texte publié dans la revue *Lengas* n°17 suite à une intervention d'un colloque tenu à Montpellier en 1985 à l'initiative de l'association Obradors et portant sur *la question linguistique et la révolution française* a été ma première approche du sujet.

PORTRAITS CONCLUANTS

Ils ne vécurent pas la Révolution. Ils la firent. A la société populaire, à l'armée, dans le temple de la Raison, dans les farandoles ou devant les prisons. Cette populace a toujours fait peur aux riches déserteurs de la rue, vivant dans leurs intérieurs, qui à travers les carreaux (tout le monde n'en avait pas) s'effrayèrent et moquèrent.

Peu à peu, le sans-culotte quitta le monde des vivants. Ne pouvant changer les choses comme il le désirait, il décrétait, et ne pouvant convaincre, il terrorisa. Face au pouvoir vacant il s'est donné un rôle. Ce n'était que du théâtre ? La politique spectacle avait déjà ses heures de gloire, au Temple, dans des fêtes et certains prétendent même, devant la guillotine. Devant notre moderne télé on suit aujourd'hui en direct la mort au quotidien dans des stades ou ailleurs. Où est le progrès ?

Si, hier comme aujourd'hui, la politique n'était que spectacle, la vie elle-même serait seulement un spectacle où les mêmes auraient toujours des places gratuites.

Je n'ai pas cherché le saint sans-culotte et par défaut je n'ai pas voulu l'inventer. Seulement les interroger, car nous avons besoin de l'histoire pour vivre notre monde et dans l'histoire les inventions sans-culottes n'ont pas fini de nous interpellier. Tout le monde sait qu'en 1830, en 1848 et même en 1871 des hommes se battirent avec dans leur tête des récits de témoins de la Grande Révolution. L'épopée valait tous les contes de grand-père, et Léon Cladel écrivant sa nouvelle *Montauban-Tu-Ne-Le-Sauras-Pas* montre comment même né en 1835 il restait traversé par le mythe.

Si mes portraits sont concluants alors ils doivent vous dire que plus rien ne sera comme avant. Même le temps des héros a changé. Quelle chance ! A 4 ans on est Musclor, à 8 ans on est Zorro et à 30 Colombo.

Mes portraits ne seront concluants qu'à constater que n'est pas homme ou femme qui peut.

Non, les sans-culottes n'ont pas de leçons à nous donner, nous n'avons plus à en recevoir, car l'histoire ne donne des leçons qu'à ceux qui pleurent.

J-P. Domecq croise Robespierre comme s'il était un homme ... et il était un homme comme vous et moi. Reconnaître l'épopée, et la savoir vivable aujourd'hui, au quotidien ! Portraits concluants ? Ne cherchez pas de portrait type, de portrait idyllique. Ne cherchez pas un équilibre entre le bon et le mauvais. Je n'aime pas les balances. Elles supposent l'immobilité et c'est vers le mouvement qu'il faut se tourner.

« Un bonhomme est un délit ». Voilà comment pourrait s'exprimer, en jouant avec les noms de nos deux sans-culottes du départ, la morale qu'ils combattaient. Sauf que tutoyer ne suffit pas pour produire de la fraternité surtout quand on risque à tout moment la dénonciation.

Ils virent surgir leurs propres contradictions sur la route infinie de l'homme bon.

Ils ne vécurent pas la Révolution. Ils la firent.

ARMEE REVOLUTIONNAIRE

Emile Pouillon écrivit une nouvelle sur cette période révolutionnaire où il commença par décrire une décision de la société populaire de Montauban en date du 4 Nivôse : l'envoi de cavaliers jacobins sur le front espagnol. Son choix, rien moins qu'hasardeux, prouve au contraire l'importance des questions militaires dans la vie quotidienne du moment, par exemple trois jours après, le 7 Nivôse. Ce jour là, Derey demanda la parole et présenta un rapport sur un décret de la Convention datant de 3 semaines et décidant de la fin des armées révolutionnaires.

Le rapport est soumis à la discussion et manifestement des voix s'élèvent dans la salle pour condamner cette proposition. Une voix demande à Derey :

« - Toi, dis nous ce que tu en penses de ce décret.

- Je ne crois pas, répond Derey, que la Convention ait voulu comprendre dans le décret, les compagnies révolutionnaires de Montauban. Cependant la loi parle et il faut obéir. Mon avis est que ces mêmes compagnies se séparent le lendemain ».

Derey parlant au nom du comité exprime bien l'hésitation des sans-culottes mais la décision était prise et 3 jours après le responsable des compagnies remettait définitivement le drapeau à la municipalité. Le comité avait de son côté, avant même la décision de la société populaire, prévu le remplacement des membres de la compagnie, gardiens de prisons, par des membres de la garde nationale.

Pour comprendre l'enjeu du moment revenons aux affrontements qui se sont produits autour des armées révolutionnaires. Richard Cobb en les étudiant dans le Midi a attiré l'attention des historiens sur ce phénomène. À Montauban il commence très tôt puisque la décision du comité de créer une telle armée est du 2 avril 1793 (c'est seulement le 3 Avril que Robespierre fera aux Jacobins une demande de création d'armée révolutionnaire dont les décrets officiels n'apparurent qu'après le 31 Mai).

Le terme retenu par les Montalbanais en ce mois d'avril est d'ailleurs original: *les compagnies du centre*. Plus tard elles deviendront les compagnies révolutionnaires. Mais était-ce bien des compagnies révolutionnaires ?

Le fondement d'une telle armée est son type de recrutement basé, non pas sur les compétences militaires, mais sur les idées politiques, et sur ce point il ne peut y avoir de confusion : la décision du comité de Montauban est bien la création d'une armée regroupant les bons sans-culottes. Cette création est liée à la présence de Jeanbon Saint-André en ville et dans la région, et ç la révolte de Mars 1793 qui vit défiler en ville des manifestants refusant de partir faire la guerre. Cette manifestation provoqua, je le rappelle, la seule condamnation à mort de Montauban. Face à la garde nationale bourgeoise, les sans-culottes voulurent créer leur propre force militaire.

Le 22 Avril 1793 les compagnies du centre reviennent à l'ordre du jour du comité. On accuse Bonhomme de vouloir désarmer l'une d'elle, il est pourtant à ce moment là président du comité.

En Juin, elles sont un sujet de discorde avec la municipalité au sujet des salaires à verser aux membres des compagnies du centre qui gardent des prisons. Ce fait confirme ce que dit Richard Cobb au sujet des fonctions économiques de cette armée révolutionnaire. Sa constitution vise entre autre à faire rémunérer des sans-culottes pauvres par des riches mis sous surveillance.

En septembre, retour sur le problème évoqué contre Bonhomme le 22 avril : la pureté des membres des compagnies. Dès le départ des hommes aux idées faiblement sans-culottes

(mais à l'esprit peut-être bagarreur) trouvèrent place dans les dites compagnies et surtout aux postes dirigeants si bien qu'en septembre il fallut une épuration.

Sous la présidence de Gautier, le 1^{er} Octobre, bon ordre est mis dans les compagnies qui forment un bataillon de 500 membres avec un drapeau portant comme inscription : "Mort aux fédéralistes, mort aux tyrans".

L'activité réelle des compagnies est d'abord interne à la ville (fonction de surveillance et bras armé des sans-culottes), et les compagnies révolutionnaires sont intervenus à deux reprises au moins à l'extérieur du département avec l'importance politique de l'intervention en Lozère, le type même d'exemple qui montre le lien intime entre guerre et révolution.

Taillefer décide donc d'envoyer en Lozère, en Octobre 1793, des armées et en particulier 250 membres de la garde nationale de Montauban avec 250 membres des compagnies révolutionnaires.

Richard Cobb a étudié cette affaire et plus particulièrement le chef de cette armée, Vitton, qu'il décrit ainsi d'après ses sources :

"C'est un assez étonnant personnage que ce VITTON, de loin le plus curieux de ces révolutionnaires, militaires d'occasion, mélangés d'aventuriers et de républicains ardents, qui se sont signalés à cette époque dans le Midi qui a été le terrain de prédilection "de ces hommes de liaison" dont le rôle a été si important et en général si mal connu sur le plan local ... Quel homme était-il ? la plupart de ses contemporains le dépeignent comme un pillard, un ivrogne, et un trousseur de filles. Mais leurs témoignages sont assez suspects, datant la plupart de l'an 3 et provenant soit des hommes qui cherchent à dégager leur propre responsabilité en accablant l'armée de Vitton et son chef...soit des victimes des taxes révolutionnaires."

En 1793 les révolutionnaires montalbanais apportent un témoignage assez proche des sources de Cobb :

"Il avait table servie de viandes les plus exquises et de mets les plus délicats quand les autres souffraient de la faim et de la misère".

Et encore : "Taillefer crée son secrétaire Vitton, général d'armée pour diriger l'action de cette force de Lozère, et ce très jeune et très inexpérimenté général, tout couvert d'épaulettes brillantes à trois étoiles, dispose à son gré de nos subsistances et de nos concitoyens qui ne cessent de réclamer et de nous écrire qu'ils n'ont encore vu aucun ennemi à combattre" (10 brumaire an 2)

Après tant d'autres, cette dénonciation du secrétaire de Taillefer vise à accréditer l'idée que Taillefer n'est pas un bon patriote. Par exemple VITTON demande aux Montalbanais, non pas de leur livrer du blé pour son armée de Lozère, mais directement le pain ce qui semble peu logique. Les sans-culottes de la ville s'exécutèrent mais demandèrent une jonction à mi-chemin pour réduire le temps de transport. De plus le danger de Lozère semble aussi avoir été très exagéré et les sans-culottes de Montauban l'interprètent comme un moyen de les désarmer.

Plus tard Richard Cobb note que Taillefer continua de défendre VITTON alors que CHAUDRON-ROUSSEAU qui aida beaucoup les sans-culottes montalbanais ne cessa de le poursuivre car il le jugeait, jeune, scélérat et ambitieux.

La question ici posée est la suivante : comment un chef d'armée peut-il rester révolutionnaire ? Son type de pouvoir n'est-il pas totalement incompatible avec tout esprit révolutionnaire ? Comment suivant les lieux et suivant les époques peuvent se transformer ces interrogations ? Dans la dernière période et en Europe c'est l'exemple du M.F.A. portugais qui a soulevé les plus grands débats ? Le MFA devait-il redonner si vite

le pouvoir aux civils ou devait-il attendre une consolidation de sa révolution ? Ce débat nous renvoie à nos interrogations sur la révolution et la démocratie.

Retour au 7 Nivôse et à l'importance de la décision prise ce jour-là. Depuis le départ les révolutionnaires savaient que le pouvoir sans le soutien des armes n'est pas le pouvoir (voir les enjeux du 10 Mai 1790 à Montauban et ceux du 13 Mars 1793) et que s'en remettre aux gardes nationaux et à leur insouciance ne pouvait annoncer rien de bon. Cette décision du pouvoir central (qu'on ne se précipita pas à faire appliquer) n'était-elle pas une rupture de plus entre pouvoir populaire et pouvoir étatique ?

Ces événements sont d'autant moins réjouissants pour les Montalbanais qu'à plusieurs reprises ils durent s'affronter avec le ministère de la guerre. Si avec le ministère de la marine, et grâce à Jeanbon Saint-André, il ne pouvait y avoir de problèmes, par contre les plaintes vis à vis du pouvoir militaire ne manquèrent pas.

En Septembre, les autorités veulent enlever Gatereau de son poste de responsable des questions militaires à Montauban. Pour le défendre la société populaire fait le bilan de ses responsabilités : il doit surveiller 246 prisonniers espagnols, 82 prisonniers allemands, et il pousse au recrutement dans l'infanterie et la cavalerie. "Il assure avec le plus grand zèle et la plus rigoureuse exactitude le passage des troupes et la levée en masse."

Pour faire partir ces prisonniers de la ville dont la gestion est lourde il faudra l'appui de Jeanbon Saint-André, et si la fonderie de canon s'installe à Montauban (après des affrontements avec Cahors) il n'en est pas de même de la manufacture d'armes qui avait été prévue. Cet échec montre à mon avis deux choses : d'une part que les pouvoirs de Jeanbon Saint-André avaient diminué à cause de son éloignement de Paris (il est en mission à Brest) et que d'autre part certains au comité de salut public ne voulaient pas donner à la ville trop de moyens. Pour l'épuiser, il est plus juste de lui confier des prisonniers à gérer plutôt que des emplois à créer !

J'ai glissé de l'armée révolutionnaire à l'armée tout court. J'espère que ce glissement n'entraîne aucune confusion chez le lecteur. Du côté du quotidien sans-culotte les choses étaient claires. C'est le recrutement qui avait pu révéler à la population comment de Mai à Septembre les bourgeois purent se payer des remplaçants. Chez le notaire Caminel, mais aussi chez Derey (père de celui que j'évoquais à la séance du 7 Nivôse) les contrats sont simples : pour 1000 ou 1200L des pauvres partaient faire la guerre à la place des riches. Comment pouvait-on être en révolution et voir le prix des vies humaines inscrit froidement sur des papiers de notaire ? Le sang n'avait pas pour tous le même prix. Aussi le comité le 1^{er} Octobre se scandalisa du fait "que le peuple, qui au prix de son sang a fait la conquête de la liberté, manque des objets les plus nécessaires à sa subsistance."

Daniel Ligou a publié une étude sur cette armée nouvelle et sa sociologie dans le Lot. Le premier bataillon de l'armée du Lot est surtout Montalbanais (il s'agit ici de l'armée... disons régulière). On y note un noble : De Malartic de Montricoux qui recommence comme simple soldat sa carrière militaire. Dans l'ensemble, la carrière militaire ne semble pas avoir tenté les Montalbanais qui n'ont fourni que 28 officiers alors que Saint Céré et Figeac en ont fourni 50 et 39. L'engagement dépendait sans nul doute des possibilités de travail dans la ville, de la richesse, de l'instruction et il faudrait poursuivre l'étude pour voir quelle pouvait être l'image dans la sans-culotterie de la carrière dans cette armée nouvelle, armée de tous si l'on peut dire. L'étude portant sur 1794, on peut y puiser encore des éléments d'un grand intérêt sur le niveau d'instruction des soldats (27% d'illettrés et ce chiffre est de 11% chez les officiers). Du point de vue de l'origine il est noté que 28,9% viennent de l'armée royale. Et enfin, fait notable : la place de la jeunesse. Même chez les capitaines la moyenne d'âge est en-dessous de 30 ans (27 ans).

De la guerre avec l'Espagne (une femme est accusée de souhaiter la victoire des Espagnols) au mode d'enrôlement, de la guerre idéologique à la guerre militaire, de la guerre de défense à la guerre de conquête, de l'ambition à l'expropriation du pouvoir, les chemins ne manquent pas pour chercher à placer les enjeux militaires dans le mouvement révolutionnaire.

BONHEUR

Mot phare de la révolution. A la fois, lumière qui guide et qui éclaire. Mais pour un sans-culotte elle n'éblouit jamais.

Le bonheur : le pain, et derrière cette vision "matérielle" du mot, le discours globalisant qui l'entoure et qui, aux yeux de beaucoup de gens, s'est trouvé symbolisé par la phrase de Saint Just :

"Le bonheur est une idée neuve en Europe."

Ne coupons, ni les liens avec l'enjeu global du bonheur, ni avec son vécu quotidien car le monde moderne a besoin de cette rencontre, comme base d'une idée neuve du bonheur. Revenons dans un premier temps à la phrase de Saint Just pour la replacer dans son contexte:

"Que l'Europe apprenne que vous ne voulez plus un malheureux ni un oppresseur sur le territoire français ; que cet exemple fructifie sur la terre; qu'il y propage l'amour des vertus et le bonheur ! Le bonheur est une idée neuve en Europe. Je vous propose le décret suivant..."

Nous étions le 3 Mars 1794 et le discours traite des fameux décrets de Ventôse que Saint Just propose pour revivifier la révolution en lançant l'aide aux malheureux, grâce aux biens récupérables chez les ennemis de la révolution.

La phrase s'inscrit donc dans un contexte pratique et le fait qu'elle soit suivie directement par une proposition de décret montre clairement qu'il ne peut pas s'agir d'une idée en l'air. Si les décrets ne furent pas appliqués (ils le furent modestement à Montauban après le 9 Thermidor) ce n'est pas à cause d'impossibilités matérielles mais à cause de l'enjeu politique qu'ils soulevaient.

Je profite de l'occasion pour situer mes rapports avec Saint Just. Mon premier livre acheté en 1970 était un de ses textes, publié dans le cadre d'une revue émanant de la troupe de Théâtre Avant-Quart. Ensuite, fin 1984 j'ai trouvé ses œuvres complètes, et de la petite brochure au gros pavé de 1000 pages j'ai longtemps tourné dans ma tête sa phrase-symbole qui est souvent citée. C'est dû au fait que nous vivons une époque qui n'aime guère le bonheur.

Le bonheur de la patrie aurait fait oublier le bonheur des hommes et n'aurait été qu'un miroir aux alouettes. Dans notre temps d'individualisme forcené, l'affaiblissement des hommes passe par leur isolement. En 1793 les sujets devenus citoyens ne pouvaient se poser les questions dans les mêmes termes. Ils ne devaient leur existence nouvelle qu'au mouvement social. Le bonheur de la patrie était la base de leur bonheur personnel.

Et l'efficacité des interrogations que suscite la révolution française passe par cette recherche du bonheur "inventé définitivement" comme idée neuve du bonheur. La société d'Ancien Régime avait broyé les hommes à un point tel qu'ils ne vivaient leur libération que dans ce combat quotidien source d'une nouvelle mentalité. Cependant n'idéalisons, ni l'époque, ni le peuple, ni les sans-culottes. La guerre révolutionnaire avait son lot de déserteurs et surtout n'oublions que ce combat libérateur (pour le bonheur) rencontrait la réalité de la Terreur.

Reconnaître qu'il n'y a pas de lien obligatoire entre bonheur du peuple et révolution doit nous fait réfléchir sur le sens même de la révolution.

Les adversaires actuels du bonheur du peuple (mais pas de leur propre bonheur) ne s'y trompent pas qui jettent aux orties la révolution en même temps que le bonheur. Ils désarticulent le monde en le mettant en pièces détachées. Ils ne reconnaissent que les révolutions fragmentaires aussi éphémères que ridicules. De la révolution informatique à

la révolution sexuelle, ils poussent le bouchon si loin qu'ils en arrivent à proposer un modèle révolutionnaire: la révolution conservatrice américaine. Ce paradoxe mérite pour mieux le comprendre une lecture attentive de l'œuvre de Michel Cloucard.

Le bonheur enfermé, celui d'une certaine pratique, du jogging du Dimanche, finit par heurter l'être social qu'est l'homme, et débouche alors dans les expériences de groupe au Club Méditerranée ou devant les boîtes aux lettres du Minitel (pour n'évoquer que des palliatifs connus).

Si le bonheur sans-culottes n'est, pour certains guère plus réconfortant, il a eu le mérite d'élever des millions d'hommes au-dessus des pâquerettes qu'on aimerait nous voir brouter à longueur de journée. La croisade anti-bonheur de nos savants-généralistes me fait trop souvent mal, ils tuent sans guerre. Mieux, ils nous poussent à nous autodétruire. Ne démissionnons pas du bonheur.

COMMUNICATION

Prenons le rapport oral/écrit dans la communication entre les hommes. Il était l'inverse de ce qui se passe aujourd'hui.

Si un président de la république peut s'adresser par voie orale (télévision et radio) à tout le monde en quelques instants, un maire qui s'adresse à ses administrés devra s'y prendre par la voie écrite (affiches, journaux locaux...). Il est vrai, les radios locales et les futures télévisions locales tendent à modifier cette situation.

En 1794 les événements parisiens n'étaient connus à Montauban que 7 jours après environ. Georges Lefebvre prétend qu'il fallait seulement 4 jours pour qu'une nouvelle aille de Paris à Toulouse mais les exemples concrets montrent que ce chiffre est théorique.

Exemples :

- le 11 Juin le comité fait enregistrer un décret du 4 Juin qu'il attendait avec impatience car il autorise sa constitution et on peut penser qu'il ne traîna pas sur les bureaux.
- le 29 Septembre on évoque la loi du 21 Septembre sur la cocarde
- la promulgation du gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix le 10 Octobre n'arrive en discussion que le 7 Novembre
- et enfin c'est seulement le 16 Thermidor qu'arrive à Montauban le discours de Robespierre du 8 Thermidor.

Si l'on veut évoquer les échanges transversaux, les délais étaient encore plus longs. Imaginez un Montalbanais désireux de connaître l'opinion de Jeanbon Saint-André sur les événements du 9 Thermidor. Ce dernier qui est à Toulon, est informé avec retard, peut-être seulement le 16 Thermidor, on comprend qu'ensuite pour qu'il envoie son opinion à Montauban, il faut encore ajouter de nombreux jours si bien que c'est seulement 17 jours après Thermidor que les Montalbanais pourront prendre connaissance de ses proclamations.

Ces indications peuvent vous sembler banales et sans conséquences pourtant compte-tenu du monde moderne il n'est pas inutile de bien revenir sur ces réalités pratiques pour ensuite mieux en comprendre les enjeux.

LES JOURNAUX

Une fois mesuré la place de l'écrit, les délais de ce type de communication, il faut ajouter son enjeu politique. Face à la rumeur publique qui continuera d'avoir dans la ville une place capitale (c'est sur elle que se base toutes les dénonciations) les sans-culottes

diffusent massivement l'information écrite qui paraît plus précise. Cependant un journal manque à Montauban. Les royalistes créèrent le premier journal : *Le Journal National* puis après sa disparition les bourgeois modérés diffuseront *Les Nouvelles Intéressantes* mais après Mai 1793 ce journal cessera de paraître et les sans-culottes n'apporteront pas leur journal. A l'inverse la lecture de la presse régionale et nationale est très importante tout au long de l'an 2. La société populaire est abonnée à plusieurs journaux. *L'Echo des Pyrénées* et *l'Avant Garde des P.O.* servent surtout à donner des informations sur le front espagnol. Concernant l'impact du *Père Duchesne* je renvoie au mot RIRE.

Les journaux les plus lus furent être la *Feuille de salut public*, le journal de la société parisienne des jacobins, et le journal officiel : *Le Moniteur*. La société crée en effet par souci pédagogique des séances consacrées à la présentation des lois nouvelles qui remplissent le *Moniteur*. Les journaux ne sont donc pas des objets de communication individuelle mais le point d'appui de l'oral. Les lectures publiques furent se faire dans les cabarets mais surtout à la société populaire et si un bourgeois comme Bosquet demande à recevoir les *Révolutions de Paris* ce n'est qu'après des lectures à la société populaire et dans le souci de conserver ce journal.

On peut citer parmi les autres journaux : *Le journal des hommes libres de tous les pays* (de Charles Duval) qu'encore en l'an 3 un ancien membre du comité (Paillet) défend avec force mais Fontanel lui fait savoir que l'abonnement à ce journal est devenu impossible car il soutient le terrorisme contre les idées de la Convention (c'était le 21 Germinal an 3).

Il y a aussi *le Créole* et *le Batave* mais il est difficile de préciser les périodes. Plus tard on mentionnera *la Sentinelle*.

LES CEREMONIES

Nous n'allons pas refaire le chapitre sur Pastoret, grand orateur des cérémonies, mais simplement rappeler leur rôle dans la constitution de cette communauté nouvelle, dotée d'une mentalité inédite. Il faudrait faire ressortir la spontanéité populaire se manifestant par des farandoles dans la ville, des rassemblements immédiats à l'arrivée de Jeanbon Saint-André, des acclamations à la société etc...L'organisation rapide de bals en Nivôse, qui d'hebdomadaires deviendront ensuite bi-hebdomadaires, est aussi une autre preuve d'une sociabilité particulièrement importante pour comprendre les types de communications qui existent entre les gens.

Pour connaître les rapports entre les hommes il faudrait faire un portrait des billards, des cabarets et de la boutique-forum du cordonnier Dély...

Prendre les cérémonies au sens large et comprendre la diversité de cette vie collective est un moyen de lier les contenus de la communication et ses formes.

Ces quelques échos de pratiques précises me font émettre des hypothèses. La pratique sans-culotte se constitue à Montauban, avant tout dans un rapport à la ville, à la cité. Je ne veux pas minimiser le rôle des grandes journées parisiennes quant à la marque directe ou indirecte qu'elles imposent à la vie politique du pays, mais en retour le local rejaillit sur la situation de la révolution.

Jeanbon-Saint-André qui a un pied dans sa ville et un autre à Paris (ou en mission) est une façon de bien lier les deux stades de la vie politique révolutionnaire : les décisions du gouvernement parisien dans leurs rapports avec les luttes du peuple de Paris, et les combats locaux en province.

A Montauban donc, les sans-culottes par exemple se souviendront toujours qu'ils ne purent se débarrasser des royalistes de leur ville qu'avec l'aide extérieure, et ce souvenir constant du 10 Mai (ne pas confondre avec le 10 Mai 1981) structurera le groupe, orientera l'action autant que la parole nationale.

DEMOCRATIE

Le lecteur attentif qui a remarqué que le sous-titre du livre est "questions à la démocratie" pourrait s'attendre ici à un développement important.

Il n'en sera rien car la démocratie en tant que telle n'est pas le sujet (est-ce un sujet?). C'est le livre dans son ensemble (aussi bien dans la démarche que dans le contenu) qui est questionnement de la démocratie. Je ne peux que rassembler quelques idées qui peuvent être une aide si le lecteur SE pose des questions, en confrontant ce qu'il lit, ce qu'il sait, son présent, ses ambitions etc...

La révolution produisit le suffrage universel masculin et cette première innovation incontournable (mais qu'il est plus convenable de contourner que la terreur, nous dit-on dans les milieux autorisés) apparaît souvent comme le pilier central de toutes les démocraties. Entre 1792 et 1795 son usage alla en se réduisant et en conséquence une tentative s'est produite tentant à faire des Girondins les champions du suffrage universel masculin et des Montagnards les adversaires de cette mesure démocratique.

On ne peut pas dire qu'après la chute de Robespierre le suffrage universel masculin fit des pas de géant. Le fait qu'il reprit définitivement sa place dans la vie politique française, suite à la révolution de 1848, montre bien que cette valeur est à classer dans le patrimoine révolutionnaire. Mais une question se pose alors : au profit de qui ?

Le deuxième critère de la démocratie c'est l'existence de partis politiques. Nouveau débat sur démocratie et révolution. La révolution française a-t-elle provoqué la constitution de partis ?

On sait que les révolutionnaires étaient hostiles à l'idée de partis, qu'ils assimilaient à des factions, mais l'étude de la vie politique même dans une ville, tend à prouver que derrière ce discours qui cherche à produire le consensus social, se profile la constitution de partis.

Ces partis là, n'avaient rien de comparables avec les partis modernes mais ils produisirent une tradition politique dans la gauche française. Sur ce point aussi apparaît donc l'importance de la révolution quant à la constitution des pratiques démocratiques qui l'emportèrent plus tard en politique.

Et la liberté d'expression ? Je ne peux que vous renvoyer au chapitre sur la terreur.

Voyons deux points plus précis : la représentation et le centralisme.

CENTRALISME

J'ai montré tout au long de mon travail la marge d'autonomie des sans-culottes montalbanais aussi bien, par rapport aux bourgeois, qu'au mouvement parisien. J'ai montré comment il m'apparaissait impossible de les assimiler aux simples exécutants de volontés venues d'en haut, mais ce descriptif n'est pas une réponse à la question primordiale : les sans-culottes de Montauban sont-ils agents centralistes ?

Question primordiale car interroger le centralisme français entre 1793 et l'an 2 permet de comprendre la France moderne.

Pour répondre analysons les actes.

Notons que les comités de surveillance sont habituellement organisés par sections alors qu'à Montauban l'organisation est unique pour l'ensemble de la commune. Même après la transformation du comité de salut public en comité de surveillance, même après l'épuration de Bô personne n'osa proposer l'éclatement du comité de Montauban. Les sans-culottes étaient donc conscients que leur force venait de leur regroupement et ils

appliquèrent cette leçon tirée de leur expérience aux communes environnantes. Ils demandent la constitution d'un seul comité de surveillance par canton pour éviter qu'ils deviennent le lieu de rassemblements contre-révolutionnaire. D'après eux les révolutionnaires ne sont pas assez nombreux pour couvrir tout l'espace. Se regrouper dans des centres, établir des rapports entre ces centres pour qu'ils se soutiennent les uns, les autres, voilà un « centralisme » local. Tel était le sens des correspondances du comité avec tout le Midi. Une attitude en fait centralisatrice et non pas centraliste.

L'attitude centraliste transforme la centralisation en assujettissement généralisé à un seul centre.

De ce point de vue l'évolution qui va se produire correspond ici aux évolutions politiques que l'on trouve ailleurs. Comme sur les questions électorales, sur les questions militaires, sur les questions de libertés, les contradictions qui traversent la Montagne produiront des glissements importants.

Le comité, même après Thermidor, a voulu faire preuve d'autonomie et a voulu manifester son autorité locale. Cette attitude se renouvèlera à la fin de l'an 2 au sein de la société populaire ou dans une adresse à la Convention du 24 Fructidor on peut lire au sujet de la discussion sur la liberté de la presse qui anime les travaux de l'assemblée :

« Ces principes [ceux que la société populaire de Montauban vient d'énoncer] ne nous paraissent susceptibles d'être contestés que par de la loquacité et du pariage ou par des phrases artistement arrangées ou astucieusement déclamées et non par une saine logique. »

Donc manifestement des éléments de la société voulaient défendre fermement leurs droits à la critique, leurs droits aux pouvoirs. Le débat ne portait pas sur le fonctionnement des institutions mais sur le contenu de la politique suivie. La question du centralisme n'est donc pas une question technique dans le fonctionnement de la démocratie mais une question politique dans la mise en œuvre d'un pouvoir d'Etat.

Pour s'imposer, il ne peut uniquement s'appuyer sur des appareils mais il se doit d'induire une pratique de l'espace national.

En ce sens l'étude de l'histoire par la confrontation des lieux peut apporter quelques éléments féconds à la connaissance de la démocratie française. Pour déposséder les sans-culottes il fallait, en plus de la répression, en plus de la rupture d'alliance avec la bourgeoisie avancée provoquer leur isolement.

Si les sans-culottes n'avaient plus les moyens de s'appuyer sur un lieu important, s'ils n'avaient plus les moyens de correspondre avec d'autres, ils étaient décapités et devaient laisser ainsi toute la place aux bourgeois qui ne construisent pas leurs pouvoirs sur des lieux de solidarité mais par des filières bancaires, économiques, commerciales.

La mise en place du centralisme parisien si typique dans notre pays ne se fera donc pas, vu de Montauban, sur les ambitions sans-culottes mais sur leur échec. Aujourd'hui le décentralisme ne pourra s'opérer que sur la constitution de fortes solidarités nouvelles qui pour moi se dimensionnent aujourd'hui régionalement.

Tout le reste, c'est-à-dire la décentralisation, n'est que déconcentration des pouvoirs par le centre, pour briser la montée des mouvements transformateurs. Ces mouvements avaient presque réussi à se saisir des excès du centralisme pour l'assiéger mais ce dernier vient de bénéficier d'une nouvelle jeunesse par la constitution des nouveaux engrenages décentralisateurs qui, loin de faire reculer le centralisme, vont le conforter.

C'est bien la preuve que la démocratie française ne retrouvera un nouveau souffle réel et sérieux que si le combat libérateur se constitue sur de nouveaux modes, sur de nouvelles solidarités, sur de nouveaux critères.

REPRESENTATION

Pour revenir à nos sans-culottes, ils nous font apparaître nettement la contradiction entre démocratie représentative basée sur le bulletin de vote et la démocratie directe, que pour 1793 j'appellerai active et qui se base donc sur l'activité politique quotidienne des hommes. N'oubliez pas que les réunions de la société étaient journalières à Montauban et très fréquentes même dans les petits villages. Cette démocratie active ne put fonctionner véritablement car tous les moyens n'y étaient pas et aujourd'hui encore bien des questions demeurent dans l'ombre.

Pourtant, sans une rencontre fructueuse entre démocratie représentative et démocratie autoges-tionnaire (c'est le mot que s'emploie pour aujourd'hui car il correspond à des moyens qui existent) on ne peut espérer transformer véritablement notre société.

EGALITE

Même le signe mathématique de l'égalité est victime des pires confusions alors que dire socialement !

Le livre a longuement évoqué diverses facettes de la "sainte égalité" mais cette notion-clef mérite quelques approfondissements. Engels disait que même en la tirant à gauche elle ne saurait se substituer ou se confondre avec les concepts du socialisme scientifique. Cette méfiance signifie en fait que pour Marx et Engels le combat pour l'égalité devait se transformer en combat tendant à créer les conditions égales de l'émergence de la spécificité de chacun. Sur quel terrain intervient l'égalité ?

En ouvrant le 6 Nivôse un discours sur le droit de succession l'orateur de service à la société populaire de Montauban déclara :

« L'égalité sur laquelle repose la bonté et la durée de la Constitution Française ne doit pas être un vain nom : il ne faut pas qu'elle soit seulement proclamée dans nos discours ; elle doit encore étendre ses douces influences sur nos opinions, sur nos démarches, sur tout ce qui nous intéresse ou nous appartient. Nous ne connaissons jamais le prix de l'égalité si l'opulence devait perpétuellement insulter à la misère, si les grandes fortunes placées arbitrairement sur le sol de la liberté entravaient à chaque pas la marche des républicains sages mais pauvres. »

Ne retrouve-t-on pas un débat connu ? Le rapport entre l'idée générale et sa mise en œuvre concrète (exemple l'idée de bonheur).

Aujourd'hui, le droit à la différence tient lieu de combat pour l'égalité et il nous invite à repenser la dialectique égalité/différence.

Pour certains l'égalité exclue la différence. L'égalité est comprise comme phénomène de rabotage des identités individuelles, des personnalités, des spécificités.

Les défenseurs actuels du droit à la différence ne peuvent s'assimiler à ces tricheurs de l'égalité puisqu'ils veulent signifier ainsi que la différence ne doit pas être source d'inégalité, de ségrégation mais qu'au contraire on doit avoir le droit d'être différent tout en gardant les moyens d'être traités dans les mêmes conditions que les autres.

Cette revendication s'est en particulier fortement exprimée par rapport aux revendications des minorités : bretons, corses, occitans puis algériens etc...

Dans la période de recomposition des idéaux démocratiques français (période 1970) cette revendication joua un rôle échappatoire par rapport aux espoirs de Mai 68. Mais très vite les adversaires surent jauger de sa fragilité.

Fragilité par le haut. Pendant que les uns palabraient sur les différences d'autres œuvraient au développement d'une uniformité des comportements sociaux sur tout notre territoire (que je refuse d'assimiler à une américanisation). Il ne s'agit pas seulement de reporter la responsabilité sur l'avidité du capitalisme américain (il y a aussi nos responsabilités qui sont en jeu) mais ne pas tenir compte de cette offensive, que 5 ans de pouvoir de gauche n'a pas ralenti, c'est pour une part perdre de vue le rapport de force.

Fragilité par en bas. Le droit à la différence s'est transformé en droit à l'indifférence. La différence est devenue une différence inévitable. Plus besoin de droit pour un fait de la "nature" et le combat put se transformer en son contraire. Un déplacement de ce combat sur le terrain du racisme ne put empêcher les effets du glissement. "J'aime qui je veux" n'est plus le combat pour un droit mais une déclaration sentimentaliste qui fait sourire les organisateurs des ghettos, les marchands de sommeils, les rapaces de l'immigration

clandestine ect.

Se réjouir des différences est donc à double tranchant et le combat pour l'égalité n'ayant plus de tranchant du tout, que reste-t-il à faire ?

Le philosophe Henri Lefebvre avait vu le danger quand il écrivit plutôt que droit à la différence "droit à l'égalité dans la différence".

Cette interrogation du présent n'est pas une invitation à lire le passé à la lumière de nos difficultés. Faire une critique du combat égalitaire sans-culotte ne peut se faire que sur la base des problèmes qu'ils affrontèrent. Mais cette critique peut nous donner des clefs pour aujourd'hui. J'ai écrit des clefs, pas des modèles ni des contre-modèles, ni des leçons. La leçon de l'histoire, il suffit de l'étudier tandis que la clef il reste à chercher où et comment s'en servir !

Nous le savons après l'étude rapide sur le Bonheur, le sans-culotte ne fait guère de différence entre vie privée et vie politique et sociale. Son royaume c'est la rue et son action c'est dans la société et non pas dans sa maison. Les combats pour l'égalité ne pouvaient donc poser les questions par rapport aux droits des individus. Le manque de pain par exemple ne pouvait pas être le fait d'un homme mais inévitablement d'un groupe considérable et c'est dans le groupe qu'est vécu le drame, dans les queues devant les boulangeries...

La création de l'état politique est pour le sans-culotte le moyen de régler ses problèmes sociaux. La politique gagna en autonomie et le combat révolutionnaire dut prendre en compte la constitution de cette différence. Donc les situations une fois bien analysées dans leurs spécificités peuvent apporter beaucoup et je suis persuadé que les études sur la révolution ont sur ce point aussi des apports possibles. Mon travail reste suggestif mais tout au long j'ai été hanté par cette utopie-égalité.

Pour conclure je reprends une image mathématique. La différence c'est le résultat d'une opération. Donc je vous le disais bien, c'est fonction...

FORTUNE

Ce seul thème, grâce aux sources que l'on peut aujourd'hui consulter, pourrait faire l'objet d'un travail passionnant. L'exercice est bien sûr périlleux car nous le savons les fortunes s'étalent ou se cachent mais dans les deux cas n'apparaissent que trafiquées.

Nous disposons des papiers des notaires (héritages, ventes, achats, contrats de mariage) des déclarations d'impôts (impôt sur les riches) des prix des denrées, du montant des salaires.

J'ai choisi pour cette brève note de me référer aux contrats de mariages et aux dots des femmes. Pour éviter les erreurs nous allons faire surtout des comparaisons car on peut penser que les déclarations trafiquées le sont pour tous dans des proportions voisines.

Entre celles qui n'ont rien et celles qui ont 50L de dot on reste dans le monde de la misère mais de 50L à 500L on s'envole vers l'aisance. Nous sommes cependant très loin de la fortune car il s'agit uniquement d'une aisance donnant le minimum vital: pain, habits, logements. Chez le groupe suivant, celles qui ont une dot de 500L à 5000L, on peut pousser l'aisance jusqu'à pouvoir penser tranquille-ment au lendemain. Voilà des gens qui pouvaient faire des PROJETS, se soigner, voyager et éduquer sérieusement leurs enfants.

Dans cette hiérarchie sociale il faudrait donner des nombres pour marquer l'importance de chaque niveau mais ne l'oublions pas nous sommes là pour étudier les fortunes et nous n'y sommes pas encore.

Ceux qui peuvent jeter un œil sur les fortunés de la ville donnent à leur fille une dot de 5000L à 10.000L. Ils vont pouvoir se compter sans mal (les fortunés mais peut-être pas les fortunes) tous ceux qui donnent 1000 fois plus que les maigres économies d'un artisan. Au bout, 50 personnes entre 1780 et 1790 font un mariage avec une dot de plus de 10.000L. Le pompon revient en 1782 au mariage d'Escorbiac et D'Aliès où on peut lire l'estimation (mot bien estimable ici !) suivante : 220.000L de dot pour le premier et 270.000L pour la deuxième.

Loin derrière, la fille de Violettes D'Aignan qui le 12 Avril 1790 a encore 90.000L ce qui est nettement plus que la fille de Violettes de Mortarieu qui n'avait eu un an avant que 48.000L.

Avec la noblesse millionnaire on trouve aussi la bourgeoisie protestante et le mariage Rachou-Serres en mai 1787 est un bel exemple : 40.000L pour lui et 47.000L pour elle.

Elisabeth Baillo, de cette famille Baillo que nous avons évoqué du côté de l'imprimerie, se trouve elle avec 78.000L .

On peut citer d'autres noms comme Garnison, Debia, Sartre, Depuntis, Bagel, Rivals, De Maleville et même la deuxième femme de Poncet-Delpech qui se défend bien avec 24.000L en 1785.

Que ceux que je n'ai pas cités ne m'en veuillent pas, cet échantillon se veut incomplet. Ceux qui voudront chercher à comprendre le monde politique pourront utilement se reporter à la liste des maires de la ville de Montauban pour quelques comparaisons...

Ceux, curieux du monde économique pourront aussi se reporter aisément à la liste des propriétaires de manufactures pour vérifier, si comme nous le savons de toute éternité, le métier de patron est tristement peu rémunérateur !

Ceux, curieux des dégâts provoqués par la révolution pourront se reporter à la liste des mariages des enfants de ces jeunes fortunés de 1780 et en 1800 ils constateront les évolutions.

La fortune de certains n'était pas une invention de sans-culottes ignares et les millionnaires de la municipalité montalbanaise de 1794 n'étaient pas que des rêves .De là à déduire une politique...

GIRONDINS

Ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas au centre de ce livre que je juge inutile l'étude des combats qu'ils ont menés.

Mais d'abord ce mot : Girondin. J'ai pu constater que même si les sans-culottes montalbanais n'en faisaient pas un usage constant ils le connaissaient avec ses variantes comme *girondiste* par exemple. Nous savons que ce mot fit fortune ensuite surtout après le livre de Lamartine tout à leur gloire qui parut en 1847.

La première interrogation que soulève ce mot, est cette réduction d'un phénomène politique français à une notion "géographique". On le verra avec le mot *jacobins* chaque mot pose problème mais chaque problème à son tour pose problème.

Ici je pense à cette image du Midi véhiculée par l'expression : *Girondin* alors que le seul département français à n'avoir élu que des Montagnards est un département du Sud-Ouest: l'Ariège (à cause du relief peut-être).

Je ne peux revenir sur toute l'histoire du Midi mythique mais je crois simplement que la percée du mot *Girondin* y aurait sa place avec en face celui de fédéralisme. Les défenseurs des Girondins et Mary-Lafon en tête refusent toute assimilation des Girondins au fédéralisme. Pour eux, le combat qu'ils livrèrent visait uniquement à ralentir une révolution qui se perdait dans la fuite en avant, et non pas à porter atteinte à la force de la France par une division fédéraliste.

J'ai essayé de montrer dans le chapitre 1 les enjeux du combat fédéraliste à Montauban. Peu de Girondins furent retenus dans les prisons. Sans vouloir pousser plus loin mon travail sur ce sujet j'indique que la différenciation Girondins / Montagnards s'est opérée à Montauban comme partout sur des critères sociaux. La noblesse et le clergé avait été battu et pourtant le bonheur n'étant pas à l'horizon un nouvel adversaire fit son apparition : l'argent. Les Girondins sont donc assimilés aux bourgeois riches et modérés mais cette assimilation à Montauban est réductrice sur deux points :

- de riches bourgeois pactisèrent avec la sans-culotterie
- des gens pauvres, en particulier le petit peuple catholique, se retrouvèrent du côté du modérantisme.

Provoquer la mise à l'écart des Girondins ne fut pas facile. Le sentiment unitaire chez les révolutionnaires de Montauban fut toujours très fort et déjà à la séparation Feuillants / Jacobins la société avait eu une attitude originale puisque pendant un temps, elle resta affiliée aux deux sociétés pour inciter leur rapprochement. Ensuite sous l'impulsion de Jeanbon Saint-André elle décida de s'affilier uniquement à la société des jacobins.

Pour la séparation de Juin 1793 on a aussi en document le premier texte de la société et on peut mesurer sa modération. Plus tard avec l'assassinat de Marat on eut aussi un épisode intéressant qui prouve bien que même en Juillet sous l'impulsion des autorités municipales la balance est tenue égale entre modérés et sans-culottes.

Les "maratistes" l'emportèrent en obtenant le vote d'une adresse à la gloire du martyr mais sans plus, d'autant qu'au même moment Bonhomme est suspendu du comité.

Une fois de plus, le rapport de force dans la ville suit les souterrains de l'histoire locale autant que les éclats de la révolution parisienne. Il fait apparaître, réalisme, évolutions douces, alliances larges privilégiant le consensus sur les extrêmes sans rencontres possibles entre le camp de la république et le camp de la royauté. Pontet-Delpech

traversera il est vrai tous les évènements sans vivre en apparence de grands déchirements d'âme.

Je n'ai rien dit jusqu'ici de ce Montalbanais célèbre car vous l'avez constaté les célébrités ne sont guère à mon répertoire. Il avait proposé en tant que député aux Etats généraux un projet de déclaration des droits de l'homme. Son étude comme l'étude de tous ses textes est instructive pour comprendre une ville comme Montauban. Poncet-Delpech aurait pu faire un bon notable girondin mais il préféra suivre le mouvement plutôt que de risquer d'attirer sur lui les foudres des révolutionnaires. Il fit même le premier discours de la Fête de la raison et dans son journal personnel, il reconnaît qu'il est fier de son travail qui fut publié et diffusé au-delà de Montauban¹⁴.

L'étude de la Gironde à Montauban pourrait être l'étude du cas Combes-Dounous. Cet administrateur du Lot qui monta à Paris en Juin 1793 pour y défendre ses idées modérées était la bête noire des sans-culottes de la cité et il est la personnalité majeure à avoir souffert d'emprisonnement (il faudrait ajouter Fontanel l'imprimeur, et Bagel).

Le manque d'études approfondies sur la Gironde à Montauban est un handicap pour comprendre les montagnards et les sans-culottes de la cité.

Je souhaite en conclusion que le chemin, pour aller encore plus loin dans la connaissance, passe par cette porte.

ITINERAIRE

Celui d'un homme ? Celui d'une démarche ?

Celui de quel homme et de quelle démarche ?

Voilà un texte mal parti qui devrait vous inciter à passer au mot suivant plus en rapport avec le livre.

Peut-être l'itinéraire qui me mena à suer sur ce travail. Peut-être l'itinéraire d'un homme comme Bonhomme. Et peut-être encore l'itinéraire qui m'a conduit à traiter le sujet comme je l'ai fait.

Ce qui m'a conduit par exemple à publier ces études de mots c'est le texte de Baudot qu'il a appelé **Notes**, texte que j'ai lu à cause du texte de Domech que j'ai lu à cause de Prévost, que j'ai lu à cause de Villefranche de Rouergue etc... Puis j'ai trouvé le texte de Faye (son dictionnaire portatif), puis un texte de Lefebvre sur le retour de la dialectique, qu'il a publié après des fragments que j'ai eu la chance de lire dans l'hebdomadaire *Révolution*.

Et encore etc._

Suis-je pris par la maladie de la référence ?

Je ne veux ni me donner des justifications (les célébrités citées seraient en droit de se plaindre de l'élève) ni faire croire à la génération spontanée.

Il existe toujours quelque part un itinéraire qu'il ne faut surtout pas réduire à du linéaire.

Et plus important que tout, l'étude de l'itinéraire d'un sans-culotte est-elle concevable ?

Alors que la notion d'individu n'était pas celle d'aujourd'hui (surtout chez les sans-culottes), en étudiant des biographies de quelques hommes du peuple n'est-ce pas une fausse route ne menant ni à la connaissance historique ni à la littérature ?

¹⁴ Je publierai après ce livre, une étude sur Poncet-Delpech qui manifeste le chemin du citoyen au provincial (lisible sur internet)..

Sur cette hantise, je termine cet ouvrage et rien ne pourra me rassurer, même pas la rassurance qui ouvre le livre !

En guise d'itinéraire j'ajoute enfin cette citation d'un critique de la *Quinzaine Littéraire* au sujet du livre de Vovelle sur Théodore Desorgues :

"La fidélité de Desorgues n'est-elle pas folie comme l'est aujourd'hui cette autre fidélité maintenue aux monstrueux échecs des espoirs d'Octobre ?-Je ne peux croire que l'attrait passionné de M. Vovelle pour la fidélité aux pratiques, aux figures et aux discours les plus radicaux de la Révolution soit étranger aux débats de notre temps."

Personne n'écrit en dehors de son temps quant au lecteur qu'est ce qu'il lit ?

P.S. Note 2016 : la publication de ce livre a eu une importance énorme dans mon propre itinéraire et trente ans je peux en juger !

JACOBINS

Bernardine-Melchior-Bonnet dans son livre sur les Girondins nous informe que Jeanbon Saint-André était un Jacobin de rigoureuse obédience. Il est même noté Robespierriste comme dans le livre de Wendel sur Danton.

Son amitié avec le dantoniste Baudot pourrait le faire passer par un homme de ce clan mais ses autres amitiés avec Lindet et Barère le rapprochent de la Plaine aux dires de son biographe Lévy-Schneider.

D'autres disent qu'il y avait plus de fiel dans son petit doigt que dans tout le corps de Marat.

Membre du comité de salut public bien avant Robespierre, homme de terrain il nous prouve combien les classifications sont difficiles.

Des Jacobins aux Montagnards en passant par les Robespierristes et les sans-culottes, on risque à chaque instant de se perdre dans l'étiquetage politique. Pour s'en sortir il y a plusieurs solutions.

D'abord décider de s'écarter des points de détail pour retenir seulement les tendances générales et il est compréhensible que de ce point de vue savoir qui était Jeanbon Saint-André perd tout intérêt.

Ensuite on peut aussi fixer les critères définissant les Jacobins et faire les classements en conséquence.

Le débat autour des Jacobins ne devient plus un débat autour des personnages mais autour d'une idéologie : le jacobinisme.

Il est clair que s'il y a des tendances diverses, voire opposées, concernant l'approche du jacobinisme, dans tous les cas, il y a cheminement, des hommes à leurs combats, de leurs combats à leurs idées et avec retour aux hommes s'il y a lieu. Modestement je vais revenir sur la question : les rapports de Jeanbon Saint-André et Robespierre.

Les deux hommes s'opposent au moins sur un point : alors que l'un restera toujours à Paris l'autre sera presque pendant tout l'an 2 en mission. En l'an 3 on demanda à Barère si c'était là un désir de Jeanbon Saint-André et il répondit affirmativement. Au cours d'un bref passage à la société des jacobins de Paris une de ses interventions fait l'objet d'un compte-rendu où on peut lire en détail un débat avec Robespierre.

Après un discours contre l'Angleterre les membres de la société demandent son

impression mais quelqu'un fait remarquer que, suite à une proposition de Robespierre, nul ouvrage ne pouvait passer à l'impression sans décision d'une commission.

Robespierre intervient alors pour dire que si en effet on ne pouvait pas tout discuter en séance de la société, sur ce cas précis on pouvait faire exception car le texte *" non seulement respire le patriotisme le plus pur mais parce que l'orateur a saisi le faible des anglais en leur offrant le tableau de leur misère et de l'anéantissement de leur commerce et leur fournit ainsi les moyens de combattre avec succès leurs tyrans et de se soustraire au despotisme qui les opprime"*.

"Je vote l'impression de l'ouvrage" déclare Robespierre en conclusion.

Une voix, guère impressionnée par Robespierre, demande que l'on enlève au moins cette phrase du discours : *ce n'est que quand les peuples ligués contre nous viendrons à genoux nous demander la paix que nous pourrons consentir à la leur accorder.*

Pour soutenir ce point, Jeanbon St André intervient alors fermement et longuement en ces termes :

"J'appuie cette proposition. On veut faire une Révolution en Angleterre et l'on dit que le peuple est avili -. Il est un effort qui remue l'âme, élève les hommes au-dessus de l'esclavage et se fait sentir dans tous les individus sans s'éteindre entièrement dans aucune Nation. On semble encore vouloir aliéner de nous le Peuple Anglais, ce ne fut jamais là votre intention. Vous avez voulu resserrer plus particulièrement les liens de fraternité entre vous et lui. Montrons aux Anglais quelle est la honte dont ils se couvrent en obéissant à un roi imbécile. Faisons leur sentir combien il est humiliant et dur d'être soumis aux caprices d'un ministre insolent. Offrons à leurs yeux les douceurs de la fraternité qui nous unit et les bienfaits de l'égalité. Interrogez-les ensuite : demandez leur s'ils ne sont pas jaloux de les partager et vous verrez qu'ils s'empresseront d'en goûter aussi les charmes."

La réponse de Robespierre sera nette et sera très applaudie aux dires du *Moniteur*. Il n'accepte l'opinion de Jeanbon Saint-André que si on distingue *"le Peuple Anglais faisant la guerre à la liberté conjointement avec son gouvernement, du Peuple Anglais punissant ce même gouvernement de ses attentats à la liberté."*

Mais cette distinction n'est que pure tactique car ensuite le discours sera ponctué de cette phrase *"Je n'aime pas les Anglais"* Et il termine : *"Je détesterais de toute mon âme le Peuple Anglais tant qu'il sera asservi honteusement sous des despotes. Devenu libre, il aura peut-être encore des droits à mon admiration"*.

Et, au cours de l'intervention cette autre opinion :

'Qu'il anéantisse son gouvernement ; peut-être pourrions-nous encore l'aimer. Nous verrons si un Peuple de marchands vaut un Peuple d'agriculteurs; nous verrons si quelques vaisseaux valent nos terres fertiles."

Reprenant un mot de Jeanbon Saint-André il déclare: *"On dit le roi Georges imbécile, et c'est bien prouvé ; mais ceux qui sont ses agents sont encore plus imbéciles que lui."*

Expression à entendre ainsi : *"Il est quelque chose de plus méprisable encore qu'un tyran, ce sont des esclaves."*

Malgré cette attaque en règle, Jeanbon Saint-André ne baissa pas pavillon. Bien sûr il commença sa réponse par une expression conciliante :

« Ce n'est pas pour affaiblir la haine que tous les Français doivent avoir pour les Anglais que j'ai pris la parole dans cette société. »

Il fera valoir ensuite ses états de service (ne vient-il pas de Brest!) en déclarant :

"Les premiers succès de la marine française ont peut-être quelques liaisons avec les soins que j'ai pris pour développer auprès des équipages les sentiments qui doivent animer tous les Bons Républicains."

Pour terminer il maintient comme fondamentale sa distinction entre le roi imbécile et le peuple anglais point de discorder net entre les deux hommes:

"Bientôt nous poursuivrons les Anglais, et leur pavillon amené dans nos ports annoncera leur défaite et l'affermissement de notre liberté. En poursuivant les Anglais nous ne ferons que punir leur gouvernement qui les fait agir."

Pour comprendre l'opinion de Jeanbon Saint-André, peut-on oublier que L'Angleterre fut terre d'asile pour des milliers de protestants et en particulier pour des protestants montalbanais, et comment peut-on oublier que la haine ne remplace pas une bonne marine si difficile à mettre en place etc...

Ce débat Robespierre/ Jeanbon Saint-André n'est pas un débat de personne, ni une manifestation de simples opinions, ce n'est pas une péripétie. Bien sûr les deux hommes tout en s'opposant se lanceront des fleurs car aucun des deux ne veut de rupture mais tout prouve qu'au sein de la Montagne comme au sein du jacobinisme le débat est plus que naturel et plus que constant : il en est l'essence.

Face à cette affirmation on me répondra qu'au même moment, la terreur règne et symbolise le jacobinisme. Mais qui a-t-on voulu faire tomber en Thermidor : Robespierre ou les jacobins ?

La force du jacobinisme tient d'abord dans le POUVOIR des sociétés populaires et ce pouvoir ne peut s'exercer qu'avec des sociétés vivantes donc débattant véritablement des affaires de la cité et du pays. Ce débat source de vie traduit la manifestation des contradictions politiques et sociales qui traversent ce mouvement politique.

Chaque mouvement a ses contradictions mais la spécificité des contradictions jacobines tient à la possibilité donnée aux classes populaires d'exprimer leurs intérêts. Si on s'en tient à la seule société jacobine de Paris la contradiction entre bourgeoisie montagnarde et militants sans-culottes prendra un aspect particulier à cause de l'existence des sociétés de section mais dans l'ensemble c'est une contradiction qui traverse les sociétés de province. A Montauban les cotisations étaient gratuites pour les pauvres.

Sans réduire les sans-culottes aux jacobins, les jacobins n'existent pas en dehors du mouvement sans-culotte. Cette dialectique marquera non seulement la vie politique française pour une longue période mais tout autant la vie culturelle, économique et sociale. Autant dire que ce n'est pas de si tôt que les historiens pourront se débarrasser de la question.

KARL— (prénom d'un certain Marx)

Parler de Marx c'est d'abord le lire, et le petit livre que vient de publier Claude Xainfroy sur *Marx et Engels et la Révolution Française* a non seulement le mérite de rassembler des textes de Marx et Engels sur le sujet, mais il incite à aller voir plus loin.

De la modernité ROUSSEAU OU SARTRE vient de paraître. On peut y lire la confirmation des thèses de Clouscard à partir d'une analyse de la genèse de la conscience moderne : les Lumières et la Révolution Française.

Et les hasards de l'histoire, provoquant parfois des rencontres spectaculaires, font qu'au

même moment un auteur beaucoup plus connu Jacques Julliard publiait : *La faute à Rousseau*. Les deux auteurs se retrouvent d'accord au moins sur un point : l'importance de Rousseau.

Ces trois faits prouvent comment, en 1985, le débat sur la Révolution française reste important. Pas seulement débat d'historiens, pas seulement débat de philosophes mais débat public traversant à la fois nos actes quotidiens et nos projets.

Pour conclure, une autre coïncidence : François Furet vient lui aussi de publier son *Marx et la Révolution Française*.

Pénétrer chez Marx et dans la Révolution n'est pas une visite en brousse, même si Marx étudie surtout 1793 pour ridiculiser 1848.

LA LOI

Le pouvoir n'est plus de droit divin. Il est par la loi ! Dans *un catéchisme de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen*¹⁵ diffusé à Montauban par Baillo (ou Baillio) et qui vise à faire connaître son contenu on peut lire : « *Qu'est ce que la loi ? La loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale.* »

Avant de proposer quelques développements sur la question disons un mot de cet imprimeur : Baillo.

Il arrive à Montauban, en Pluviôse an 2, se présente d'abord à la municipalité puis au comité le 29 Pluviôse. Le 8 Ventôse il est admis à la société avec son frère. Ils s'y installent le 11 Germinal après quelques tractations car seulement le 13, la société populaire accepte de leur confier la moitié de leurs publications. (L'autre moitié est pour Fontanel plutôt fédéraliste). Deux mois plus tard leur place est si solide qu'ils peuvent se faire élire à la direction de la société populaire.

La famille Baillo est une famille protestante de Vaissac mais à côté de la branche Baillo sédentaire (en particulier l'épouse Bagel) il existe la branche nomade.

Malgré la protection de Jeanbon Saint-André il dut quitter Montauban en Juillet 1794 à cause de son échec économique d'après la notice Forestié.

Son entreprise resta donc dans la ville seulement quelque mois de Germinal à Thermidor. Il partit ensuite pour Castelsarrasin et cette destination me confirme dans l'idée qu'en vérité l'échec économique était surtout un échec politique. En effet les textes publiés par Baillo sont incontestablement les grands textes révolutionnaires de la fin de l'an 2 et son engagement (idées exaltées d'après Forestié) ne pouvait plus convenir à une ville bien pourvue en imprimeurs, et devenant modérée.

La ville d'à côté s'était manifestée plus fortement sans-culotte que Montauban, du moins sur le terrain de la violence révolutionnaire, et elle semble plus accueillante pour Baillo. Le mariage de la cousine germaine avec Claude Broustet est une preuve supplémentaire de l'engagement révolutionnaire d'une partie de la famille.

La révolution n'ayant pu aller jusqu'au bout, Baillo va passer sa vie dans un autre type de mouvement : le mouvement géographique. Pendant 50 ans il ne fit que voyager à pied à travers l'Europe, la Russie, l'Amérique et alors qu'il était presque septuagénaire en 1824, il continuait son voyage à travers le monde. Voyageant sans argent et sans bagage il portait sans doute ainsi avec plus d'aisance une tête pleine d'idéaux¹⁶. Et un des idéaux, une loi nouvelle.

Mais loi faite par qui ? Pour qui ?

La loi est l'expression de la volonté générale (cette volonté générale dont il faut se défaire

¹⁵ Il est disponible à présent sur le site internet de La Brochure.

¹⁶ Jean Baillio, né à Vaissac, canton de Nègrepelisse en 1761, d'une famille protestante rentrée en France vers 1755. Le Journal de Tarn-et-Garonne écrivait, à son sujet, le 31 juillet 1824 : « Le département de Tarn-et-Garonne a vu naître un homme non moins savant peut-être que celui dont il est ici question, et non moins extraordinaire par sa vie ambulante et ses recherches. Depuis cinquante ans environ, il ne fait autre chose que de voyager à pied d'un bout de l'Europe à l'autre; il a également parcouru une partie de la Russie asiatique, a traversé les mers pour visiter l'Amérique, et s'il n'a point fait le même honneur à toutes les parties du monde connu, c'est que sans doute des obstacles insurmontables l'en ont empêché. Ce qu'il y a de plus singulier dans la vie errante de l'homme dont nous parlons, c'est qu'il ne s'est jamais chargé de bagage ni d'argent et qu'il a toujours trouvé partout des toits hospitaliers pour le recevoir. L'âge n'a point éteint en lui le goût de courir le monde, car il voyage encore, quoiqu'il soit presque septuagénaire. »

Un révolutionnaire ne pouvant plus changer la société qui décide de se changer lui-même en changeant de place ! A-t-il pu vivre la Révolution de 1830 ? A-t-il laissé quelque part un manuscrit rassemblant quelques impressions de voyages, quelques réflexions sur la vie ?

d'après Jacques Julliard) mais comment peut s'exprimer une volonté générale ? Par la loi de la nature ?, par la loi de la jungle ? Quant à la loi de l'offre et de la demande elle me permet de conclure : qu'est ce qui est plus fort ? Votre demande de lecture ou les connaissances que j'apporte ? Les lois de la statistique vous répondront qu'on n'apprend d'un texte que le quart de ce qui s'y trouve ! Comment ! Vous ne faites pas confiance aux lois de la statistique ! La loi n'est vraiment plus ce qu'elle était. À croire que le monde a changé. Proposition qui fait dire à Volker Braun que le monde a tant changé qu'il faut maintenant "changer la façon de changer".

MEMOIRE

La main de l'homme a inscrit une mémoire dans un objet technologique. Je ne veux pas parler ici du crayon et du papier mais des circuits électroniques. Qui a lancé l'usage de ce mot mémoire en informatique ? Chaque période historique a ses mémoires et ses instruments de mémorisation. Pour les révolutionnaires de 1793 c'était surtout Sparte et Rome, et pour les romantiques du début du 19e siècle le Moyen-âge que l'on venait souvent chercher dans notre culture occitane. Aujourd'hui le temps de la mémoire tient dans celle de notre moderne "troisième âge". Le monde a tellement changé nous dit-on qu'il suffit aux vieux d'aujourd'hui de raconter leur enfance pour épater les enfants quand il s'en trouve qui veulent bien écouter.

J'ai l'impression, et je le dis entre nous, que cette réduction de l'histoire à une vie humaine n'est que le signe d'une incapacité à concevoir l'avenir. Au nom d'une prétendue accélération de l'histoire on ne conçoit le monde qu'au jour le jour. Paradoxe car ce sont les hommes des siècles passés qui, n'ayant dans leurs poches que l'argent du jour, auraient dû vivre au jour le jour.

Comme toutes les révolutions, 1789-1794 a soulevé les plus grandes espérances et les rêves les plus fous. De cet immense saut en avant (pensez à l'abolition de l'esclavage dont on peut dire encore aujourd'hui qu'elle n'est pas achevée et qui causa, aux USA, une guerre 70 ans après) on peut ne retenir que l'aboutissement napoléonien. On peut me reprocher de ne retenir que l'intervention sans-culotte. Je l'ai dit et le répète, l'enjeu n'est pas de chercher la bonne cause à retenir, la bonne période à mettre en avant mais il consiste à s'emparer de l'ensemble, à saisir le fonctionnement total du mouvement lancé avant même le 14 juillet 1789.

La mémoire n'interdit pas la nostalgie. Travailler sur la mémoire humaine contredit à mon sens, l'inaction au présent.

PEUR

En 1793 la peur d'un Montalbanais tient au manque de pain. D'autres peurs existent comme la peur des brigands qui en 1765 à Montauban put s'alimenter à une source sérieuse : la bande à pitoche ; et qui a provoqué en 1789 "La Grande Peur".

La peur et l'utilisation de la peur. Celle de 1789 se retourna contre les seigneurs mais dans d'autres cas elle se retourna contre la révolution.

Le 10 Mai 1790 provoqua une peur spécifique à Montauban : celle d'une nouvelle Saint Barthélemy et tous les protestants quittèrent la ville¹⁷. En 1793 on avait peur d'un nouveau 10 Mai. Je n'ai pas au cours de ma recherche rencontré de peur véritable de l'avenir mais elle devait exister aussi bien chez les nobles que chez les gens du peuple. Chez les dirigeants révolutionnaires la question est différente. La foi en leur action est telle que l'avenir ne peut être que radieux à moins qu'ils forcent le trait dans le public et garde la tête froide en privé.

De la peur et de son usage on en vient vite à la politique. Et si la politique n'était qu'un jeu à se faire peur les uns les autres, des uns et des autres?

Reconnaissons que les grands manipulateurs de la peur (on dit aujourd'hui de l'insécurité) ont généralement une couleur politique opposée à ceux qui se nourrissent d'espérance et vous connaissez si bien la France que vous savez qui est qui.

Mais la terreur ? *« C'est la peur contrôlée, maîtrisée, fixée dans les limites d'une justice populaire, non plus passive mais active, ce n'est plus celle que l'on ressent, panique et irrationnelle, mais celle que l'on inspire à bon escient aux ennemis de la liberté ».*

Cette analyse du sens que les sans-culottes donnent à la terreur, présentée par Michel Vovelle, me fait dire une fois de plus qu'il faut partout changer le singulier par le pluriel. Aussi ne disons plus la Peur mais LES PEURS. Et si vous avez le temps remettez ensuite du singulier dans le pluriel.

Des pluriels sont plus singuliers que des singuliers pluriels...

¹⁷ Je renvoie au livre publié depuis : Révolution/contre-révolution, le 10 mai 1790 à Montauban.

POLITIQUE

Le plus souvent ce mot s'emploie avec le verbe FAIRE. Pour dire faire ou ne pas faire de la politique. Le mot faire se complète consciemment ou inconsciemment par le mot carrière pour donner l'expression : faire carrière dans la politique (expression qui n'est pas toujours élogieuse).

Moins souvent le mot politique s'allie au verbe penser. Penser la politique c'est peut-être déjà en faire. Et si, la politique étant du domaine de l'action, on voulait signifier que penser est incompatible avec l'esprit de décision ! Ne cherchez pas à me présenter ceux à qui l'action rapide ne laisse pas le temps de penser : je les connais ! En bref, le penseur politique sera renvoyé dans le champ de la philosophie.

L'étude de la Révolution française permet pourtant de saisir à la fois toute l'importance de la pensée politique et sa différence énorme avec la pensée philosophique. Les défenseurs de la formule : « C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau », répète-ront le rôle des philosophes des Lumières dans l'enclenchement du processus révolutionnaire.

Même les sans-culottes ne furent pas les derniers à employer les références rousseauistes (notons cepen-dant que ce n'est qu'après le 9 Thermidor que la société populaire de Montauban juge utile d'installer dans la salle des séances le buste de Rousseau). De plus, bien souvent le mot philosophie est employé à la place du mot politique.

L'invention de la politique petit livre de l'historien Moses I Finley qui se complète du sous-titre *démocratie et politique en Grèce et dans la Rome républicaine*, nous prouve une fois de plus qu'interroger la politique penser la démocratie. La Révolution française se situe au carrefour de cette invention de la politique, entre les grands héros antiques et les engagements modernes. En sous-titrant de façon provocatrice cette étude avec l'expression : *questions à la démocratie* j'ai voulu dès le départ montrer le sens de mon travail. Michel Vovelle en 1979 répondant à François Furet déclare : « Je suis loin on le sait de partager les présupposés de l'auteur, et on l'aura senti, je ne partage pas sa lecture. Je reconnais à cet essai une réelle valeur stimulante et provocatrice, au-delà même du témoignage qu'il apporte sur l'itinéraire de F. Furet. Parmi les intuitions intéressantes à coup sûr, la nécessité ressentie d'aborder aujourd'hui la Révolution au niveau du pouvoir, de l'Etat, de l'Idéologie : autant de champs trop longtemps négligés : même si sur tous ces points nos définitions et nos approches diffèrent ».

Il écrit aussi : "En contrepoint de ces analyses stimulantes, décapantes, provocatrices au bon sens du terme, je me demande si cette histoire n'est pas aussi très stérile ». Sans connaître l'existence de ce débat, je me suis engagé à poser surtout les questions du pouvoir des sans-culottes : Comprendre comment s'est pratiquée la politique ? En quoi la première république française est-elle ouverture vers les autres républiques ?

RIRE

Je n'avais pas pensé inscrire une telle rubrique ici car les sans-culottes savaient qu'ils avaient les yeux de l'Être Suprême fixés sur eux, et cette seule raison suffisait pour qu'ils se prennent seulement au sérieux.

Depuis, humour et révolution n'ont jamais fait bon ménage, même si dans le film que je regardais hier soir, le scénariste fait dire à un sans-culotte recyclé dans l'armée napoléonienne : "les deux qualités d'un révolutionnaire sont la patience et l'ironie."

Vous avez noté la précision de la réplique qui ne confond pas humour et ironie.

Pourtant le 12 Frimaire an 2 un évènement de la société attira mon attention. Dans le compte-rendu ; le secrétaire de séance jugea bon d'écrire :

« *On a fait lecture du Père Duchêne. La lecture en est plusieurs fois interrompue par des éclats de rire.* »

Pour que ce rire fasse évènement au point de trouver place dans le registre, il devait y avoir une raison plus importante, plus sérieuse que le rire lui-même, en bref une raison plus politique. Imaginez en effet un secrétaire de séance s'empressant d'écrire les états d'âme des participants ! Combien de temps pouvait-il espérer conserver son poste ?

La suite du compte-rendu va tout vous dévoiler. Sous la bénéfique influence du rire, vous pensez que la société populaire passa au camp hébertiste, car quand on a les rieurs de son côté... C'est du moins ce que pensa le citoyen Touyé (Tout y est) qui demanda bien sûr l'impression de la colère du *Père Duchêne*.

Alors plusieurs informations furent faites et on réclama l'ordre du jour pour montrer qu'à Montauban, Hébert, tout en sachant faire rire les sans-culottes, ne risquait pas de les convaincre.

Touyé, jeune cabaretier de Villebourbon aurait dû se taire mais il fut si stupéfait qu'il persista dans sa motion. On le rappela à l'ordre car il n'avait pas la parole. La lecture du *Père Duchêne* continua à la société. Le 14 Frimaire an 2 quand on décide des réabonnements il y est, et une autre lecture est nominativement inscrite dans le registre à la date du 25 Frimaire.

A. Aulard mentionne que le journal est aussi lu à la société populaire de Toulouse.

Phénomène à étudier...

Concernant Touyé, le registre ne l'évoque qu'à ce moment-là, et concernant Hébert je rappelle qu'on lui coupa la parole le 3 Germinal de cette même année.

SYSTEME

Pour en rester à l'humour, notons que ce dictionnaire forme un parfait système. Les définitions sont agréables à consulter et se renvoient les unes aux autres. Mais tous les systèmes (même ceux qui atteignent le degré de perfection que vous lisez en ce moment) subissent les attaques des grains de sable. J'aime le sable et j'aime remarquer que du ministre au minable, nous ne sommes que des grains de sable plus ou moins idiot. Comme grain de sable, je livre (au prix coûtant) cet évènement de Nivôse qui s'est produit à l'intérieur même du local de la société populaire:

« Un grand nombre d'aristocrates jouent gros jeu au second étage de notre local. On y joue des sommes si effrayantes qu'il pourrait en résulter un très mauvais effet. D'ailleurs le local de la société n'est pas fait pour des jeux ruineux et scandaleux ».

Vous mesurez l'heure grave du moment, du lieu et de l'histoire. En comptant les absents, ils étaient 30 autour de la table, à discuter du cas épineux et fondamental de Combes-Dounous, et ils durent écouter cet intervenant outragé qui, il fallait s'en douter, provoqua une grosse agitation.

Sur le champ on délibéra d'envoyer deux commis-saires (Caminade et Mathieu) pour vérifier le bien-fondé de la dénonce et *"pour qu'ils se transportent séance, tenante dans les chambres de jeux"*.

Monter un étage n'étant pas une affaire, la mission fut vite exécutée et le comité eut confirmation des faits :

"il est vrai qu'il y a plusieurs tables de jeux ordinaires et qu'on y joue au trente et un".

Le comité décida en conséquence de prendre des mesures draconiennes. On envoya chercher les responsables du maintien de l'ordre et le citoyen L'Amour se présenta. Il fut sommé fraternellement de ne plus permettre les jeux de hasard dans le local de la société et d'interdire l'entrée aux aristocrates. Le citoyen L'Amour a bien sûr promis de se conformer aux observations qui lui furent faites.

UNIVERSEL (de l'unité avant toute chose)

J'ai déjà beaucoup cité Pastoret dans le chapitre 5 mais nous pouvons revenir sur son usage du mot Universel. A la mort de Dupuy-Montbrun il dit aux montalbanais:

*« Cessons de nous haïr,
ne formons plus qu'une âme.
Oublions jusqu'à nos revers;
Et que l'ardeur du feu qui nous enflamme
Serve d'exemple à l'univers. »*

Nous savons que le feu en question est celui de la liberté mais servir d'exemple à l'univers, quand on est à Montauban, c'est être prétentieux.

L'universel commence par un espace : l'univers ; et un temps : l'éternité. La déclaration des droits de l'homme est universelle car elle s'adresse à tous et pour toutes les époques. Et la Constitution doit changer toute la face du globe.

Cette ambition d'universalité a parfois fait croire que les discours révolutionnaires n'étaient que des discours creux car irréalisables. Pourtant les valeurs invoquées plutôt théâtralement, il est vrai, par Pastoret, ne sont-elles pas devenues des références universelles ? N'a-t-on, pas le droit d'être en avance sur son temps ?

Plus tard quand Pastoret parlera de la Raison qui rend l'Univers à la Nature, il confirmera cette volonté de transformation profonde du monde. Ce n'est pas la France qui doit seulement s'épurer, mais l'Univers dans son ensemble, car s'il restait un seul brin de terrain aux mains de l'adversaire, il risquerait de se relever pour imposer à nouveau les temps où l'homme courbait son front.

Universel renvoie à nature dans cette expression : "morale universelle". En étant la voie éternelle de la nature, la morale atteint son universalité. En conséquence, universel s'apparente à nature comme particulier à homme. De glissements en glissades on comprend comment la révolution se trouva confrontée à la contradiction suivante : privilégier l'homme, le citoyen comme base de la révolution, ou privilégier l'universel face à l'individu comme axe de cette même révolution. On comprend que quand un révolutionnaire sera confronté à des individus plutôt bornés, il sera tenté de parler de l'univers comme discours compensatoire...

En religion l'Univers aura besoin d'un souverain et d'un seul, et donc d'une religion et d'une seule. Ce qui est compensatoire ici c'est l'adversaire en personne, c'est à dire l'idée de la religion catholique qui se voulait elle aussi universelle. On s'appuie sur l'adversaire pour le dépasser et on ne fait que le continuer.

A l'intérieur d'un même texte nous pouvons retrouver une forme de cette contradiction. Il s'agit de *l'ode sur l'inauguration des bustes de Brutus, Le Peletier et Marat*.

A un moment Pastoret déclare:

*"L'Univers contr'elle est armé
Par les tyrans qui l'avalissent."
Et juste 10 vers plus loin:
"Ces héros sont morts pour vous-mêmes,
Pour la cause de l'Univers."*

D'un côté l'Univers c'est la contre-révolution qui est effectivement armée contre la France et qui effectivement rassemble une très grande partie du monde du 18e siècle. C'est le côté de l'appréciation réaliste.

De l'autre côté la cause de l'Univers c'est la cause de la révolution et l'Univers devient ce mythe essentiel, cette référence qui forme l'horizon des sans-culottes du moins des plus

militants. C'est le côté disons du rêve futuriste. Toute cette symbolique sur l'univers trouve son apothéose dans *l'ode pour la fête du 20 prairial* dignement fêtée à Montauban.

On y trouve 4 références à l'Univers

- le Dieu qui doit "rajeunir l'univers"

- "L'univers est plein de son Dieu"

- "Ame de l'univers, éternelle et sublime ! Vois le Peuple Français, vois l'élan magnanime, souris à son hommage, il est pur comme toi."

- "où finit l'univers ?"

On peut remplir l'univers, le voir frémir et que sais-je encore ! L'univers a été confondu avec l'universel comme l'homme avec son action.

« Vue réaliste : Kunze voyait le monde objectivement, c'est-à-dire tel qu'il était mais naturellement d'en haut.

Hinze, sans position officielle, plus dans la rue, préférait en cas de doute, la vision d'en bas.

Mais le monde étant ce qu'il était, dans tous les cas il doutait. »

Volker Braun (Libres propos de Hinze et Kunze)

COMITE PRESENTATION N°1

Voici la liste des membres du comité présentés sous quatre formes.

D'abord leur présence au comité et les fonctions qu'ils occupèrent.

Première colonne :

Quand ils y sont depuis l'origine c'est le O. Pour deux il y a la date d'entrée un peu postérieure aux débuts du comité.

Deuxième colonne :

C'est la date de sortie (F pour ceux qui y restent jusqu'à la fin).

Troisième colonne c'est le nombre de présidences.

Il y a un total de 383 séances qui vont du 26 Février 1793 au 16 Fructidor an 2. N'apparaît pas l'exclusion temporaire du 21 juillet 1793 au 30 Septembre 1793 qui concerne Dély, Bonhomme, Soulié, et peut-être Daumont.

Dans un tel document inscrire « peut-être » ne devrait pas être de mise malheureusement les divers registres du comité qui ont servi à établir cette liste ne sont pas tous aussi clairs qu'on le désirerait.

Le nombre de 62 présidences pour Gautier indique clairement le rôle majeur qu'il a occupé.

	A	sortie	Présidences
BERGIS Urbain	0	F	17
BEUGNIOT Louis	0	18 Ventose	0
BONHOMME Jean	0	18 Ventose	30
BROUSTET Jean	0	18 Ventose	0
CAXINADE Xavier	0	F	44
CARENOU Jacques	0	F	12
CASTEL Moïse	0	25 Floréal	23
CONTE Samuel	0	F	10
CONTE Antoine	0	29 Frimaire	0
DABRIN Jean	0	18 Ventose	09
DAUMONT Eugène	0	18 Ventose	0
DELBREL Vincent	0	F	12
DELY Dominique	0	18 Ventose	17
DEREY Pierre	11/4/93	F	23
DESPAX Jean	0	?	0
GALLIAN Etienne	0	F	31
GAUTIER J.A.F.	11/4/93	F	62
ISSANCHOU- BARRAGOU	0	F	15
MALFRE J. Baptiste	27/8/93	F	31
MARTY J. François	0	27/8/93	0
MATHIEU Charles	0	F	15
PAGES Etienne	0	F	0
PAILLET Jacques	0	F	0
PICHON J. Baptiste	0	27/8/93	0
REMUSAT Blaise	0	18 Ventose	2
SALVETAT Jean	27/8/93	F	12
SEGUY Antoine	0	F	11
SOULIE François	0	18 Ventose	0
TREMON JEAN	0	F	0
VIDAL Alexandre	0	F	15
VIGNES Antoine	0	18 Ventose	0

COMITE PRESENTATION° 2

Ce nouveau document m'a donné encore plus de mal que le précédent. Il est réalisé uniquement à l'aide de l'Etat Civil ce qui suppose dans un premier temps la recherche du nom précis du sans-culotte comme par exemple Beugniot Louis qu'on trouve écrit de diverses manières et dans un deuxième temps le repérage dans l'Etat Civil ce qui est difficile pour la naissance vu l'absence, avant la Révolution, de tables récapitulatives alphabétiques.

Première colonne : l'année de naissance.

Contrairement à un lieu commun, ce ne sont pas les jeunes qui font la Révolution mais plutôt des hommes âgés.

Deuxième colonne : un simple calcul pour donner l'âge en 1793.

Troisième colonne : l'année du mariage.

Il manque des éléments.

Quatrième colonne : L'année de décès.

	N	1793	M	D
BERGIS Urbain	1756	37	1792	5-01-1818
BEUGNIOT Louis	1748	45	?	4-02-1805
BONHOMME J ;	1759	37	?	?
BROUSTET Jean	1764	32	1793	1819
CAMINADE X.	1758	35	1780	6-02-1819
CARENOU J.	1755	38	?	1822
CASTEL Moyse	1762	31	1789	
CONTE Samuel	1737	55	1761 ET 1780	1811
CONTE Antoine	1747	46		
DABRIN Jean	1740	53	1765	1809
DAUMONT Eugène	1734	?	1789	
DELBREL Vincent	1767	26	?	
DELY Dominique	1861	32	1780	6-12-1817
DEREY Pierre	1756	37	AN 13	
DESPAX Jean	1754	39	1773	
GALLIAN Etienne	1752	41		
GAUTIER J.A.F.	1736	57	1763 ET AN2	1822
ISSANCHOU- BARRAGOU	1750	43	1791	
MALFRE J. Bap.	1743	50	9	17-05-1816
MARTY J. François	1750	43		
MATHIEU Charles	1767	26	1790	
PAGES Etienne	1754	39		An 12
PAILLET Jacques	1754	39	1787	1824
PICHON J. Baptiste	1743	50		
REMUSAT Blaise	1757	36	1786	2
SALVETAT Jean	1767	26	1790	?
SEGUY Antoine	1722	71		1811
SOULIE François	1758	35	1779	?
TREMON JEAN	1760	33	1782	?
VIDAL Alexandre	1758	35	AN 4	?
VIGNES Antoine	1727	65	?	AN 4

COMITE PRESENTATION N°3

Rechercher le niveau social des sans-culottes était une nécessité absolue. La profession n'étant qu'un moyen de repérage presque nul, j'ai ajouté dans ce tableau le montant de la capitation en 1790 (C) le montant de la contribution patriotique en 1790 (P) (peu d'enthousiasme pour cet impôt volontaire), le montant de la dot de la femme (F), et enfin l'estimation de la fortune au décès (D). Même incomplets ces nombres donnent un aperçu utile.

Sur les documents de la garde nationale je relève: Malfre, aisé; Salvetat: situation médiocre; Mathieu: pauvre.

	Profession	C	P	F	D
BERGIS Urbain	Bourgeois		50	8000	48000
BEUGNIOT Louis	Maître escrime	3			
BONHOMME Jean	Cordonnier	1			
BROUSTET Jean	Cordonnier			500	
CAXINADE Xavier	Platrier			1000	2500
CARENOU Jacques	Cordonnier				
CASTEL Moyse	Négociant	3			
CONTE Samuel	Négociant	36		1200	24000
CONTE Antoine					
DABRIN Jean	Tanneur	9		1000	
DAUMONT Eugène	Arquebusier				
DELBREL Vincent	Commis				
DELY Dominique	Cordonnier	4			
DEREY Pierre	Notaire			500	
DESPAX Jean	Cordonnier				
GALLIAN Etienne	Armurier	24			
GAUTIER J.A.F.	Greffier	120	400 0	2300	3000
ISSANCHOU- BARRAGOU	Tourneur	9			
MALFRE J. Baptiste	Maitre es arts				10000
MARTY J. François	Employé				
MATHIEU Charles	Musicien			400	
PAGES Etienne	Fabricant de bas		300		
PAILLET Jacques	Fabricant de bas			500	
PICHON J. Baptiste	Chirurgien	20	18	900	
REMUSAT Blaise	Passementier	3		500	
SALVETAT Jean	Négociant			1200	
SEGUY Antoine	Marchand de fer				
SOULIE François	Cordonnier			400	
TREMON JEAN	Maçon			300	
VIDAL Alexandre	Greffier				
VIGNES Antoine	Fabricant de bas		72		

COMITE PRESENTATION N°4

En particulier en histoire, la géographie est pleine de significations. Pour les sans-culottes elle va se manifester dans ce tableau de trois façons.

Le lieu de naissance et l'arrivée à Montauban : M pour Montauban.

Le lieu de vie à Montauban donc le nom du quartier (Q).

Une incertitude pour Paillet.

La religion : P pour protestant et C pour catholique. Avec le point d'interrogation (?) pour ceux dont je n'ai pu déterminer la religion.

	N	Quartier	Religion
BERGIS Urbain	M	Ville Bourbon	P
BEUGNIOT Louis	M	Ville	?
BONHOMME Jean	Aveyron	Ville	C
BROUSTET Jean	M	Ville	C
CAMINADE Xavier	M	VilleNouvelle	C
CARENOU Jacques	M	VilleNouvelle	C
CASTEL Moyse	M	VilleBourbon	P
CONTE Samuel	M	VilleBourbon	P
CONTE Antoine	M	VilleBourbon	P
DABRIN Jean	Gers	VilleNouvelle	C
DAUMONT Eugène	Vaissac	Sapiac	?
DELBREL Vincent	M	Ville	?
DELY Dominique	M	Ville	C
DEREY Pierre	M	Moustier	P
DESPAX Jean	M	Ville	C
GALLIAN Etienne	M	Ville	C
GAUTIER J.A.F.	M	Ville	?
ISSANCHOU- BARRAGOU	M	Moustier	?
MALFRE J. Baptiste	Reyniès	VilleNouvelle	C
MARTY J. François	M	Ville	?
MATHIEU Charles	Côtes d'Or	Ville	C
PAGES Etienne	M	Ville	P
PAILLET Jacques	M	VilleNouvelle	P
PICHON J. Baptiste		Ville	?
REMUSAT Blaise	Alpes	Ville	?
SALVETAT Jean	Tarn	Ville	P
SEGUY Antoine	M	Ville	P
SOULIE François	M	Ville	C
TREMON JEAN	M	Ville	
VIDAL Alexandre	M	Ville	P
VIGNES Antoine	M	Ville	P

BREVE CHRONOLOGIE LOCALE ET NATIONALE

1789:

MARS ELECTION AUX ETATS GENERAUX. 5 MAI OUVERTURE DE LA SEANCE DES ETATS GENERAUX et 20 JUIN : SERMENT DU JEU DE PAUME

14 JUILLET : PRISE DE LA BASTILLE

20 JUILLET: début de la GRANDE PEUR

4 AOUT : ABOLITION DES PRIVILEGES ET D'UNE PART DES DROITS FEODaux.

1790

JANVIER: soulèvements paysans dans le Quercy

10 Mai: soulèvement contre-révolutionnaire à Montauban

12 JUILLET: vote de la Constitution Civile du Clergé

Septembre: création de la société populaire de Montauban

20 OCTOBRE: formation d'un ministère fayettiste

1791

3 janvier: imposition du serment à la constitution civile du clergé

2 mars: fin des corporations

20-21 Juin : fuite du roi qui est suspendu le 21 juin et disculpé par l'Assemblée le 15 Juillet

16 Juillet: Les feuillants se séparent des Jacobins

17 Juillet: fusillade du Champ de Mars

27 Aout : Le cens électoral est relevé

SEPTEMBRE: ELECTIONS A LA LEGISLATIVE

7 DECEMBRE : ministère feuillant

1792

Fevrier-Mars: premiers troubles en Lozère

15 Mars: formation d'un ministère girondin

24 Avril : Ecriture de la Marseillaise par Rouget de Lisle

27 Mai: décret contre les prêtres réfractaires

16 JUIN: nouveau ministère feuillant

20 Juin: Journées populaires: le peuple aux Tuileries

11 Juillet: l'Assemblée déclare "la patrie en danger"

10 AOUT: Insurrection populaire à Paris Convocation d'une Convention Nationale et 2 SEPTEMBRE: Elections à la Convention

2-6 Septembre: les massacres à Paris

20 Septembre: Etat Civil Laicisé et divorce autorisé

1 Septembre: AN 1 de la république

1793

21 Janvier exécution du roi

24 Février: Levée de 300.000 hommes

10 Mars: début de la Rébellion vendéenne

21 Mars: organisation des comités révolutionnaires

6 Avril: création du comité de salut public

17 Avril: Romme réclame le droit de vote pour les femmes

29 Avril: insurrection à Marseille

4 Mai: Maximum départemental sur grains et farines

31 Mai - 2 Juin : nouvelle insurrection parisienne avec 29 députés arrêtés.

7 Juin: rébellion fédéraliste à Bordeaux

10 Juin: Loi sur le partage facultatif des communaux

24 Juin: Vote sur la Constitution de 1793

Fin Juin: 60 départements en révolte contre la CONVENTION

12 Juillet: Soulèvement royaliste à Toulon

27 Juillet: Robespierre entre au Comité de Salut Public

4-5 Septembre Formation de l'Armée Révolutionnaire/ Terreur à l'ordre du jour

11 Septembre: Maximum national sur les denrées et les farines

17 Septembre: Loi sur les suspects

21 Septembre: port obligatoire de la cocarde tricolore pour les femmes

29 Septembre: Maximum général

-AN 2

5 Octobre: adoption du calendrier révolutionnaire

10 Octobre (19 Vendémiaire) /Gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix

16 Octobre (25 Vendémiaire)/exécution de Marie Antoinette

30 Octobre (10 Brumaire) : exécution des Girondins

6 Novembre(16 Brumaire): les municipalités peuvent renoncer au culte catholique

10 Novembre (20 Brumaire): Fête de la liberté et de la Raison à Paris

21 Novembre (1 Frimaire): Robespierre dénonce les excès de la déchristianisation

19 Décembre : reprise de Toulon qui prend le nom de Port La Montagne

1794

16 Pluviose: abolition de l'esclavage dans les colonies

3 Ventôse: Barère propose un nouveau Maximum général

8-13 Ventôse: les décrets suite au discours de Saint Just

4 Germinal: exécution des chefs cordeliers dont Hébert

7 Germinal: dissolution de l'armée révolutionnaire

16 Germinal: exécution des Indulgents dont Danton

18 Floréal: décret instituant le culte de l'Être Suprême

3 et 4 Prairial: tentative d'assassinat de Collot d'Herbois et Robespierre

20 Prairial: la fête de l'Être Suprême dans la France entière

22 Prairial: début de la Grande terreur

9 et 10 Thermidor: fin de Robespierre et de ses amis

7 Fructidor: réorganisation du gouvernement révolutionnaire

29 Brumaire: fermeture du club des Jacobins

4 Nivôse (24 Décembre) : Abolition du Maximum

1795

Vendémiaire: des girondins reviennent à la société populaire

12 Ventôse: arrestation de Barère, Collot, Billaud, Vadier

18 Ventôse: rappel des députés girondins proscrits

1 Prairial: tentative d'insurrection parisienne arrestation de 6 députés montagnards qui se suicident. L'heure de la constitution de l'an 3 arrive.

2 Messidor: la société populaire de Montauban a fait son temps à l'âge de 5 ans. Elle est interdite.

Sources des Archives départementales du TARN ET GARONNE

Tout ne peut figurer aussi je précise que je suis à la disposition de tout lecteur qui souhaite en savoir plus sur une question précise,

SERIE L

Cette série qui regroupe les archives de l'époque révolutionnaire est vaste. Je retiens d'abord les documents qui m'ont servi de point de départ et qui sont assez uniques si je compare avec les registres des archives des départements voisins :

COMITE

- 221- registre de délibération du comité de salut public de Montauban (26-2-1793 / 16 Nivôse an 2)
- 222-suite avec l'appellation comité de surveillance (17 Nivôse - 21 Vendémiaire an 3 mais en fait il s'arrête le 28 Fructidor an 2)
- 223-délibérations du comité révolutionnaire : c'est un nouveau comité qui n'a rien de comparable avec le précédent (22 Vendémiaire an 3- 30 Ventôse an 3)
- 224-registre de correspondance (24 Février 1793 - 21 Ventôse an 3)
- 225-226 dénonciations (3 octobre 1793- 19 Vendémiaire an 3), En fait essentiellement des dénonciations au sujet de l'affaire du 10 Mai 1790.
- 227-certificats de civisme, Ce répertoire ne concerne que l'époque du comité révolutionnaire donc l'an 3

SOCIETE POPULAIRE VERDUN

- 231 Délibérations du comité de salut public de Verdun
- 378-société populaire: délibérations oct 1793-Pluviôse an 3
- 379-comité de surveillance: délibérations oct 1793-Floréal an 3
- 380-conseil de sureté Juin 1793
- 381-Liste des membres de la société: 1791-an 3

MONTAUBAN

- 236-Lettres reçues
- 385-admission (1791-1792)
- 386 et 387: comptabilité de la société
- 388 et 389 correspondance passive de la société
- 401- Liste de membres du club des patriotes (14 Octobre 1788) Ce document essentiel est effectivement daté du 14 Octobre 1788 (peut-être une erreur) mais la date d'inscription des membres n'apparaît pas et comme il dura jusqu'en l'an 3 (on y trouve ceux qui sont rayés à ce moment là) on ne peut faire la différence entre les éventuels adhérents de la première heure et les autres. Le club des patriotes ne sera qu'une des trois sociétés regroupées en 1790 dans la société populaire.
- 402-Délibérations de la société (8 sept 1790 - 23 janvier 1791)
- 403-recettes et dépenses (1790-1794)
- 404-correspondance active (12/8/1791- Floréal an 3)
- 405-registre d'admission
- 406-Délibérations de la société: 23 Janvier - 16 septembre 1791
- 407-Délibérations de la société: 17 septembre 1791-14 octobre 1792
- 408- Délibérations, arrêtés, pétitions
- 409-comité réunis 30 Novembre 1790-7 juillet 1791
- 410-délibérations de la société: 16 Octobre 1792-22 Nivôse an 2 (malheureusement il manque un an du 16 octobre au mois d'Octobre 1793)
- 411-délibérations de la société du 23 Nivôse au 12 Frimaire an 3
- 412- délibérations de la société du 14 frimaire au 2 Messidor an 3
- 422-Le district

LA SERIE L (mais sources moins essentielles pour mon travail)

- 75-enregistrement des arrêtés des représentants du peuple (14 octobre 1793-8 Frimaire an 3)
- 76-manque
- 82 à 86 Délibérations du directoire du district du 29 sept 1792 au 15 Germinal an 3
- 91-92-93- Elections
- 95- suspects et détenus

96-correspondance relative à leurs personnes
97-fiches individuelles remplies par le comité de surveillance et concernant les détenus
98-pétition des reclus (1791-An 2)
99-police: procès-verbaux relatifs à des troubles (1792-1797)
100-inscription sur la liste des émigrés et radiations de ces listes (An 2- An 3)
108-subsistances (1792-An 5) 111-justice (1791-An 8)
112-instruction publique (An 2-An 5)
123-Aussonne (An 4-An 8)
124-Prisons (An 3-An 8)
125-archives (1789-An 5)

SERIE Q

Cette série m'a été utile surtout pour rechercher la situation sociale des personnes à travers les contrats de mariages, achats, ventes, testaments,

2C-1748-1754: Table des mariages (1766-1790)
2C 1763: Table des testaments contrôlés 1775-1806
2C 1725-1734 Table des acquéreurs 1705-1787
3Q 4588-4599 Table des vendeurs an 3-1865
3Q 4623-4626: Table des contrats de mariages 1791-1817
3Q 4635-4637 Table des testaments 1825-1848

SERIE E

Cette série est la base de toute recherche biographique avec l'état civil
(je vous reporte aux indications des archives)

Il faut ajouter sur un autre rayon dans cette même série les documents de notaires : j'ai utilisé Derey, Camibel, Martin, Garrigues

Enfin il est aussi possible de consulter le journal officiel: LE MONITEUR

ARCHIVES MUNICIPALES DE MONTAUBAN

(aux Archives départementales)

13 GG 1 Etat Civil protestant
16 GG 1 à 19 GG 2 Fabriques, ordres religieux
23 GG 3, 24 GG 1, 26 GG 1 Collège, académie, bibliothèque, théâtre
1 D 1 Livre Jaune
3 D 1 à 4 Délibérations du conseil général de la Commune
5 D 1 à 4 Pétitions reçues par la municipalité
1 F 1 à 12: Dénombrement de population
2 F 1 à 29 Subsistances
1 G 1: Rôle de la capitation 1790
2 G 1 à 4 : Contribution foncière
4 G 1 : Patentes
5 G 1 : contribution patriotique
1 H 4 Tableau de la population masculine pour la levée en masse
7 H 1 à 36, Garde Nationale (surtout 7H7 et 7H8)
1 I 1 à 6, police locale, fêtes
2 I 1, Théâtre
4 I 1, Journaux
4 I 7, Confréries, corporations
4 I 8, Clubs
9 I 9, Aussonne
1 K 1 à 5, Assemblées primaires
2 K 1 à 4, Elections des juges de paix
3 K I à 11, Elections municipales
5 M 1, Autels de la patrie
4 P 1 à 8, Fabriques, confréries, clergé régulier
6 P 1 à 3 Cultes révolutionnaires

BIBLIOTHEQUE FORESTIE

(déposée aux archives départementales)

297-Catéchisme de la Révolution Française
298-Certificat de civisme de Jean Ratier signé par Balthazard
299-Aux fanatiques de la ci-devant Bretagne
300-Pourquoi la Convention?
301-Adresse aux habitants des campagnes par les sociétés du Lot
302-Adresse du conseil général de la commune de Montauban à l'assemblée 1792
303-Liste des députés de la législative
304-Adresse du conseil général de la commune au roi
305-Adresse de Dijon au Roi
306-La société des amis de la Constitution de Paris 17 janvier 1793
313 Discours de Rivals Cadet à l'assemblée électorale du Lot
316 Jeanbon Saint André au sujet de Louis 16
319: Barère Rapport du Prairial
331 Oraison funèbre de Marat
332-333 Tableau du Maximum
334- Calendrier Révolutionnaire
335-24 Nivôse an 2 mesure sur le pain
337-Lois sur les successions 6 Nivôse an 2
338- Pastoret 31-12-1793
375- Pastoret Eloge funèbre de Dupuy Monbrun
665-Pastoret 14 juillet an 2
1398-Documents divers sur les fêtes révolutionnaires

Il y a bien d'autres documents dans cette bibliothèque: des extraits de journaux (les Révolutions de Paris et le Journal des Hommes Libres), des rapports comme ceux de Billaud-Varenne, Robespierre, Saint Just, des adresses diverses le discours de Rabaut Saint Etienne sur les libertés religieuses, Prenez donc cette énumération comme seulement suggestive,

REVUES LOCALES OU NATIONALES

B,S,A, (bulletin de la société archéologique de Tarn et Garonne)

-Devals: les corporations professionnelles à Montauban (1871)

-Rabaud: l'école primaire avant et après la révolution Montauban (1897)

-abbé Galabert: les écoles pendant la révolution (1906)

-Malrieu: Fonderie de canons à Montauban pendant la révolution (1928)

-Malrieu: Notes sur les troubles survenus à Montauban lors de la levée des volontaires en Mars 1793 (1928) R,A,M,
(recueil de l'académie de Montauban)

-Forestié: La Grande Peur

A,H,R,F, (Annales historiques de la révolution française) en particulier Rousset Pierre, Les origines du comité de surveillance de Montauban (1952)

BIBLIOGRAPHIE commentée

Livres dans l'ordre chronologique de leur parution avec un commentaire personnel.

- Alphonse Aulard: Les archives révolutionnaires du Sud-Ouest (1888) travail essentiel car sans la mise à disposition du public, des archives, la recherche historique deviendrait bavardage.
- Baudot: Notes Historiques de Baudot (1893 mais écrit bien avant vers les années 1830) (étonnant car il s'agit bien de notes)
- Combarieu: Les fêtes républicaines dans le Lot pendant la révolution française (1898) une utile présentation de documents
- Alphonse Aulard : Le culte de la Raison et de l'Etre Suprême (1892) pour ressusciter les ennemis d'un clergé qui se montrait prétentieux en 1892
- Firmin Galabert: Le club jacobin de Montauban son rôle politique pendant la constituante (1900); étude incontournable
- Edouard Forestié: La Grande Peur (une volonté d'apporter des arguments précis à la thèse habituelle de la droite sur ce sujet) (1910)
- Emile Pouillon : Le cheval Bleu (nouvelle)
- Jean Jaurès; Histoire socialiste de la révolution française (vraiment de la révolution française ?)
- Levy-Schneider: Jeanbon Saint-André (qui a pu lire les 1000 pages jusqu'au bout?)
- H. Wendel; Danton (publié en France en 1932 puis à nouveau en 1983 à cause peut-être d'un certain film sur le même sujet fait par Wajda).
- Eugène Sol: La révolution en Quercy (lisez plutôt la contre-révolution) (1926-1932)
- Georges Lefebvre : problèmes agraires de la révolution pendant la Terreur (pour en savoir plus)
- Georges Lefebvre: La Grande peur de 1789 (un point de vue opposé à celui de Forestié)
- Georges Lefebvre : La France sous le Directoire (1795-1799) Plus que le plaisir de l'histoire c'est le plaisir de la lecture même si je quitte la période de l'an 2, Occasion de rappeler que toutes les périodes historiques méritent l'attention de l'historien.
- Victor Malrieu : Des clubs républicains pendant la révolution (des documents)
- Richard Cobb : Les armées révolutionnaires du Midi (1955)
- Victor Malrieu : Les fêtes civiques pendant la révolution (même démarche que la précédente) Même chose sur l'étude qui concerne la fonderie de canon.
- Pierre Caron : Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française (1941)
- G. Walter: La presse pendant la révolution française (1948)
- Pierre Rousset: Les origines du comité de surveillance de Montauban (cette thèse universitaire donnera lieu à un article dans la revue AHRV)
- Albert Soboul: Les sans-culottes parisiens, (1958).
- Daniel Ligou: Montauban de l'ancien régime au début de la révolution (1958) Preuve que le local n'est pas local.
- Jean Sentou : La fortune immobilière des Toulousains et la Révolution Française (1970).
- Bernard (docteur de) : François Hugueny maire de Beaumont et président du tribunal révolutionnaire du 31 (1967).
- Ombret. Thouron, Fau : La Révolution en Bas quercy documents du service éducatif des archives de Tarn et Garonne (comme toujours pour ce service, une bonne entrée en matière)
- Alain Daziron: problèmes religieux pendant la révolution (étude précise qui concerne sur ce sujet l'ensemble de la Révolution)
- Michel de Certeau, Dominique Julia, Jacques Revel: Une politique de la langue pendant la Révolution Française (1975) (vise à côté mais c'est là qu'on trouve la pétition de Gautier-Sauzin)
- Centre Etudes Recherches Marxistes: Le féodalisme (1976) sujet inépuisable.
- Histoire de la France contemporaine E. Sociales tome 1 (1978) Hincker-Mazauric.
- François Furet : Penser la Révolution Française (1978) une référence mais quel usage en faire ?
- Claude Delpe: Histoire d'Occitanie p. 689 à 728(ouvrage collectif utile publié par l'IEO).
- Serge Blanchi : La Révolution Culturelle de l'an 2 (1982) (livre proche de mon sujet)
- Norman Hampton; Robespierre (1982 publié d'abord en 1974)
- Jean-Pierre Faye : dictionnaire portatif en 5 mots Gallimard (1982)
- Jean-Paul Bertaud : La vie quotidienne au temps de la révolution (1789-1795) (Janvier 1983) La révolution en question se passe surtout par Paris.
- Jean-Philippe Domecq : Robespierre derniers temps (Janvier 1984) un livre pour donner un courage moderne et qui n'est pas un livre d'histoire
- Claude Mazauric: Jacobinisme et Révolution (1984) (du concret et du général)
- Saint Just: Œuvres Complètes; un vaste ensemble de 1000 pages et l'histoire s'écrit en marchant.
- Michel Vovelle; Théodore Desorgues ou la Désorganisation ,(Janvier 1985) livre que j'aurai bien aimé écrire -
- Michel Vovelle: La mentalité révolutionnaire (Février 1985) Je crois qu'il faut que je le relise.
- Moses I. Finley: L'invention de la politique, (1985) On sort du sujet puisqu'on remonte à l'antiquité, mais de quel sujet ?
- Arsenij Boulya : Emmanuel Kant (1985 mais publié en 1981 en URSS) Cette bibliographie de Kant c'est aussi la Révolution française.
- Claude Mainfroy : Ecrits de Marx et Engels sur la Révolution Française (avril 1985) Quel travail ! Marx n'a vraiment pas tout inventé.
- Jacques Julliard : La faute à Rousseau (octobre 1985) L'auteur a des mérites effacés par le livre suivant. Il y a de ces coïncidences !
- Michel Clouscard: de la modernité ROUSSEAU ou SARTRE (octobre 1985) Ne vous inquiétez pas...
- François Furet : Marx et la Révolution Française pour relancer le débat.